

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

Pays : Cameroun Gabon Tchad	
TITRE DU PROJET : Les jeunes, tisserands de la paix dans les régions transfrontalières du Gabon, Cameroun et Tchad	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : Gabon: project ID 00124132 (PBF/IRF-368); Cameroun: project ID 00124134 (PBF/IRF-370); Tchad: project ID 00124133 (PBF/IRF-369)	
Modalité de financement du PBF: <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires): <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : UNESCO (Agence Lead) ONUDC Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) : Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA) Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) Whitaker Peace & Development Initiative (WPDI) Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) Réseau panafricain de jeunes pour la culture de la paix (PAYNCOP) Cameroun : Ministère des Relations Extérieures (MINREX) Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) Ministère de l'administration territoriale (MINAT) Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique (MINJEC) Ministère de la promotion de la femme et la famille (MINPROFF) Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) Ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle (MINEFOP) Ministère de la Décentralisation et du développement local (MINDDEVEL) Gestionnaires des parcs de Waza (Région de l'Extrême Nord), Parc National de Bouba Ndjidda (Région du Nord), Parc National de la Vallée du Mbéré (Adamaoua) et TRIDOM (Sud) Société Civile : les ONG et autres organisations de la société civile seront identifiées lors de la phase I (étude préalable) Gabon :	

Ministère de la décentralisation, de la cohésion et du développement des territoires
 Ministère de l'intérieur
 Ministère des sports, chargé de la vie associative
 Ministère de la promotion et de l'intégration de la femme au développement, chargé de la lutte contre les violences faites aux femmes, chargé du suivi de la stratégie de l'investissement humain, et des solidarités nationales
 Ministère de l'emploi, de la fonction publique, du travail et de la formation professionnelle, chargé du dialogue social
 Ministre des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, Chargé du Plan Climat, des Objectifs de Développement durable et du Plan d'Affectation des Terres
Agence nationale des parcs nationaux (ANPN)
Gestionnaires des Parc de Minkébé - Tri-national de Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM)
Société Civile : les ONG et autres organisations de la société civile seront identifiées lors de la phase I

Tchad :

Ministère de l'intérieur
 Ministère de la Promotion des Jeunes, des Sports et de l'Emploi
 Ministère de la Femme, de la Protection de la Petite Enfance et de la Solidarité Nationale
 Ministère de la formation professionnelle et des Petits métiers
 Ministère de l'environnement et de la pêche
Gestionnaires des parcs : Réserve de faune de Binder Léré (Province de Mayo-Kebbi) et Parc National de Séna-Oura (Province Mayo-Kebbi Est)
Société Civile : les ONG et autres organisations de la société civile seront identifiées lors de la phase I

Date approximative de démarrage du projet¹: juillet 2020

Durée du projet en mois :² 24 mois + 6 mois = 30 mois (nouvelle date de fin 14 avril 2023)

Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :

Gabon : Province du Woleu-Ntem (Parc de Minkébé - Tri-national de Dja-Odzala-Minkébé), (TRIDOM)
Cameroun : Région de l'Extrême Nord (parc de Waza), du Nord (Parc National de Bouba Ndjidda), Adamaoua (Parc National de la Vallée du Mbéré) et région du Sud (TRIDOM)
Tchad : Province de Mayo-Kebbi Ouest (Réserve de faune de Binder Léré), Province Mayo-Kebbi Est (Parc National de Séna-Oura).

Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF:

- Initiative de promotion de l'égalité des sexes
- Initiative de promotion des jeunes
- Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
- Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

	UNESCO	ONU DC	Total par pays
Cameroun	1 093 398	429 626	1 523 024
Gabon	1 266 162	296 647	1 562 809
Tchad	617 520	296 647	914 167
Total par agence	2 977 080	1 022 920	4 000 000

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

¹ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

Agence	PBF 1 ^{ère} tranche (35%):	PBF 2 ^{ème} tranche* (35%):	PBF 3 ^{ème} tranche* (30%):
UNESCO Cameroun	382 689	382 689	328 019
UNESCO Gabon	443 157	443 157	379 849
UNESCO Tchad	216 132	216 132	185 256
ONU DC Cameroun	150 369	150 369	128 888
ONU DC Gabon	103 826	192 820 (65%)	
ONU DC Tchad	103 826	192 820 (65%)	
TOTAL	1 400 000	1 577 987	1 022 012

Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :

Face à l'insécurité et à la criminalité grandissantes aux frontières du Gabon, du Cameroun et du Tchad dans un contexte de présence insuffisante des services publics, du manque d'opportunités économiques et de participation citoyenne, ce projet vise à la création d'**un réseau de 1 800 jeunes Tisserands de la paix**, pour les rendre acteurs dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix dans les régions transfrontalières des trois pays. Les jeunes habitants ces frontières, à des titres divers selon leur situation spécifique et leur sexe, sont souvent marginalisés, car frappés par le chômage, la pauvreté et la violence sexuelle et donc de ce fait, ils deviennent vulnérables au recrutement par les réseaux de criminalité organisée. Ces jeunes sont en même temps de potentiels agents du changement susceptibles de contribuer à la consolidation de la paix et au développement par leur créativité, leur sens de l'engagement citoyen et communautaire et leur poids démographique constituant un vivier de main-d'œuvre.

Socle du projet, la participation des jeunes à des activités de consolidation de la paix et de développement dans les zones transfrontalières de ces trois pays contribuera au renforcement de l'intégration sous-régionale. Le projet s'inscrit, en conséquence, dans les priorités de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), et notamment du Mécanisme d'Alerte Rapide de l'Afrique Centrale (MARAC) qu'elle abrite, car « les principales dynamiques transfrontalières constatées actuellement entre les États d'Afrique centrale, *en termes de priorité stratégique, sont liées à de multiples facteurs d'insécurité. Tant que ceux-ci n'auront pas été éradiqués, la sous-région connaîtra une instabilité croissante et une régression en termes de développement* ».³

Il s'agira donc d'identifier ces jeunes Tisserands dans les zones frontières, de renforcer leurs capacités dans la prévention et la résolution des conflits et dans la participation à l'alerte rapide ; de leur permettre de participer à la prise de décision au sein de leur communauté et d'exercer un rôle actif vis-à-vis des autorités locales. Il s'agira aussi de mesurer l'implication des jeunes dans le trafic illicite d'espèces sauvages et de ressources naturelles (mais aussi de toute autre forme de trafic illicite) en vue de développer des initiatives économiques communautaires et sociales alternatives qui permettent d'autonomiser les jeunes. Il sera enfin question d'améliorer les mécanismes nationaux de coordination et de suivi en mesure d'apporter une réponse efficace aux défis posés par la criminalité transfrontalière et les risques d'insécurité.

Le programme est **innovant** car, par son approche transfrontalière, **il vise des frontières « oubliées »** (du Gabon, du Cameroun et du Tchad) qui ne sont pas aujourd'hui la cible de programmes d'envergure de prévention des conflits et consolidation de la paix, malgré l'existence de plusieurs vecteurs de conflits. Il prend en compte une **thématique peu étudiée**, et donc pas encore visée directement par les programmes de consolidation de la paix dans la sous-région, mais qui représente un facteur majeur d'instabilité dans la sous-région: **le trafic illicite d'espèces sauvages et de ressources naturelles, la criminalité organisée, et leurs répercussions sur les jeunes.**

Pour ce faire, le programme vise trois pays, dont deux n'ont pas de frontières contiguës (Tchad et Gabon), permettant ainsi **d'occuper un espace géographique important** pour un impact direct et des répercussions

³ Cf. *L'Afrique centrale, une région en retard ? Premier rapport d'évaluation stratégique sous-régionale du PNUD*, Mars 2017, p. 37

positives sur un réseau bien plus vaste, par rapport aux projets transfrontaliers partageant les mêmes frontières. Enfin, **en intégrant la dimension de la pandémie du Covid-19**, le programme va tester de nouvelles approches de prévention des conflits potentiels liés au virus, sur la base des leçons apprises de l'épidémie Ebola et des programmes en cours. Ces nouvelles approches pourront être des bonnes pratiques ré-exploitable et à partager, cette épidémie ou d'autres étant susceptibles de se reproduire dans les années à venir.

Résumer le mécanisme de consultation adopté pour formuler le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris (i) via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant, et (ii) avec les communautés cibles et la société civile.

Le présent projet est issu d'un projet sous-régional portant « Renforcement des capacités des jeunes en gestion de mouvements associatifs et en prévention des conflits et des violences, et contribution de la jeunesse à l'alerte précoce pour la paix et la sécurité en Afrique centrale » ; projet adopté au Forum panafricain des jeunes pour la culture de la paix et la lutte contre la radicalisation en vue de la création d'un système d'alerte précoce en Afrique centrale (Libreville/Gabon 30 novembre – 02 décembre 2017).

Elaboré sous la coordination de l'UNESCO, ce projet sous-régional a vu la participation non seulement de la CEEAC, de l'UNOCA et de l'OIF mais également des représentants des Conseils nationaux de la jeunesse et des Coordinations nationales du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (PAYNCOP) des pays de la sous-région.

Circonsrite à trois pays (Cameroun, Gabon et Tchad), l'élaboration dudit projet sous-régional, sous la conduite du Bureau du Coordonnateur résident du Gabon, en vue d'une soumission au PBF a mobilisé l'UNESCO, la CEEAC, ainsi que l'ONUDC. L'OIM a été associée à une partie de la réflexion également. En tant que bénéficiaires, les jeunes ont tout aussi contribué à sa formulation, par le biais des consultations conduites par l'UNESCO, y compris en ligne pour cause de restrictions liées à la pandémie Covid-19, auprès des représentants des Coordinations nationales du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (PAYNCOP) **à travers ses trois coordinations nationales (PAYNCOP Gabon : 30 associations membres dont 3 sont présentes dans la province du Woleu-Ntem (Oyem et Bitam) ; Cameroun : 350 membres dont 2 à la frontière Cameroun-Gabon, plus précisément à Ebolowa et à Kye-Ossi et 35 associations à la frontière Cameroun-Tchad, notamment dans le département du Logone et Chari (parc Waza) ; PAYNCOP Tchad : 54 membres dans la région du Lac Tchad).**

Co-organisateur du Forum panafricain des jeunes, ci-dessus rappelé, le Gouvernement gabonais, par le biais du Ministère en charge de la jeunesse et au titre de la présidence en exercice de la CEEAC, a été impliqué dans l'élaboration et l'adoption du projet dès sa phase initiale sous-régionale. Les deux autres Gouvernements en ont été saisis, par le canal de leurs Ministres en charge des affaires étrangères, ceux en charge de la défense et ceux en charge de la sécurité ou de l'intérieur, par une déclaration lue par une délégation des jeunes désignée par les participants du Forum panafricain des jeunes susmentionné, à la 45^{ème} réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique Centrale (UNSAAC), le 08 décembre 2017.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁴ : Score 2

Spécifiez le pourcentage 47,16 (%) et le montant (1 886 500 \$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :

⁴ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

Degré de risque du projet⁵ : 1

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁶) :

2.3 Prévention/gestion des conflits

Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue :

Gabon :

Effet 3 : « D'ici 2022, le Gabon a amorcé la diversification et la transformation structurelle de son économie, développé des chaînes de valeurs, mis en place des systèmes productifs innovants et créé des emplois suffisants et viables au profit des jeunes et des femmes »

Effet 4 : « D'ici 2022, le Gabon améliore la préservation de la biodiversité et la gestion de ses ressources naturelles, notamment forestières, minières, énergétiques et foncières, de manière compatible avec la durabilité environnementale. »

Tchad : (i) développement du capital humain : (ii) protection sociale, gestion des crises et durabilité ; (iii) gouvernance, paix et sécurité.

Au Cameroun : en ligne avec les principales orientations: développement harmonieux et équilibre du territoire ; décentralisation dans la planification de interventions de développement ; et parmi les piliers : la transformation structurelle économique, le secteur rural et la protection de l'environnement ; le développement du capital humain, l'éducation, la formation et l'employabilité.

Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue :

- **Principalement ODD16, Paix et justice**
- **Mais aussi ODD 5** (accent sur les jeunes filles);
- **ODD 3** (dimension Covid-19);
- **ODD 15** (Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres)

Le cas échéant, Objectif National Stratégique auquel le projet contribue :

Cf. ci-dessous I b, pages 22-23.

Type de demande : Nouveau projet <input type="checkbox"/> Révision de projet <input checked="" type="checkbox"/>	Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document : Extension de la durée : <input checked="" type="checkbox"/> Durée additionnelle du projet en mois : 6 mois, soit 30 mois de durée totale. Changement de résultat / sujet : <input type="checkbox"/> Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : <input type="checkbox"/> Budget PBF supplémentaire : <input type="checkbox"/> Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : USD XXXXX Brève justification de la No Cost Extension : <i>NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet</i>
--	---

⁵ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁶ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

<i>en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.</i>
--

Le projet a démarré officiellement le 14 Octobre 2020 avec le décaissement de la première tranche de financement.

La mise en œuvre effective des activités opérationnelles a connu un retard en raison, entre autres, du recrutement du staff et d'autres activités de mise en place qui ont pris plus de temps que prévu (6 mois). La complexité du projet et certaines contraintes structurelles et conjoncturelles (spécificités pays dans les mécanismes/dispositifs institutionnels d'accompagnement) ont également impacté le démarrage et la mise en œuvre des activités. Au Gabon, la mise en œuvre opérationnelle du projet a eu lieu officiellement le 31 mars 2022. En dépit de ces contraintes, le projet a enregistré des réalisations tangibles et les progrès vers l'atteinte des objectifs sont effectifs.

Il s'agira exclusivement de l'extension de la durée du projet de six mois au-delà de la durée initiale, sans modification sur le cadre des résultats et des activités. Elle permettra de rattraper le retard pris au démarrage, de mettre en œuvre les activités restantes, de capitaliser les acquis actuels pour un impact plus important et dans la perspective de la mise à échelle et d'asseoir la stratégie de sortie (exit strategy) dans l'optique de la pérennisation et de la durabilité.

Par ailleurs, l'extension servira aussi à finaliser les lignes de base manquantes et de réaliser l'évaluation finale indépendante de qualité du projet sur les trois pays. Elle permettra ainsi d'accélérer et d'exécuter plus pertinemment le plan de S&E qui sera donc réévalué, de collecter et analyser les informations et données manquantes ou supplémentaires, de faire le suivi de certains indicateurs clés, et surtout de mesurer la contribution effective du projet en ce qui concerne la participation des jeunes à la consolidation de la paix et au développement dans les zones transfrontalières des trois pays, la préservation du patrimoine naturel et le renforcement de la coopération et de l'intégration sous-régionale.

Du fait que l'extension sollicitée est sans coût additionnel, les 2 Agences de mise en œuvre utiliseront le reliquat de certaines lignes d'activités non consommées. Elles procéderont à une réallocation des ressources pour mener les activités restantes et atteindre toutes les cibles prévues d'une part et pour couvrir les coûts liés aux ressources humaines et de fonctionnement dans les 3 pays d'autre part. A cet effet, une révision budgétaire de moins de 15% par résultat a été effectuée.

SIGNATURES DU PROJET : GABON

AGENCES RECIPIENDAIRES GABON

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA
CULTURE (UNESCO)

Nom du Représentant : *Eric Voll BI*

Signature :

[Redacted Signature]

Date et visa :

8/07/2022



OFFICE DES NATIONS-UNIES CONTRE LA
DROGUE ET LE CRIME (ONUDC)

Nom du représentant: *Amado Phillip de ANDRES*

Signature :

[Redacted Signature]



Date et visa : *7 Septembre 2022*

Coordonnatrice Résidente

Nom : *Savina Annassari*

Signature

[Redacted Signature]



Date & visa :

9/9/2022

Représentant(e) du gouvernement national

Nom : *Mickael Moussa Adamo*

Signature :

[Redacted Signature]



Titre : *Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères*



Date et visa :

28 SEP. 2022

Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)

Nom du représentant : *Elizabeth SPEHAR*

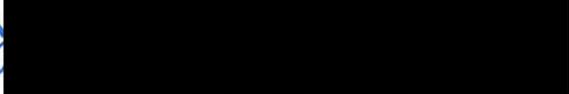
Signature :

[Redacted Signature]

Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui
consolidation de la paix

Date & visa : *9 December 2022*

SIGNATURES DU PROJET : TCHAD

<p>AGENCES RECIPIENDAIRES TCHAD</p> <p>ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE (UNESCO)</p> <p>Nom du Représentant : <i>Paul Coustere</i></p> <p>Signature : </p> <p>Date et visa : <i>08/09/2022</i></p> <p>OFFICE DES NATIONS-UNIES CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME (ONUDC)</p> <p>Nom du représentant: <i>Amado Philip de ANDRES</i></p> <p>Signature : </p> <p>Date et visa : <i>7 septembre 2022</i></p>	<p>Représentant(e) du gouvernement national</p> <p>Nom : <i>Dr A</i> </p> <p>Signature : </p> <p>Titre : <i>Pour le Ministère de l'Economie et de la Planification de l'Economie à la Planification du Développement et à la Coopération Internationale</i></p> <p>Date et visa : <i>3 OCT 2022</i></p>
<p>Coordinatrice Résidente</p> <p>Nom : <i>Violette KAKYOMYA</i></p> <p>Signature : </p> <p>Date & visa :</p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Nom du représentant : <i>Elizabeth SPEIAR</i></p> <p>Signature : </p> <p>Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date & visa : <i>9 December 2022</i></p>

SIGNATURES DU PROJET : CAMEROUN

AGENCES RECIPIENDAIRES CAMEROUN

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA
CULTURE (UNESCO)

Nom du Représentant : *Paul Coustere*

Signature :

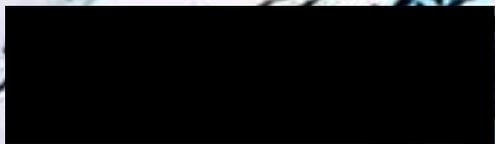


Date et visa : *08/07/2022*

OFFICE DES NATIONS-UNIES CONTRE LA
DROGUE ET LE CRIME (ONUDC)

Nom du représentant: *Amado Philip de ANDRES*

Signature :

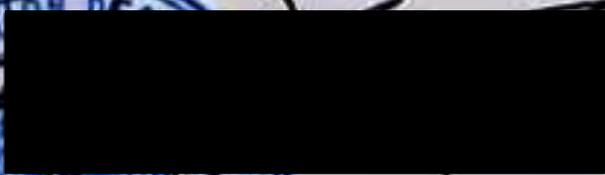


Date et visa : *7 septembre 2022*

Coordonnateur Résident

Nom : *Matthias Z. Noah*

Signature :



Date & visa :



Représentant du gouvernement national (Cameroun)

Nom : *Daouda Daouda MEY*

Signature :



Daouda MeY

Titre : *Ministre de l'Economie, de la Planification et de
l'Aménagement du Territoire*

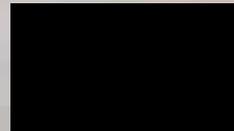
Date et visa :

11 NOV 2022

Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)

Nom du représentant : *Elizabeth SPEHAR*

Signature :



Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la
consolidation de la paix

Date & visa :

9 December 2022



I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement l'analyse de conflit et la relation entre les conclusions de l'analyse et le projet.

L'analyse contextuelle permet de cerner les facteurs d'instabilité et menaces à la paix, la réponse des différents acteurs et les opportunités pour la paix que cette dernière suggère.

1. Facteurs de conflit et d'instabilité

Du fait des crises et des conflits récurrents, l'Afrique centrale est, depuis les années 1990, en proie à une vulnérabilité et une fragilité sécuritaires manifestes, notamment à ses frontières. L'isolement géographique de ces régions, la présence et les capacités limitées de l'État, les faibles opportunités pour les jeunes hommes et jeunes femmes, l'homogénéité ethnique des communautés transfrontalières (les frontières ayant été, pour la plupart, définies pendant la période coloniale et ont été imposées aux populations locales) ont conduit à la nature « poreuse » des frontières qui sont difficiles à contrôler par les moyens traditionnels. De récentes études du PNUD⁷, de l'UNESCO, de l'UNOCA et de l'ONUDC mettent en évidence cinq facteurs de fragilité et de conflit :

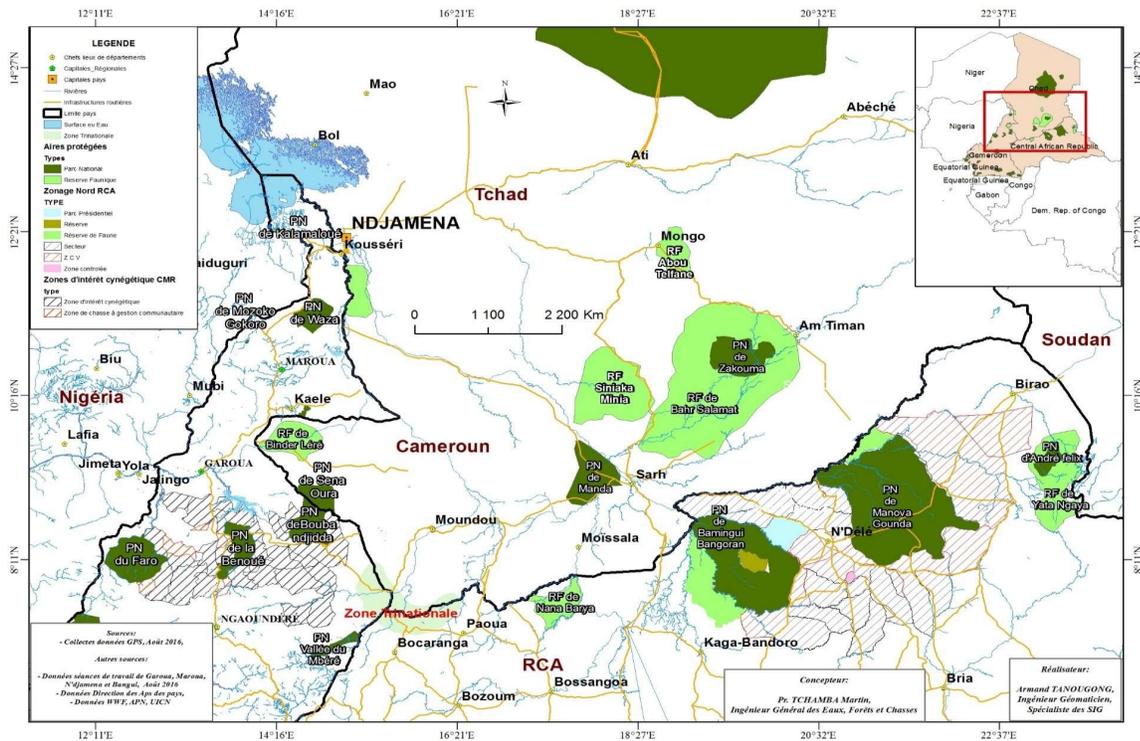
- la porosité des frontières et la faible présence de l'Etat
- la présence de groupes armés
- la confiance limitée entre population et Etats
- la marginalisation des jeunes, et notamment des jeunes femmes
- les activités illicites transfrontières

⁷ <https://www.africa.undp.org/content/rba/fr/home/presscenter/pressreleases/2017/03/14/le-pnud-pr-conise-une-approche-sous-regionale-pour-garantir-la-paix-et-la-stabilite-en-afrique-centrale.html>

Ces cinq facteurs, tous reliés les uns aux autres, ont été récemment aggravés par un sixième facteur : la pandémie de Covid-19, qui accroît la pression, déjà importante, sur les autorités civiles et militaires.

Porosité des frontières et faible présence de l'Etat

Nombreux sont les conflits en Afrique centrale qui ont une nature transfrontalière, du fait notamment de la porosité des frontières et de la faible présence des États dans les régions transfrontalières. Avec une frontière de 1 094 km entre le Cameroun et le Tchad et une frontière de 295 km entre le Cameroun et le Gabon, l'insécurité qui prévaut dans ces régions est d'abord la conséquence de la porosité des frontières entre les trois États. En effet, ces zones transfrontalières ont en commun non seulement la **faible présence, voire absence de l'État, par rapport au contrôle des frontières territoriales**, mais aussi le **manque d'infrastructures et de services sociaux de base** (hôpitaux ou centres de santé, écoles, centres de formation, adduction d'eau potable, routes...). Comparativement aux zones plus centrales de ces pays, les zones de frontières sont moins développées. Quand bien même certaines infrastructures existent, elles sont souvent insuffisantes, inadaptées, sous-équipées ou pas fournies en personnel qualifié.



Au sein de ce vaste espace, l'Extrême-Nord du Cameroun est peu accessible et difficile à sécuriser du fait de la médiocrité du réseau routier et de la déficience des moyens de communication, du sous-effectif des services gouvernementaux et de la faible présence des services de sécurité, du moins avant 2010. A la suite des attaques des groupes armés non étatiques dans le Grand Nord du pays (Extrême Nord et Nord, couverts par ce programme), des milliers des personnes ont été déplacées depuis 2013 dans une région déjà éprouvée par des faiblesses structurelles ainsi que connaissant des **sécheresses récurrentes** (2009, 2011), des **inondations** (2010, 2012, 2014, 2019) et des **épidémies** (choléra, 2018). Le nombre de **personnes déplacées** internes est passé de 60 000 personnes en décembre 2014 à près de 300 000 en décembre 2019.

Le Gabon et le Cameroun sont séparés par une frontière à proximité de laquelle se trouvent deux des cinq chefs-lieux départementaux de la province du Woleu-Ntem. Il s'agit des villes de Bitam et de Minvoul. De manière plus précise, la frontière se délimite par la localité de Kye-Ossi au Nord-Ouest, au Centre par la ville de Minvoul dont la localité de Newton constitue la porte d'entrée et de sortie. Au Nord-Est de ladite frontière, le Parc de Minkébé. A chacune de ces trois zones de démarcation est attachée un fleuve, respectivement le Ntem, le Nkom et l'Ayina, un fleuve proche du Parc de Minkébé et qui facilite également l'accès des personnes en provenance

du Congo-Brazzaville sur le territoire gabonais. L'espace Tri-national de Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM) comprend le **Parc de Minkébé (Gabon)** et la **Réserve de faune du Dja (Cameroun)**, inscrits tous deux sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1987. Le TRIDOM est un complexe transfrontalier d'environ 150 000 km², composé de 12 aires protégées et leur périphérie, ainsi qu'une vaste interzone comprenant des exploitations forestières, minières et agro-industrielles. L'ensemble est situé à cheval sur les frontières du Cameroun, du Congo et du Gabon.



Extrait de carte d'après WWF, patrouilles anti-braconnage 2018

Le long de la frontière Cameroun-Gabon, l'autorité de l'État, bien qu'existante, n'a pas, cependant, une présence significative, suffisamment forte et dissuasive aux frontières. Du coup, ce sont de véritables « zones grises » au sens d'espaces territoriaux dans lesquelles les États ont du mal à affirmer leur contrôle et qui finissent par être « administrées » par des micro-autorités alternatives, le plus souvent criminelles. Cela est facilité par la situation géographique éloignée des centres de prise de décisions et l'étendue du massif forestier du Parc de Minkébé qui nécessite d'énormes moyens financiers pour être aménagé. La perméabilité des frontières entre ces deux pays permet non seulement la libre circulation des bandes criminelles mais également celle des populations locales frontalières.

Le **Tchad**, dont la capitale N'Djamena est elle-même située sur la frontière avec le Cameroun, est toujours fort affecté par la crise occasionnée par Boko Haram. En effet, l'insécurité créée par ce groupe prive le Tchad, pays totalement enclavé, de l'accès aux ports de Douala (Cameroun) et de Harcourt (Nigéria) dont son économie dépend. Le tissu industriel étant très pauvre au Tchad, c'est essentiellement de ces deux pays que proviennent les biens de consommation manufacturés. C'est aussi par ces voies que le Tchad exporte ses matières premières (coton, gomme arabique, bétail, pétrole depuis 2003). Située au Sud-Ouest du Lac Tchad, la province de Mayo-Kebbi Ouest (MKO) est frontalière avec les départements voisins camerounais de Mayo Kani, Mayo Louti et Bénoué, couvrant ainsi les provinces du Nord et de l'Extrême Nord du Cameroun. **Cette zone géographique est particulièrement exposée aux trafics transfrontaliers (de drogue et d'armes), ainsi qu'à d'autres formes de criminalité** (enlèvements contre rançon, traite transfrontalière des personnes entre le Tchad et le Cameroun). Les gains illicites tirés de ces activités criminelles contribuent à alimenter les flux de revenus des réseaux criminels transnationaux et des groupes armés non étatiques de la région, notamment Boko Haram/ Islamic State in West Africa Province (ISWAP).

En particulier, au cours de 2019, la **province de MKO** a été la cible d'une campagne concertée **d'enlèvements transfrontaliers**, à laquelle les autorités centrales et locales n'ont pu mettre fin, en dépit d'efforts importants. Généralement, les groupes armés basés de l'autre côté de la frontière, au Cameroun, passent au Tchad pour enlever des propriétaires terriens et des éleveurs relativement aisés pour lesquels ils exigent des rançons de

plusieurs millions de francs CFA (milliers d'USD). Cette activité criminelle, menée en grande partie par de jeunes hommes, a un impact délétère sur les relations transfrontalières et sur l'économie locale. Beaucoup de familles tombent dans une situation d'endettement insurmontable en raison du niveau des rançons qu'elles sont obligées de payer. Le **gouverneur de MKO a lancé une campagne militaire en janvier 2020** pour tenter de remédier à la dégradation de la situation. Bien que certains kidnappeurs aient été appréhendés, la vague d'enlèvements s'est poursuivie. Lors d'une visite dans la région fin février 2020, le **président Déby** a appelé la population à collaborer avec les forces de défense et de sécurité pour débusquer les ravisseurs et il **a affirmé que l'argent récolté ravitaillait Boko Haram**. Les jeunes (hommes et femmes) de cette région transfrontalière ont donc un rôle important à jouer pour renforcer la réponse à ce fléau et aussi pour renforcer les capacités de la région dans les domaines de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix.

Dans l'ensemble de la zone considérée, les conflits d'ordre intercommunautaire sur fond de tribalisme, de menaces sur la cohabitation inter-ethnique et de xénophobie, révèlent la faiblesse des mécanismes traditionnels de prévention et de gestion pacifique des conflits, qui sont devenus obsolètes/inadéquats par rapport aux nouvelles dynamiques de conflits amenés par l'extrémisme violent et les groupes armés de toutes sortes. Notamment, le manque d'inclusion au sein de ces mécanismes des jeunes garçons et filles affaiblit en grande partie la légitimité et la crédibilité de tels mécanismes, face à l'intérêt que les groupes armés portent notamment à cette catégorie de la population.

La menace posée par les groupes armés

Parti de l'État de Borno, épice de son insurrection au Nigéria, Boko Haram a fini par essaimer, depuis 2009 au Cameroun et dans l'ensemble de la région du Lac Tchad. Depuis 2014, une *Task Force multinationale* a été établie pour faire face aux attaques des groupes armes non étatiques, notamment Boko Haram/ISWAP, opérant à la conjonction frontalière Cameroun-Tchad. Les régions frontalières du Cameroun et du Tchad ont longtemps souffert de l'absence de l'État de droit. Les activités criminelles de Boko Haram/ISWAP ont eu pour conséquence des déplacements massifs de population dans les zones frontalières auxquels s'est ajoutée l'arrivée d'un nombre important de réfugiés au Cameroun, en provenance du Nigéria (110 627 d'après les estimations de l'UNHCR de février 2020). En 2019, la région de l'Extrême-Nord du Cameroun a enregistré 374 attaques menées par Boko Haram, principalement dans les arrondissements de Fotokol, Makary, Kolofata, Mora, Waza, Mayo-Moskota et Hile-Alifa. Depuis le début de 2019, elle a également connu une résurgence de la violence, entraînant de nouveaux déplacements internes (plus de 50,000 personnes), des attaques contre l'armée, des prises d'otages et des meurtres. Les populations civiles subissent de graves atteintes à leurs droits et à leur intégrité physique, avec des enlèvements de personnes contre rançon (voir page suivante pour plus de détails). Ces attaques s'accompagnent souvent de vols de bétail.⁸

Indépendamment des liens multiculturels des tribus frontalières, la progression et l'implantation de Boko Haram/ISWAP sur la frontière camerounaise ont ainsi été facilitées par la précarité de la **situation socio-économique qui prévaut dans l'Extrême-Nord camerounais** mettant à mal des services de base déjà exsangues. Cette région est en effet stratégique pour le commerce entre le pays et ses voisins, notamment le Tchad et le Nigéria. De plus, la crise sécuritaire à l'Extrême-Nord a aussi pour conséquence la **réduction d'environ 15% de la superficie des terres cultivées**. Ces phénomènes sont amplifiés par la **forte croissance démographique que connaît l'Extrême Nord**. Avant l'arrivée de Boko Haram, l'Extrême-Nord était déjà la région la plus pauvre du pays, avec 74,3% de la population vivant sous le seuil de pauvreté (moyenne nationale : 34.5%)⁹. Bien que l'Indice de Développement Humain (IDH) du Cameroun pour 2018 s'établisse à 0.563, plaçant le pays dans la catégorie « développement humain moyen », lorsque cette valeur est révisée pour tenir compte des inégalités, l'IDH descend à 0.371, soit une perte de 34.1 % due aux inégalités dans la répartition des indices

⁸ *Évaluation stratégique de la criminalité organisée dans la région de l'Afrique centrale*, Interpol et Enact, septembre 2018, p. 24

⁹ Le nombre d'habitants vivant en dessous du seuil de pauvreté y a augmenté de 12 % entre 2007 et 2014, pour s'établir à 8,1 millions ; 56 % des pauvres vivent dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord. 74,3 % des habitants de l'Extrême-Nord vivent sous le seuil de pauvreté, cf. *La crise Boko Haram et ses répercussions sur le développement dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun*, ONU – Commission économique pour l'Afrique, Addis-Abeba, 2018, p.4

des dimensions de l'IDH (Rapport National sur le Développement Humain-RNDH 2019). Parmi les régions les plus affectées, le Nord et l'Extrême Nord se distinguent par une pauvreté multidimensionnelle très élevée : les IPM (Indice de Pauvreté Multidimensionnelle) y sont respectivement de 0,452 et 0,509 avec des incidences respectives de 80% et de 91%. Dans ces régions, les pourcentages des privations subies par les pauvres sont aussi très élevés (au-dessus de 55%). Elles enregistrent également des taux d'extrême pauvreté multidimensionnelle les plus élevés qui sont respectivement de 56% et 64% (RNDH 2019).

Le contexte d'insécurité provoqué par les attaques de Boko Haram/ISWAP a reconfiguré le paysage conflictuel des zones frontalières Cameroun-Tchad. Les **conflits traditionnels inter/intracommunautaires s'aggravent en raison de conflits sur la gestion des ressources, ainsi que des conflits et tensions sporadiques entre les communautés des déplacés/refugiés et les populations d'accueil**. L'exode des populations en direction des zones plus sécurisées produit les mêmes effets conflictuels. Par ailleurs, du fait de leur isolement géographique et du faible niveau de développement, les populations des zones frontières, et notamment les jeunes, sont les plus vulnérables au recrutement par les groupes criminels ou armés, faisant de l'Afrique centrale la région au taux « *le plus élevé d'enrôlement d'enfants dans des groupes armés* ». ¹⁰

L'insécurité liée aux violences perpétrées par les groupes armés a eu des répercussions dévastatrices sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations. En particulier, les pêcheurs commerciaux présents dans le bassin du Lac Tchad, venus de l'Afrique de l'Ouest (Nigéria, Niger, Mali, Ghana, etc.) et du Centre (Cameroun, République Centrafricaine, etc.) ont été privés de leur accès aux ressources halieutiques, et donc de leurs moyens d'existence. C'est ainsi que depuis la multiplication des attaques armées dans la province du Lac, un nombre important de pêcheurs qui y exerçaient leurs activités a dû se déplacer vers d'autres.

Une confiance limitée entre population et Etats

A cela s'ajoute la faible confiance des populations en leurs États, lesquels, du fait d'une présence réduite dans les régions transfrontalières, ne sont pas en mesure de lutter contre les activités criminelles de façon efficace. Cela contribue à l'établissement de **zones de « no man's land » où l'impunité règne**, en aggravant encore plus le manque de confiance des populations, et notamment des jeunes, envers les pouvoirs publics.

Un réel besoin d'établir un dialogue avec tous les membres des communautés frontalières (y compris dirigeants locaux, groupes ethniques, chefs religieux et représentants de la société civile dont les organisations de femmes, femmes commerçantes, etc.) se fait sentir. La majorité de ces communautés sont économiquement et politiquement marginalisées ; il faut en tenir compte et les associer, afin de contribuer à traiter les causes sous-jacentes de la vulnérabilité, du trafic illicite et de la criminalité transfrontalière.

Une population jeune, marginalisée et vulnérable

A ces facteurs de vulnérabilité socio-économique, s'ajoute la marginalisation des jeunes, et surtout des jeunes filles, au sein de leur communauté, et leur faible participation à la prise de décision. ¹¹

Avec 5,1 naissance par femme (contre 4,6 dans le reste de l'Afrique), les pays d'Afrique centrale ont **une population très jeune avec un taux de fertilité élevé**. L'on estime à 45% la population de moins de 15 ans et à environ 36% celle dont l'âge varie entre 15 et 35 ans (UNOCA). Selon le dernier rapport de l'OIF sur la situation des jeunes dans l'espace francophone, ¹² le pourcentage de jeunes dans les trois pays se présente comme suit : **Cameroun** (77,5% de 0 à 34 ans et 34,8% de 15 à 34 ans) ; **Gabon** (70,5% de 0 à 34 ans et 34,7% de 15 à 34 ans) et **Tchad** (80,9% de 0 à 34 ans et 33,8% de 15 à 44 ans) Dans les zones frontalières, qui sont parmi les plus rurales des pays concernés, le taux de scolarisation est plus faible que la moyenne nationale, tandis que le chômage et le travail précaire frappent une grande partie de la population.

Les disparités entre les sexes sont particulièrement marquées, l'indice de la parité des sexes n'étant que de 0,90 (c'est à dire 90 filles scolarisées pour 100 garçons) dans la sous-région selon les projections de l'UNICEF

¹⁰ <https://www.grip.org/en/node/1788>

¹¹ Dans l'impossibilité de consulter directement les jeunes lors de la préparation de ce projet notamment du fait des restrictions liées à la pandémie Covid-19, nous avons opté pour la consultation d'acteurs intermédiaires, dont l'organisation faîtière PAYNCOP et son réseau d'associations, laquelle connaît bien la situation de la jeunesse et a fait remonter ses préoccupations aux agences partenaires du projet. Un diagnostic plus détaillé de la situation des jeunes et de leurs organisations fera l'objet de la première activité du projet.

¹² <https://jeunesse.francophonie.org/actualites/item/774-rapport-sur-la-situation-des-jeunes-de-l-espace-francophone-2018>

qui se fondent sur les données relatives à la scolarisation et soulignent l'importance des obstacles à la réalisation de l'ODD4. Ces données nationales sont bien plus préoccupantes encore dans les régions frontalières, aux populations rurales plus dépendantes de structures de pouvoir archaïques et de croyances traditionnelles. Selon le Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP) du Cameroun, les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua du Cameroun (soit trois régions concernées par ce programme) sont les régions les moins scolarisées¹³. En outre, les filles y sont moins scolarisées et moins alphabétisées que les garçons, du fait des croyances et préjugés des parents, des mariages forcés et précoces, du rôle joué par les filles dès un très jeune âge dans les tâches ménagères et en soutien de la famille, ainsi des situations de harcèlement sexuel par les enseignants.¹⁴ L'UNFPA¹⁵ estime qu'« en dépit des progrès importants du niveau de l'éducation primaire universelle dans le monde, **les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre disposent du plus grand nombre d'enfants non scolarisés au monde**» avec une tendance à la hausse. Le RNDH 2019 donne des taux nets de scolarisation de 44.4% dont 41.30% pour les filles et 47.56% pour les garçons au Cameroun. Seuls 41 % des filles (contre 50% de garçons) au Gabon, et 87% des filles (contre 100 garçons) au Tchad transitent par l'école secondaire (Rapport UNFPA 2018). Le pays de la région où les filles sont le plus défavorisées en matière d'éducation demeure le Tchad (0,7)¹⁶.

Sans véritable instruction, ni formation professionnelle, les **jeunes de la région de l'Extrême Nord du Cameroun**, vivant en dehors des opportunités d'emploi et de réalisation sociale, sont plus exposés aux sirènes de la radicalisation et de l'instrumentalisation. En effet, **le taux de sous-emploi dans cette région est de 85,3% contre 69,6% au niveau national**. Le taux d'alphabétisation des individus de 15 ans ou plus est de 40,1% dans l'Extrême-Nord contre 74,3% en moyenne nationale. Le taux d'utilisation de l'électricité est de 21,4% contre 62,1% en moyenne nationale. Par ailleurs, d'après l'UNHCR (mars 2020), **la population totale de réfugiés, personnes déplacées internes (PDIs) et retournés est estimée à 526,180** dont les mineurs et les femmes (respectivement 53.52% et 60% de la population réfugiée et 49.3% et 64% de la population déplacée¹⁷) sont, en proportion, les victimes les plus touchées. Les conditions de vulnérabilité des PDIs et réfugiées se sont détériorées en raison notamment de la perte de biens, l'accès limité aux services et la stigmatisation par les membres des collectivités soupçonnés de collaboration et d'affiliation avec des groupes armés non étatiques¹⁸. Ces facteurs les rendent plus vulnérables aux discours radicaux, au recrutement par les groupes armés et/ou engendrent leur participation, à différents niveaux, dans des activités criminelles de nature transfrontalière; elles sont également victimes des enlèvements contre rançon ainsi que du trafic et de la traite des personnes à la frontière entre le Tchad et le Cameroun ainsi que particulièrement vulnérables aux effets multiples dus aux activités de braconnage et de trafic de ressources naturelles aux frontières des trois pays (particulièrement le braconnage des éléphants et pangolins).

L'infiltration de Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun a en effet été facilitée par l'enrôlement des jeunes désœuvrés dans cette région pauvre et délaissée. Ces derniers ont été recrutés par le biais d'incitations financières ou matérielles ainsi que par le biais du prosélytisme fondamentaliste islamique. Ces mêmes jeunes sont aussi acteurs et victimes du trafic entretenu, entre autres par Boko Haram, des produits illicites circulant le plus tels que le bongo (variante du haschich), le *tramol*, et les armes légères et de petit calibre (ALPC). Les deux produits stupéfiants semblent constituer un fléau qui impacte davantage la jeunesse, notamment dans les zones de frontières où le tramol circule largement. En entraînant la perturbation des circuits commerciaux et le bouleversement des moyens d'existence des habitants et en provoquant la fermeture d'écoles et de marchés, les activités criminelles de Boko Haram ont des effets dévastateurs sur les populations vulnérables que sont, en particulier, les femmes et les enfants.

¹³ <http://www.bucrep.cm/index.php/fr/recensements/3eme-rgph/resultats/47-3eme-rgph/volume-ii--analyses-thematiques/126-resume-scolarisation-alphabetisation-instruction>

¹⁴ <https://www.humanium.org/fr/la-sous-scolarisation-des-jeunes-filles-au-cameroun/>

¹⁵ UNFPA, Rapport sur les adolescents et les jeunes 2018

¹⁶ Source : Direction de l'Analyse et de la Prospective (DAPRO)/MENPC.

¹⁷ Cameroun Extrême Nord : Statistiques des réfugiés et PDIs, UNHCR, 15 Mars 2020

¹⁸ Cameroon Humanitarian Response Plan, UN, Jan. 2019

Face aux violences de Boko Haram, **les jeunes filles** jouent des rôles multiples. Certaines, ralliées au mouvement de manière spontanée ou forcée, usent de la relative discrétion que leur procure leur statut de femmes pour faire passer du matériel ou des messages, voire commettre des attentats-suicides. D'autres sont kidnappées et servent de moyen de recrutement de jeunes hommes démunis attirés par la promesse d'une « épouse ». Les jeunes filles déplacées et réfugiées sont particulièrement vulnérables au risque de kidnapping. Cette situation a poussé des jeunes filles à s'engager au sein de la société civile pour la protection des femmes et des filles ainsi que l'assistance aux survivantes des violences commises par le groupe.

Dans la zone frontalière Gabon – Cameroun, plusieurs facteurs contribuent à l'instrumentalisation des jeunes en tant que vecteurs d'insécurité: le chômage, la pauvreté, l'absence de perspectives d'avenir, accrue en milieu rural, liée au manque de structures et de mécanismes de professionnalisation et d'insertion socioprofessionnelle des jeunes, diplômés ou non. Pour ce qui concerne, par exemple, le développement humain, selon le Rapport national 2019 (PNUD 2020), la région du Sud du Cameroun frontalière avec le Gabon fait partie des régions (avec le Sud-Ouest, l'Ouest, le Nord-Ouest et le Centre -sans Yaoundé) qui ont des IPM qui varient entre 0,230 et 0,300 avec des incidences qui oscillent entre 48% et 60%. Au Gabon, le niveau de chômage des jeunes est de 6,0% au-dessus du seuil maximum toléré pour les économies qui est 3% ; la province du Woleu-Ntem enregistre un taux de chômage des jeunes de 3,6 %¹⁹. Ce chiffre cache la réalité du travail précaire et informel. Pour les **jeunes des populations autochtones**, aux affres du chômage, de la paupérisation et de l'absence de perspectives qu'ils partagent avec les jeunes bantous, s'ajoute un sentiment plus fort de marginalisation et d'abandon du fait de leur appartenance communautaire et ethnique.

La province de **MKO (Tchad)**, qui comprend les peuples Moundang, Peuls, Ngambay et Massa, compte 57 % de moins de 18 ans (soit 435 300 personnes) parmi sa population, dont une **grande majorité (87 %) vit en zone rurale**. La population jeune de la province est organisée dans une certaine mesure, en particulier sous la forme d'ONG de jeunesse dans les principales villes de la province, bien que les jeunes — et surtout les jeunes femmes — ne soient pas bien intégrés dans les structures et les processus décisionnels locaux.

Au Tchad et à l'Extrême Nord du Cameroun, les initiatives en faveur de la prévention et de la gestion des conflits restent le plus souvent au niveau des décideurs communautaires, politiques et administratifs. Par ailleurs, les mécanismes locaux de dialogue, de médiation et de résolution des conflits sont faibles et peu effectifs du fait de la méfiance qui persiste au sein des communautés. L'exclusion des jeunes hommes et femmes des comités de prise de décision ne permet pas la capitalisation de leurs expériences et mise à contribution surtout en matière de prévention et gestion des conflits.

Les activités illicites transfrontières

Ces régions constituent souvent un terreau fertile pour les activités illicites de toute sorte (braconnage, activités terroristes, enlèvement contre rançon, etc.). **Sur le plan de la conservation, la zone frontalière Tchad-Cameroun abrite quatre principales aires protégées.**

Du côté Cameroun, le parc national de Boubandjida est le plus grand parc du pays avec une superficie de 220 000 ha. Bien qu'isolé, il est le dernier refuge où évoluent toutes les espèces d'animaux sauvages de la savane arborée propres à la région. Il jouxte le parc tchadien de **Sena Oura**. Le parc abrite lions, éléphants, girafes, buffles et plus de 300 espèces d'oiseaux. De gros efforts sont actuellement en cours pour le développer grâce au financement de l'Union européenne. Plus au sud se trouve **le parc national de la Vallée du Mbéré**, de petite taille mais qui est l'habitat saisonnier d'importantes populations d'éléphants et aussi une zone de convoitise des éleveurs transhumants en période difficile. De plus, cette zone est le théâtre de nombreux enlèvements d'éleveurs ou de leurs enfants contre rançon, entraînant morts d'hommes et pertes économiques considérables. **Entre 2015 et 2018, plus de 300 personnes ont été enlevées et plus de 2 milliards de francs CFA (environ US\$ 3.4 millions) de rançons** ont été versées par les familles d'éleveurs.

Du côté Tchad, la région du MKO abrite dans les deux départements du Lac Léré et Binder la réserve de faune de Binder Léré (RFBL). Le site, inscrit sur la Liste de RAMSAR (n. 1561) depuis 2005 et occupant une

¹⁹ Direction Générale de la Statistique (2016), *Analyse Thématique du Recensement Général de la Population et des Logements de 2013 du Gabon (RGPL-2013)*, p. 26.

surface de 135 000 ha, abrite un certain nombre d'espèces en voie de disparition telles que le lamantin, les crocodiles, les hippopotames et les guépards, et constitue un terrain d'alimentation pour de nombreux oiseaux d'eau. Cette aire protégée se trouve dans la même aire géographique que le **parc national de Séna oura** dans la région voisine du **Mayo Kebbi Est**. Ce parc est le **refuge des dernières populations les plus importantes d'éland de Derby**, qu'il partage avec le parc national de Bouba Ndjidda. Créé à l'initiative des communautés de Dari et Goumadji en réponse aux effets du changement climatique pour lutter contre la dégradation observée des ressources naturelles notamment la faune, il est engagé dans le processus de création d'une réserve de biosphère transfrontière avec les parcs de Bouba Ndjidda et de la Vallée du Mbéré au Cameroun dans le cadre du projet Biosphère et Patrimoines du Lac Tchad (BIOPALT) de l'UNESCO.

L'une des grandes menaces qui pèse sur ces aires protégées est le grand braconnage, qui se limitait autrefois à une chasse de subsistance mais est aujourd'hui motivé par la demande internationale d'ivoire et d'autres trophées d'espèces protégées, ainsi que la pêche intensive et les feux de brousse. Selon une étude de la CITES publiée en 2017, le **braconnage des éléphants, autrefois limité** à une chasse pour alimenter le marché local **est lié de manière croissante aux réseaux criminels organisés, et dans certains cas, aux rébellions armées**. La crise sécuritaire aigue dans cette région a considérablement sapé la résilience des communautés dans l'Extrême Nord du Cameroun et au Tchad, notamment leur capacité à absorber les chocs initiaux et à s'adapter au changement climatique, qui exacerbe les conflits autour de l'accès aux ressources naturelles (terre et eau), et notamment les conflits agriculteurs/éleveurs. À mesure que les terres deviennent arides et que les moyens de subsistance se précarisent, le terrain est de plus en plus propice au recrutement pour les groupes extrémistes.

Par rapport aux dynamiques et facteurs de conflits qui caractérisent la frontière Tchad/Cameroun, la situation à **la frontière Cameroun-Gabon** est beaucoup moins connue et étudiée faute d'une situation de conflit « ouvert ». Néanmoins, tout au long de la frontière Gabon-Cameroun, on peut observer plusieurs dynamiques et vecteurs d'instabilité plus ou moins latents, avec de fortes similitudes avec la situation décrite ci-dessus le long de la frontière entre le Cameroun et le Tchad, qui constituent d'une façon ou de l'autre, un *continuum* avec la frontière Tchad/ Cameroun, et notamment **les trafics illicites (drogue, stupéfiants, minerais, etc.), la criminalité environnementale et le braconnage (éléphants, trafic d'ivoire et pangolins)**. De l'observation de la situation sécuritaire, particulièrement fragile dans cette zone se dégagent deux paradoxes : 1) **la grande disponibilité de ressources naturelles** dont regorge l'espace qui aurait pu être un facteur de stabilité grâce à la prospérité économique liée à une exploitation efficace de ces ressources, se révèle être un facteur d'instabilité à cause de l'absence de régulation, de contrôle et de gestion rationnelle de l'accès à ces ressources ; 2) **le dynamisme juvénile de l'espace**, qui aurait pu être une source de développement dans ces zones, est au contraire exploité par les groupes criminels, constituant une véritable menace à la sécurité dans cet espace transfrontalier.

A l'extrémité Nord-Ouest de la frontière où se trouve le marché transfrontalier de Kye-Ossi, au Nord de Bitam (Gabon), ont cours des **trafics de drogue et de stupéfiants**. Le banditisme qui y sévit ressemble à la criminalité urbaine, caractérisée par des vols à mains armées, échanges des produits et articles de contrefaçon entre habitants des localités frontalières des deux pays, ainsi que des cartouches d'armes à feu, particulièrement prisées par les braconniers du Parc de Minkébé.

Bien que le potentiel minier du TRIDOM reste à déterminer, l'exploitation industrielle porte d'ores et déjà sur le fer et ses produits connexes, le nickel, le cobalt et le manganèse. Le paysage est couvert par les permis miniers. Les attributions des permis miniers dans ce paysage dont certains sont déjà en phase d'exploitation et d'autres en phase de prospection, empiètent sur les titres forestiers et les aires protégées. Les superpositions des permis miniers aux Unités Forestières d'Aménagement (UFA) ou aux aires protégées sont récurrentes. Cette situation est à l'origine de potentiels conflits entre les investisseurs des différents secteurs et constitue une menace pour la conservation, les chevauchements provoquant de grands impacts néfastes sur la biodiversité et l'environnement en général. L'exploitation minière artisanale fait partie des sources de revenu des populations de l'espace TRIDOM, et notamment des jeunes. Vocation première de la TRIDOM, la conservation est menacée et risque d'être hypothéquée du fait d'interventions, aux objectifs multiples et parfois contradictoires.

Au Nord-Est de la frontière, occupée par le grand massif forestier qui abrite le Parc de Minkébé, l'insécurité est davantage due à la **criminalité environnementale** qui sévit dans ce parc, qui est aussi situé sur une partie de la frontière Est du Gabon avec le Congo. Aire protégée de 7,567 km², le **parc national de Minkébé** abrite une riche biodiversité animale, dont une **importante population d'éléphants, estimée entre 17 000 et 26 800** (WCS 2005). Ce potentiel faunique et minier expose le Parc national de Minkébé à de nombreuses activités illicites comme la prospection clandestine des alluvions aurifères ou l'exploitation illégale du bois mais aussi le braconnage des éléphants, en particulier, et la contrebande d'ivoire. Le **braconnage des éléphants** pour la contrebande de l'ivoire, qui fait intervenir des acteurs trans-étatiques qui profitent du caractère transfrontalier du parc, est une menace sérieuse sur sa population de pachydermes. Le Parc est également le théâtre du **braconnage et trafic international de pangolins**, qui s'est intensifié à partir de 2015. Les pangolins font partie des animaux visés par la criminalité liée aux espèces animales sauvages.²⁰

En dehors des nationaux des deux pays, ces acteurs trans-étatiques sont vraisemblablement à la fois des braconniers et des éléments des groupes armés venus des pays voisins. Le Conseil de sécurité des Nations unies a reconnu que le trafic des espèces sauvages en Afrique centrale alimente les conflits, constitue une source de financement pour les milices et groupes terroristes et menace la sécurité des Etats et de la sous-région. Ce constat a été appuyé par les organisations sous régionales comme CEEAC, la Commission des Forêts d'Afrique centrale et le Comité consultatif permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC). Le *continuum* d'activités illicites entre les trois pays, rendu possible par porosité des frontières, contribue par ailleurs au financement de groupes prônant l'extrémisme violent, tels que Boko-Haram/ISWAP, perpétue les conflits en cours et génère des conflits latents dans les pays en paix comme le Gabon, ce qui alimente l'insécurité frontalière et transfrontalière sous-régionale. Le caractère transfrontière du programme sur les trois pays à travers une très vaste zone est justifié par le fait que :

- braconniers, orpailleurs et trafiquants se déplacent entre les trois pays
- intervenir sur un seul site ne ferait que déplacer le problème : ainsi, d'après un rapport d'étape d'une étude ONUDC en cours dans la zone Tridom²¹, « *plusieurs orpailleurs étrangers rencontrés par exemple sur le site de la boule d'or à quelques kilomètres de Mintom au Cameroun, disent avoir migré vers ce site après avoir été expulsé du Parc de Minkebe au Gabon* ». L'étude souligne en outre qu'une grande partie de l'or illicitement extrait dans la zone Tridom y compris dans les sites miniers du nord du Congo et du Gabon transite par le Cameroun
- les Etats de la zone Tridom, dont les représentants sont très souvent impliqués dans des actes de corruption en lien avec le secteur aurifère, ne profitent pas de l'exploitation de l'or pour leur développement. L'illégalité qui entoure ce secteur est d'abord le signe et la conséquence de faiblesses structurelles que les Etats individuellement ou collectivement ne sont pas capables de combler
- il n'existe aucun mécanisme spécifique aux pays de la zone Tridom pour résoudre conjointement les problèmes liés à l'illégalité dans le commerce transnational de l'or, ni de cadre formel ou informel où les officiels des trois pays pourraient échanger entre eux sur ces questions. Alors que les enjeux de la traçabilité sont transnationaux, chaque Etat ne dispose que d'un cadre normatif national qui ne prend pas forcément en compte les réalités sur le terrain.

La pandémie de Covid-19

A ces facteurs s'ajoute la situation engendrée par la **pandémie du Covid-19**, qui affecte la sous-région : au Cameroun, le taux de cas positifs s'accroît rapidement (12 000 cas au 24 juin). Selon le Président Idriss Deby²², le Covid-19 représente « un ennemi invisible qui menace dangereusement le Tchad » (plus de 860 cas au 24 juin). Au Gabon, les premiers cas de Covid-19 en dehors de Libreville ont été enregistrés dans les villes frontalières. Parmi les 4 849 cas testés positifs au 24 juin, 85 se trouvent dans la province du Woleu-Ntem. Cette

²⁰ *Évaluation stratégique de la criminalité organisée dans la région de l'Afrique centrale*, op. cit., p. 12.

²¹ ONUDC, *Projet régional sur le Renforcement des capacités judiciaires des États membres de la CEEAC pour la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et le trafic des ressources naturelles ; Etude régionale sur le trafic de ressources minières comme source de financement des groupes terroristes et réseaux criminels dans certaines zones frontalières d'Afrique centrale* », rapport d'étape sur Tridom.

²² https://www.alwihdainfo.com/Tchad-COVID-19-le-confinement-total-inevitable-si-les-refractaires-persistent_a84672.html

nouvelle donne, qui s'ajoute aux vecteurs d'instabilité déjà existants, expose tout particulièrement les populations des régions frontalières, mal outillées à faire face à une telle pandémie: 1) la fermeture des frontières empêche le commerce transfrontalier entre ces pays, pénalisant en particulier les femmes qui font le petit commerce dans les marchés locaux, situation qui risquerait d'alimenter la prolifération d'activités illicites aux frontières ; 2) la faible présence de l'État signifie aussi des faibles capacités en matière de prévention et de prise en charge médicale des cas de Covid-19 avec un danger de contamination rapide dans ces zones démunies ; 3) le danger de la montée d'un sentiment de stigmatisation entre les communautés, y inclus vis-à-vis des communautés transfrontalières, qui risquent d'être perçues comme « agents contaminants », ce qui pourrait engendrer des actes de violence communautaire ; 4) le risque très que les groupes armés et criminels récupèrent les conflits latents ou actuels locaux à leur bénéfice en faisant plus de recrues parmi les jeunes notamment, et en augmentant leurs attaques contre les États, dont les budgets et les priorités sont tournés vers la gestion de l'épidémie.

Tout comme l'épidémie d'Ébola en Afrique de l'Ouest en 2014-2016 et à l'Est de la RDC plus récemment, l pandémie tend à exacerber les conflits existants dans la sous-région (ex. le Tchad a enregistré la pire attaque de Boko Haram le 23 mars dernier, qui a fait 98 morts dans le camp militaire de Bohoma au Lac Tchad) ; elle constitue, d'autre part, un potentiel accélérateur de conflits latents pour les pays vulnérables, et notamment dans les zones frontalières, comme c'est le cas à la frontière Gabon/Cameroun. Les groupes criminels organisés vont tenter de profiter de la vulnérabilité de l'appareil d'Etat et sécuritaire aux prises avec ce défi, tandis que les communautés appauvries par la crise et par les mesures restreignant l'activité économique trouveront de nouvelles opportunités pour s'engager dans ces trafics. L'Oxford Research Group prévoit²³ que la crise alimentaire qui risque de frapper plus de 265 millions de personnes dépassera en gravité « tout ce qu'on a pu connaître dans les 40 dernières années », et ce notamment dans des régions comprenant une importante population appauvrie, réfugiée ou déplacée. Les femmes, qui sont souvent le soutien de famille par leur grande implication dans le commerce local et transfrontière, sont particulièrement touchées. Une récente étude de United for Wildlife²⁴ estime que la pandémie de Covid ne va pas entraîner une réduction de la criminalité organisée ni du braconnage et trafic d'espèces protégées et même, au contraire, une recrudescence de la criminalité dans les zones où les relations entre communautés ne sont pas bonnes.

Dans cet esprit, la CEEAC et la CEMAC²⁵ ont un rôle très important à jouer pour appuyer leurs pays membres à : 1) faire face de façon harmonisée à l'épidémie de Covid-19 ; 2) appuyer les pays à accroître la gestion commune de leurs frontières, en tenant compte des besoins spécifiques de chaque pays membre, tout en impliquant les communautés transfrontalières ; 3) prévenir les conflits potentiels ou éviter l'exacerbation des conflits actuels liés à la propagation de l'épidémie ; 4) promouvoir le respect de droits de l'homme dans la gestion de la crise, à la fois au niveau communautaire et dans la riposte de l'État vis-à-vis des populations.

2. Réponse des acteurs et opportunités pour la paix

En dépit des défis et des sources de conflits, les populations de ces zones ont fait preuve d'une très grande résilience, notamment grâce à l'existence de capacités pour la paix, qui nécessitent d'être renforcées à différents niveaux. Les acteurs clés pour la paix incluent notamment : les communautés locales, les associations de jeunes et de femmes, les leaders religieux, les chefs traditionnels et les administrations locales et nationales. Au niveau de la sous-région, les efforts doivent être accentués, notamment en matière de coopération transfrontalière.

Issue du tracé colonial, la frontière terrestre entre le Cameroun et le Tchad a séparé groupes ethniques et familles, dont les Kotoko, Musgum, Massa, Musey, Mundang, Tupuri, Peul ou encore les Laks, faisant de cette zone frontalière un espace historique de commerce et de transit où les peuples partagent aussi les mêmes langues, us et coutumes. Pour marquer cette identité unique malgré les répartitions transfrontalières, des groupes ethniques comme les Kotoko et les Musey ont institué des festivals regroupant tous les fils Sao Kotoko ou Musey, célébrés

²³ https://www.oxfordresearchgroup.org.uk/the-global-crisis-of-our-time-the-long-term-impacts-of-covid-19?fbclid=IwAR22qzr4t_iWWGXniThxy7fKIZKC2eQmL0af6Zz1i_CCfn2ORuWmUXYGbQ

²⁴ <https://www.baselgovernance.org/news/special-analysis-how-covid-19-impacts-global-wildlife-trafficking>

²⁵ La CEMAC est la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale dont font partie 6 pays: le Cameroun, le Tchad, la RDC, la RCA, la Guinée Équatoriale, la République du Congo et le Gabon. La CEMAC a son siège officiel à Bangui (RCA).

alternativement au Tchad et au Cameroun tous les deux ans. Il en est de même par exemple pour la communauté linguistique Kera qui célèbre, depuis quelques années, l'intégration sous-régionale à travers la communion des peuplements Kera répartis des deux côtés de la frontière. Selon l'Association Culturelle Kéra, la langue Kéra est l'une des langues transfrontalières entre le Tchad et le Cameroun. Le terroir Kéra commence au Sud-Ouest du Tchad, autour des lacs Fianga et Tikem ; plus précisément dans l'arrondissement de Fianga, département du Mont Illi, région de Mayo-Kebbi Est ; il s'étend au Cameroun à Kamargui dans l'arrondissement de Wina, département de Mayo-Danay, région de l'Extrême. L'Extrême-Nord du Cameroun et le Sud du Tchad présentent donc une grande proximité sur les plans historique, religieux, socioculturel, linguistique, ethnique et commercial. Les deux régions ne sont pas séparées par une frontière au sens classique, mais partagent une zone frontalière.

Le Sud du Cameroun et le Nord du Gabon abritent un même peuple d'ethnie fang. Cette communauté socioculturelle et linguistique a toujours conduit ces populations à méconnaître les limitations juridiques et politiques des frontières. Aux frontières étatiques, elles opposent la sacralité des liens socioculturels fondée sur l'appartenance clanique, le clan étant le noyau de base de la structuration de l'ethnie. De part et d'autre de la frontière et par-delà les nationalités, ce sont les mêmes clans et un sentiment d'appartenance communautaire partagé défiant la différence de citoyenneté juridique et politique. On peut alors parler, dans cette zone transfrontalière, d'une « transnationalité de l'ethnie fang »²⁶ ou « transfrontalité de l'ethnie fang »²⁷ comme outil de pacification et de migration. Les minorités Haoussa et Baka vivant au Gabon participent aussi de cette communauté transnationale fang puisqu'elles en partagent la langue.

Comme décrit ci-dessus, l'Etat est peu présent du fait des contraintes notamment logistiques et du sous-développement des régions se situant aux confins des trois pays et n'est pas en mesure de lutter contre les activités criminelles de façon efficace. Cela contribue à aggraver encore plus le manque de confiance des populations, et notamment des jeunes, envers les pouvoirs publics. Lorsqu'elles sont présentes, les forces armées n'ont pas toujours la confiance de la population. Ainsi, l'International Crisis Group (ICG), qui souligne les succès des forces armées camerounaises face à Boko Haram, déplore que « *certaines mesures prises après les attentats de Maroua en juillet 2015, comme l'interdiction du voile intégral, la fermeture de la frontière et la limitation des motos-taxis, mais aussi les bavures de l'armée, ont le potentiel de radicaliser une frange de la population, y compris des femmes, et ont accentué les vulnérabilités socioéconomiques de nombreux jeunes, poussant certains à rejoindre Boko Haram* ». ²⁸ **Les stéréotypes nuisibles qui favorisent l'exclusion des jeunes hommes et femmes sont profondément ancrés dans les normes et rôles traditionnels. Particulièrement, l'exclusion des jeunes femmes les éloigne des opportunités d'autonomisation et de fortification de leur image de marque.**

Et pourtant, la population civile, et notamment les jeunes, peut jouer un rôle primordial afin de réduire l'influence des groupes armés et criminels au sein des communautés et promouvoir la cohésion sociale au sein de leurs communautés et entre les communautés transfrontalières. Comme mentionné ci-dessus, les attaques de Boko Haram et notamment leur politique d'abus sexuels a poussé des jeunes filles à s'engager et s'organiser au sein de la société civile. De nombreuses organisations féminines, comme l'Association de Lutte Contre les Violences faites aux femmes (ALVF), ont une connaissance fine des problèmes, besoins et capacités de la population, y compris sur les questions sécuritaires. La population jeune est également organisée dans une certaine mesure, en particulier sous la forme d'ONG de jeunesse dans les principales villes de la province, bien que les jeunes — et surtout les jeunes femmes — ne soient pas bien intégrés dans les structures et les processus décisionnels locaux. La participation et la représentation des jeunes hommes et femmes dans les instances de prise de décisions pour la prévention et la gestion des conflits est donc primordiale.

²⁶ Cf. Christian-Yann Messe Mbega, "Les régions transfrontalières : un exemple d'intégration sociospatiale de la population en Afrique centrale ?" in *Éthique publique*, Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale, vol. 17, n° 1 | 2015 "Penser l'ouverture des frontières".

²⁷ Cf. Serge Loungou, « La frontière nord du Gabon : une brève étude de géographie politique » in *Espace, populations, sociétés*, 1999-3. Mélanges. pp. 439-449.

²⁸ <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/cameroon/cameroon-confronting-boko-haram>

A travers des études nationales **sur la participation des jeunes** réalisées dans huit pays de la CEEAC, à savoir le Burundi, le **Cameroun**, la République Centrafricaine, le Congo, la République Démocratique du Congo, le **Gabon**, Sao Tomé & Príncipe et le **Tchad**, les organisations de jeune ont été cartographiées par l'**UNOCA**, et les capacités de deux Réseaux des jeunes ont été évaluées : les Coordinations nationales du « **Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix** » (PAYNCOP) et les Conseils nationaux de jeunesse. **Ces études montrent les constats communs suivants** : (i) une marginalisation à la fois économique et politique des jeunes ; (ii) une instrumentalisation des jeunes et de leurs organisations par le personnel politique (Gouvernement et opposition) - instrumentalisation accrue par le sous-financement des organisations de jeunesse ; (iii) un déficit de professionnalisme des jeunes leaders associatifs et de leurs organisations ; (iv) l'existence de radios communautaires gérées par les jeunes, pour les jeunes, dans presque tous les pays étudiés ; (v) une familiarisation de nombreux jeunes leaders associatifs aux nouvelles technologie de l'information et de la communication indiquant, entre autres, leur énorme potentialité à contribuer à l'alerte précoce. **La pandémie du COVID-19 a révélé le potentiel de mobilisation et d'engagement communautaires des coordinations nationales du PAYNCOP. En effet, elles ont été et sont engagées dans des campagnes de sensibilisation aux gestes barrières, de distribution des masques, dans la fabrication des gels hydroalcooliques et l'assistance aux personnes vivant avec un handicap.**

Les **jeunes (filles et garçons)** de la sous-région, usagers réguliers et avertis des TIC et en conséquence actifs sur les réseaux sociaux, auront un rôle crucial à jouer par leur participation active aux mécanismes de veille, alerte précoce et réponse rapide dans les trois pays, mais aussi en tant que rempart contre la récupération des tensions communautaires par les groupes armés et criminels, y compris par rapport à l'épidémie de Covid-19, en contribuant à assurer la circulation des biens et des personnes essentiels (afin d'assurer les ravitaillements des populations par exemple ou le déplacement du personnel médical si besoin est) à la frontière mais également en matière de sensibilisation et d'engagement communautaire attentifs aux besoins spécifiques des personnes marginalisées et vulnérables, telles que les femmes, les personnes âgées, les enfants et les adolescents, les personnes handicapées, les populations autochtones, les réfugiés, les migrants, les personnes vivant avec le VIH et les autres minorités, dans l'esprit de « ne laisser personne pour compte » et en ligne avec la résolution 2250 du Conseil de Sécurité sur les Jeunes, la Paix et la Sécurité.

Dans une présentation faite à la 19^{ème} Commission de Défense et de Sécurité (CDS) de la CEEAC, en prélude à la 5^{ème} Session ordinaire du Conseil des Ministres du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX), le problèmes des activités illicites transfrontières et leur lien avec les groupes prônant l'extrémisme violent a fait l'objet d'une attention particulière au cours des échanges entre experts du Secrétariat Général de la CEEAC et des États membres. À titre de rappel, c'est face à la situation de crises, de conflits et d'insécurité qui prévaut dans la sous-région d'Afrique centrale, que **la CEEAC a intégré dès 1999, dans ses objectifs les questions de paix, sécurité et stabilité et en a fait une priorité.** Cette prise de conscience a abouti à la création du COPAX, qui fait de la prévention des conflits son moyen d'action prioritaire. Parmi les organes de mise en œuvre du COPAX, **le système d'alerte précoce pour la prévention des conflits dénommé « Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale » (MARAC) occupe une place centrale dans l'architecture de paix et de sécurité.** Opérationnel depuis 2007, le MARAC devrait mettre en place ses Bureaux nationaux dans les États membres composés des organes gouvernementaux, des ONG, des OSC, des agences des organisations internationales, des institutions académiques et de recherche, etc.²⁹ Dans l'attente, la CEEAC a installé un dispositif d'observation et de collecte de l'information dans les États membres dénommé « **Réseau des Correspondants Décentralisés (CD) du MARAC** », composé, pour chaque Etat membre, de trois délégués dont deux de la plateforme nationale des OSC et un délégué du Gouvernement (excepté la RDC qui en compte quatre). Actuellement mis en veille, il ne comptait en 2015 que deux jeunes âgés de moins de 35 (un homme et une femme). **La CEEAC a constaté que l'absence d'un rôle actif des jeunes (garçons et filles) constitue une lacune majeure du MARAC, vu le rôle central que les jeunes jouent aujourd'hui par rapport à la dynamique de conflits ainsi que le rôle fondamental que les jeunes pourraient jouer en matière de capacités pour la paix dans les zones transfrontalières.** Elle a fait de la participation des jeunes hommes et femmes

²⁹ Article 2.b du Règlement intérieur du MARAC adopté par les Chefs d'État de la CEEAC le 17 juin 2000 à Malabo.

l'une de ses priorités, en lien, entre autres, avec les Résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU 2250 (2015) et 2419 (2018) sur les Jeunes, la Paix et la Sécurité et la Charte africaine de la jeunesse de l'Union Africaine.

Dans ce cadre, le MARAC cherche à formaliser sa collaboration avec des organisations de jeunesse telles que le **PAYNCOP**, avec laquelle plusieurs activités conjointes ont déjà été conduites, soulignant le plein engagement de la jeunesse sous-régionale en matière de paix et de sécurité :

- l'organisation, avec l'appui de l'UNOCA, de la CEEAC, de l'OIF et de l'UNESCO, du *Forum panafricain des jeunes pour la culture de la paix et la lutte contre la radicalisation en vue de la création d'un système d'alerte précoce en Afrique centrale* (Libreville/Gabon 30 novembre – 02 décembre 2017), forum qui a été l'opportunité de l'adoption d'un projet sous-régional portant « Renforcement des capacités des jeunes en gestion de mouvements associatifs et en prévention des conflits et des violences, et contribution de la jeunesse à l'alerte précoce pour la paix et la sécurité en Afrique centrale »
- la session « Jeunesse, paix et sécurité » du *Forum des jeunes « Jeunesse et Culture de la paix »* (19-20 septembre 2019) inclus dans la première édition de la « **Biennale de Luanda – Forum panafricain pour la culture de la paix** » (Luanda/Angola 18-22 septembre 2019), organisé par l'UNESCO en coopération avec l'Union Africaine (UA) et le Gouvernement de l'Angola, consacrée au thème : « Créativité, entrepreneuriat et innovation ».

Lancé à l'occasion de la tenue, à Libreville (Gabon), du *Forum panafricain « La jeunesse africaine et le défi de la promotion d'une culture de la paix »*, organisé à l'initiative conjointe de la Commission nationale gabonaise pour l'UNESCO et de la Fondation Omar Bongo Ondimba pour la Paix, la Science, la Culture et l'Environnement avec le soutien et la participation de l'UA et de l'UNESCO en décembre 2014, et s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre du « Plan d'action pour une culture de la paix en Afrique », issu du Forum panafricain « Sources et ressources pour une culture de la paix », (Luanda, mars 2013)³⁰, le PAYNCOP a vocation à mobiliser les jeunes pour la promotion de la culture de la paix et de la non-violence sur le continent et à créer, dans cette perspective, des synergies entre des organisations de jeunesse africaine et de la diaspora. Représenté dans 35 pays du continent, le PAYNCOP compte à ce jour 90 organisations membres actives et a entrepris de se constituer en coordinations nationales dans chacun de ces pays. Au niveau de l'Afrique centrale, le PAYNCOP dispose déjà de coordonnateurs nationaux dans neuf pays, dont le Cameroun, le Tchad et le Gabon, qui abrite le siège de son Secrétariat permanent. Cette organisation aura un rôle crucial à jouer dans l'édification et la durabilité du réseau des Tisserands pour la paix.

Les jeunes transfrontaliers sont déjà prêts à contribuer aux efforts de prévention des conflits et de construction de la paix pour la sécurité et le développement. En effet, dans le cadre du projet « Renforcement des capacités des acteurs et appui pour un processus électoral pacifique en vue de favoriser la cohésion sociale au Cameroun » (PBF 2018-2020), en 2019 l'UNESCO a renforcé les capacités des 60 jeunes professionnels des médias et des organisations de la jeunesse (dont 30% de femmes) en matière de prévention de la violence et ont mené des campagnes de formation et de sensibilisations des pairs dans la localité de Kye-Ossi, transfrontalière avec le Gabon et la Guinée équatoriale, en vue de la mise en place d'un mécanisme local d'alerte précoce. Dans la région du Sud du Cameroun, 7 radios communautaires fonctionnent (dont 4 établies par l'UNESCO), représentant un point d'entrée efficace pour des campagnes de communication, de sensibilisation à la paix et pour la prévention et la sensibilisation communautaire liées au Covid-19. Dans les régions de l'Extrême-Nord et Est du Cameroun, l'UNESCO a formé 105 jeunes (30 jeunes leaders, 30 jeunes des milieux scolaires, 25 encadreurs des jeunes scolaires, 20 animateurs des radios de proximité) et mis sur pieds **une plate-forme opérationnelle de jeunes ambassadeurs de la Paix dans 3 départements de l'Extrême Nord** avec la collaboration des établissements scolaires et du Conseil national de la jeunesse. De plus, 60 jeunes (dont 30% de femmes) ambassadeurs de la paix ont été formés à Maroua. **9 radios communautaires fonctionnent dans l'Extrême Nord** (dont 5 mises en place par l'UNESCO) représentant un outil très important dans le cadre de la sensibilisation à la culture de la paix. De plus, il est à signaler également l'apport de la culture et du **respect de la diversité culturelle, comme source essentielle pour la cohésion sociale et le respect des droits humains**. Dans l'Extrême Nord, l'inventaire du patrimoine immatériel a été lancé en août 2019 par le Ministère des Arts

³⁰ <http://www.unesco.org/new/fr/africa/resources/events/africa4peace/>.

et la Culture du Cameroun (MINAC) avec l'appui de l'UNESCO. Au début 2020, une équipe conjointe de l'UNESCO et du MINAC a en outre conduit une mission d'évaluation des risques et de l'impact des incursions de Boko Haram/ISWAP sur l'accès à la culture et le patrimoine culturel immatériel, comme source essentielle pour la cohésion sociale au niveau communautaire.

Les Etats signataires de l'accord TRIDOM, le Cameroun, le Congo et le Gabon se sont engagés à coopérer dans le but de promouvoir la conservation, l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et le développement durable au profit des communautés locales en vue de contribuer à la réduction de la pauvreté. Cette Ecorégion de forêt dense et humide est remarquable pour sa richesse floristique et faunique, notamment la très grande variété de grands mammifères qui y vivent mais aussi pour son potentiel minier (fer, cobalt, manganèse, nickel, or). Les réseaux criminels, qui continuent de profiter de ces crimes et d'étendre leurs opérations, exploitent largement les lacunes dans les législations nationales, les faibles structures d'application de la loi, les contraintes d'application de la loi, les faiblesses de la gouvernance et les limites du système de justice pénale. La prévention des conflits pour la construction et la consolidation de la paix dans cette zone frontalière est d'abord et fondamentalement tributaire d'une mise en œuvre effective de la coopération entre ces trois pays en matière d'exploitation durable et de partage des ressources naturelles communes du TRIDOM. Dans ce cadre, donner l'opportunité aux jeunes des différents pays d'y prendre part, en les protégeant, y inclus par le biais d'entreprises sociales, ouvrirait des perspectives d'avenir en matière d'autonomisation économique qui détournerait la jeunesse de cette zone transfrontalière des activités illicites. Associés à une exploitation légale et encadrée des ressources de leur milieu de vie, les jeunes seront ainsi davantage impliqués dans toutes les actions de conservation de l'environnement et de prévention de la criminalité environnementale, la conservation étant la vocation première de la TRIDOM.

En sus des connaissances déjà approfondies sur les acteurs de terrain, il est prévu de mener des études dans la première phase du programme afin de mieux cerner encore tous les partenaires locaux y compris les ONG de femmes, afin de promouvoir les partenariats avec des organisations locales en faveur de la consolidation de la paix. Un tableau détaillé des acteurs et de leurs rôles dans les domaines concernés par ce projet sera annexé au premier rapport d'étape. L'évaluation finale du projet PBF « Soutenir les mécanismes de consolidation de la paix au niveau communautaire et l'inclusion des jeunes dans les zones situées à la frontière entre le Tchad et le Cameroun » datant d'octobre 2019 conclut à la nécessité de créer des réseaux en réponse à cette situation, ce qui a également été pris en compte par ce projet.³¹

b) Le projet est en phase avec les cadres stratégiques des Gouvernements et des Nations Unies.

Au Gabon, le programme répond aux Effets 3 : « D'ici 2022, le Gabon a amorcé la diversification et la transformation structurelle de son économie, développé des chaînes de valeurs, mis en place des systèmes productifs innovants et créé des emplois suffisants et viables au profit des jeunes et des femmes» et 4 « D'ici 2022, le Gabon améliore la préservation de la biodiversité et la gestion de ses ressources naturelles, notamment forestières, minières, énergétiques et foncières, de manière compatible avec la durabilité environnementale» du Plan cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement (UNDAF).

Au Tchad, le Plan cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement (UNDAF) (2017-2021), au regard des difficultés majeures liées à la faiblesse du capital humain, à la faiblesse des systèmes de protection en général, de protection sociale et de l'enfance en particulier, du faible ancrage des mécanismes et dispositifs de réduction des risques de catastrophes, des enjeux liés à la protection de l'environnement et la préservation des systèmes de production durable, des faiblesses du système en matière de gouvernance, de consolidation de la paix et de maîtrise du contexte sécuritaire complexe, a identifié 3 résultats stratégiques : (i) développement du capital humain ; (ii) protection sociale, gestion des crises et durabilité ; (iii) gouvernance, paix et sécurité.

Au Cameroun, le Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, couvrant la période 2018-2020 (UNDAF 2018-2020), s'articulant autour de 4 axes principaux prioritaires, dont en particulier l'axe (iv) est significatif pour ce projet, et notamment : (i) le développement des opportunités d'emplois décents et de

³¹ <http://mptf.undp.org/factsheet/project/00108016>

l'inclusion sociale ; (ii) la santé et la nutrition ; (iii) l'éducation et la formation professionnelle ; (iv) la résilience, le relèvement précoce et la sécurité alimentaire. Le Plan est par ailleurs corroboré par la Stratégie Nationale pour le Développement du Cameroun 2020-2030 (Post DSCE 2010-2020) qui vise à positionner le pays sur la voie d'un nouveau pays industrialisé. Parmi ses objectifs stratégiques : le renforcement de la lutte contre les changements climatiques et la gestion de l'environnement afin d'assurer la croissance économique et le développement inclusif et durable ; l'amélioration de la gouvernance afin d'améliorer la performance publique. Les principales orientations incluent : un développement harmonieux et équilibré du territoire ; la décentralisation dans la planification de interventions de développement. Parmi les piliers : la transformation structurelle économique, le secteur rural et la protection de l'environnement ; le développement du capital humain, l'éducation, la formation et l'employabilité.

Dans le cas du **Cameroun et du Tchad**, le projet contribue aux stratégies nationales de lutte contre Boko Haram et l'extrémisme violent ainsi que la prévention de la radicalisation. Cette approche est préconisée notamment dans la **Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du bassin du lac Tchad affectées par la crise Boko Haram (CBLT et UA, 2018)**, qui a reçu un engagement collectif, parmi lequel celui de la CEEAC « à coopérer pour prévenir les conflits, promouvoir la paix et la stabilité [...] à travers notamment la mise en place et le renforcement, aux niveaux national et régional, de mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide aux crises impliquant la société civile, les leaders d'opinion, les femmes, les jeunes et les acteurs étatiques ». Cette Stratégie régionale repose sur neuf piliers stratégiques pour répondre aux besoins de stabilisation, de résilience et de redressement des populations affectées par les exactions du groupe Boko Haram : la coopération politique transfrontalière ; la sécurité et droits de l'homme, le désarmement, démobilisation, réintégration et réinstallation des personnes associées à Boko Haram ; l'assistance humanitaire ; la gouvernance, l'éducation, le renforcement des capacités et l'approche genre.

Pour ce qui concerne le **Cameroun et le Gabon**, ils ont en commun le souci de la préservation de l'environnement ; souci manifesté par la signature, en 2005, **d'un accord intergouvernemental (incluant aussi le Congo) portant réalisation d'un projet d'établissement d'une réserve de biosphère transfrontalière de la Trinationale Dja-Odzala-Minkébé**. Du 12 au 13 décembre 2013, à Yaoundé (Cameroun), s'est tenu un atelier, organisé par l'UNESCO, portant validation d'une étude de faisabilité pour l'établissement de cette réserve de biosphère transfrontalière de la Trinationale Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM). La réalisation de cette réserve transfrontalière est, évidemment, soumise à la sécurisation préalable de son site encore en proie aux activités criminelles.

La création du Parc national de Minkébé notamment participe d'une politique nationale gabonaise de préservation et de conservation de l'environnement en vue du développement durable qui a abouti à la mise en place des 13 parcs nationaux.

Dans le cadre du projet BIOPALT de l'UNESCO, **un dossier de proposition d'inscription du lac Tchad comme patrimoine mondial est finalisé et trois autres dossiers de création de réserves de biosphère transfrontières entre le Tchad, le Cameroun et la RCA élaborés**. La recherche a montré que les entreprises de la biodiversité bien développées ont le potentiel de générer des investissements pour la conservation et de contribuer au développement durable grâce au partage équitable des bénéfices générés ce qui contribue aussi à réduire la vulnérabilité des populations et notamment des jeunes. **Un système d'alerte précoce aux sécheresses et inondations doit permettre aux États de mieux protéger les communautés à travers des prévisions qui seront relayées par les radios communautaires et aussi des alertes sur les téléphones**. A titre d'exemple : dans la région de Bol au Tchad, ces initiatives concernent trois sites prioritaires dans la province du Lac, à savoir le site de Kaya – Dossoloum pour la restauration des frayères en faveur de 1.000 pêcheurs, le site d'Artomossi pour l'amélioration de la production de la spiruline par 300 femmes, et le site de Ndjjar-Ngourta pour la restauration des fonctionnalités écologiques dudit Ouadi en faveur de 3.000 familles d'agro-éleveurs. Autour des futures réserves de biosphère transfrontières que sont Séna oura (Tchad) – Boubandjidda et Vallée du Mbéré (Cameroun), des actions de promotion des AGR à base d'économie verte sont orientées vers le développement de l'apiculture et la transformation de l'huile de Karité en appui aux efforts des communautés pour la conservation de la biodiversité et de lutte contre le braconnage transfrontalier. Une attention particulière devra

être accordée à la transhumance transfrontalière dans le zonage des réserves de biosphères afin de mitiger les conflits récurrents d'utilisation de l'espace et des ressources.

Le programme contribue aux **Objectifs de Développement Durable ODD16, Paix et justice, mais aussi ODD 5** (accent sur les jeunes filles), **ODD 3** (dimension Covid-19) et **ODD 15** (Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres). Il contribue également à l'**Agenda 2063 de l'UA**, en particulier aux Aspirations 1 (sous-cible : « **Climat durable sur le plan environnemental et économies et communautés résilientes** »), 4 (sous-cibles : « **La paix et la sécurité sont préservées** »; « **Une Afrique stable et pacifique** »), 5 (identité culturelle, valeurs et éthique partagées) et 6 (en particulier les sous-cibles : « **Pleine égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de la vie** » ; « **Jeunes et enfants engagés et responsabilisés** »).

L'Union européenne (UE), la CEEAC, l'UNESCO et l'ONUDC ont largement souligné la gravité de la menace posée par le trafic illicite à la sécurité régionale. L'UE, à la demande de la CEEAC, a financé le programme PARCIC pour 20M € dont les composantes prioritaires sont la sécurité transfrontalière et les trafics illicites.

Enfin, le projet s'insère dans le cadre de la mise en œuvre de la **Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel** (SINUS 2013) ainsi que du **Plan de soutien des Nations Unies au Sahel (2018-2030)**, notamment une intervention conjointe des Nations Unies sur un ensemble d'actions et de mécanismes spécifiques prévus par la Résolution 2391 (2017) du Conseil de sécurité visant à accélérer la réalisation de la Stratégie intégrée et obtenir rapidement des résultats sur le terrain, en termes de sécurité, gouvernance et résilience dans le Sahel dans 10 pays (Burkina Faso, Cameroun, La Gambie, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal et Tchad). La durée envisagée par le Plan (2018-2030) aidera à mettre en œuvre les priorités identifiées pour réaliser l'Agenda 2030 pour le développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. En particulier, parmi les six axes prioritaires du Plan, les suivant cinq sont au cœur des résultats attendus par le présent projet : (i) la coopération transfrontalière ; (ii) la prévention et le maintien de la paix ; (iii) la croissance inclusive ; (iv) l'action pour le climat (surtout entendu comme protection de la biosphère et des aires protégées rentrant dans la Liste du Patrimoine Mondiale de l'UNESCO), ainsi que (vi) l'autonomisation des femmes et des jeunes.

c) Un résumé des **interventions existantes** dans le secteur de l'intervention proposée en remplissant le tableau ci-dessous :

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Soutenir les mécanismes de consolidation de la paix au niveau communautaire et l'inclusion des jeunes dans les zones situées à la frontière entre le Tchad et le Cameroun (novembre 2017 à septembre 2019)	PBF / \$1.5M	Renforcement des mécanismes transfrontaliers, inter et intra-communautaires et de la confiance entre les forces de sécurité et les populations, contribuent à la détection précoce et à l'atténuation pacifique des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones ciblées, avec une attention particulière portée à la participation des femmes et des jeunes. Les jeunes et les populations vulnérables participent de plus en plus aux processus décisionnels et se lancent dans des activités rémunératrices. Les médias et les programmes scolaires diffusent des messages véhiculant un contre-discours.	La différence est que le projet est de nature transfrontalière, et couvre deux des trois pays
Appui à la participation des femmes et des jeunes aux initiatives de consolidation de la paix, de renforcement des mécanismes de cohésion sociale et du vivre ensemble au Cameroun (2020-2021) (UNESCO (lead), ONU Femmes, UNICEF)	PBF / \$ 1 999 933.35	Le projet vise à renforcer la participation et le rôle des femmes et des jeunes dans les initiatives et les mécanismes de prévention des conflits, de résolution des crises, de la consolidation de la paix, et de la promotion de la culture de la paix et du vivre-ensemble au Cameroun	Complémentarité pour partie Cameroun pour les mêmes zones cibles (Extrême Nord) dans la composante de mobilisation de la jeunesse / communautés
Youth and Stabilisation for Peace and Security in the Far-North of Cameroon (YSPS) 2019-2020	UNFPA	Le projet contribue à la consolidation de la paix et de la sécurité dans l'Extrême-Nord par des actions de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent chez les jeunes les plus exposés.	Complémentarité pour la partie Cameroun (mêmes cibles zones d'intervention : Extrême-Nord).
Empowering Youth for Peace, Security and Resilience in the Lake Chad Basin / Oct 2017/ Dec 2020	UNFPA / USD 8M	Prévention de l'extrémisme violent.	Complémentaire pour Cameroun/Tchad, cibles plus élargi.
PAYNCOP (Panafrikan Youth Network for a Culture of Peace) "Antenna Cameroon" officially launched in May 2017.	UNESCO	Orientation politique (participation et représentation des organisations de la jeunesse, organisations de femmes, autorités religieuses et traditionnelles, et renforcement des capacités des gouvernements locaux et centraux en matière de DDR, etc.).	Contribution à assoir une paix durable et cohésion sociale réussie au sein des communautés à travers des efforts conjoints des jeunes et des leaders religieux et traditionnels.
Integrated Regional Stabilization of the Lake Chad Basin/Community stabilization: Phase 1: December 2017-December 2018/ Phase 2: January 2019-March 2020	Germany / EUR 12M	Processus intégré de stabilisation régionale du bassin du lac Tchad / stabilisation des communautés couvrant, entre autres, le Cameroun (Extrême -Nord : Logone et Chari, Mayo Sava et Mayo Tsanaga).	Complémentaire, orienté vers le relèvement économique.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Strengthening the stabilization dividends in the Far North / March 2019-March 2020	Japan / USD 1.1M	Renforcement des dividendes de stabilisation dans l' Extrême - Nord (Logone et Chari, Mayo-Sava, Diamare).	Focalisé sur le relèvement économique.
Supporting the Stabilisation, Recovery and Resilience in Blangoa, Fotokol and Maga in the Far North region of Cameroon / July 2019-June 2021	UNTFHS / USD 1.8M	Soutenir la stabilisation, le relèvement et la résilience à Blangoa, Fotokol et Maga dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun (Logone et Chari et Mayo-Danay).	Complémentaire, orienté vers le relèvement économique.
Regional Stabilisation Facility for Lake Chad	Germany, Sweden (TBC: EU and UK) / USD 17M	Extrême Nord et Nord.	Complémentaire, orienté vers le relèvement économique.
Lake Chad Region Recovery and Development Project / Not yet effective 2020-2024 (TBC)	World Bank (IDA) / USD 100 M	Couvre le Niger, le Tchad et le Cameroun.	Complémentaire, orienté vers le relèvement économique et la résilience des communautés.
UN Inter-Agency Resilience Programme for the Far North Region of Cameroon / January 2019/December 2020	USD 12M	Stabilisation des communautés / Amélioration de la cohésion sociale, de culture de la paix et du dialogue - Extrême-Nord - Département Logone et Chari.	Complémentaire, mais orienté vers la résilience.
Voices for Peace (V4P)/ Voix de Paix supports local communities in identifying and responding to violent extremism using radio programming and social media / January 2018/September 2021 (Cameroon)	USAID / USD 24.9M (Regional) USD 2M (Cameroon)	Stabilisation des communautés / amélioration de la cohésion sociale, de la culture de la paix et du dialogue.	Complémentaire, orienté vers la participation des médias aux processus de paix.
Programme d'Appui à l'Initiative communautaire (PAIC)	USAID-OTI	Réintégration et stabilisation.	Complémentaire, mais orienté vers la résilience.
Global Project on Training and Capacity Building of Law Enforcement Officials on Human Rights, the Rule of Law, and the Prevention of Terrorism (2018-2020)	CTITF /OHCHR	Accès à la justice et l'état de droit.	Complémentaire, avec un accent sur le droit et la prévention du terrorisme.
Initiative Ga Songo (2018-2021)	AFD / EUR 12M	Relèvement, cohésion sociale.	?

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Inclusion sociale dans les zones les plus impactées par la crise du Lac Tchad (ISoLT) (2019-2022)	AFD / EUR 7M	1) Renforcement de l'accès à l'identité civile ; 2) le renforcement de la cohésion sociale et de l'accès aux droits fonciers ; 3) le soutien au redressement économique des ménages et enfin ; 4) l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité pour les enfants et en particulier les filles. / Transfrontalier Nigéria-Cameroun.	Complémentaire, mais orienté vers la résilience.
Programme de Redressement Économique et Social Inclusif du Lac Tchad : Soutien populations du Bassin du Lac Tchad (RESILAC) 2017-2020 (36 mois)	EU + AFD / EUR 30M (EU) + EUR 5M (AFD)	Programme régional de résilience couvrant le Niger, le Nigéria, le Tchad et le Cameroun (région de l'Extrême-Nord).	Complémentaire, orienté vers le relèvement économique.
Projet d'Appui à la Résilience socioéconomique des Jeunes Vulnérables (PARSE) / Oct 2016 - Dec 2019 (39 mois)	EU+ Germany (BMZ) Eur 7M (EU) + Eur 3M (BMZ)	Extrême-Nord, Nord et Adamaoua.	Complémentaire, orienté uniquement vers le relèvement économique des jeunes.
Programme de développement économique et social des villes secondaires exposées à des facteurs d'instabilité (PRODESV)	Germany / KFW / EUR 20M	Extrême-Nord, Nord, Adamaoua, et Sud.	Complémentaire, orienté vers le relèvement économique.
Appui technique des initiatives locales (au sein des institutions catholiques) en faveur de la paix, de la transformation non violente du conflit et du dialogue (2019-2021)	Germany / EUR 3.9M	Renforcement de cohésion sociale, éducation à la paix/formelle et non-formelle, prévention de violence (jeunes) / Littoral, Ouest, Adamaoua, Est, Centre, Extrême-Nord, Nord-Ouest, Sud.	Complémentaire (projet Cameroun, cible jeune et catholique.)
Programme d'Appui à l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (APSA), 4 ans	UE à travers UA (Phase 3 terminée, phase 4 en cours) 3.400.000 €	Prévention et gestion des conflits, Lutte contre la prolifération des ALPC, Coordination et partenariat	Différence : Pas de prise en compte des questions de jeunesse paix et sécurité Complémentarité : Prévention et règlement de conflits
Programme d'Appui aux Réformes et au Renforcement des Capacités Institutionnelles de la CEEAC (PARCIC) : Composante 1 réforme institutionnelle et renforcement des capacités	Union Européenne 7.200.000 €	Assistance technique, Appui à la réforme institutionnelle de la CEEAC	Différence : Pas de prise en compte des questions spécifiques à la jeunesse, paix et sécurité. Complémentarité : Renforcement des capacités institutionnelles CEEAC

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
PARCIC Composante 2 : • Lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles (Mis en œuvre par l'ONUSUD)	Union Européenne 6.000.000 €	Formations, mentorat, sensibilisations, renforcement de la législation, renforcement de la coopération policière et judiciaire, Lutte contre corruption et le blanchiment d'argent	Différence : Pas de prise en compte des questions spécifiques à la jeunesse, paix et sécurité. Complémentarité : Coopération transfrontalière et lutte contre les trafics illicites
PARCIC Composante 3 : • Appui au Programme Frontière de la CEEAC (Mis en œuvre par la GIZ)	Union Européenne et Allemagne 10.000.000 €	Délimitation et démarcation des frontières, appui à la coopération transfrontalière, Renforcement des capacités et du cadre stratégique	Différence : Pas de prise en compte des questions spécifiques à la jeunesse, paix et sécurité. Complémentarité : Coopération transfrontalière, renforcement des capacités institutionnelles CEEAC

Le présent projet est complémentaire aux initiatives et projets mis en œuvre dans le cadre du Fonds de stabilisation régionale du lac Tchad, lancé lors du deuxième Forum des gouverneurs, tenu à Niamey, Niger, en juillet 2019, et géré par le PNUD. Le Fond est réparti sur les quatre pays riverains du lac Tchad, soit le Cameroun, le Niger, le Nigeria et le Tchad. Le Fonds régional de stabilisation est ancré dans la stratégie régionale de stabilisation (RSS) pour le lac Tchad. Les projets prévoient la mise en œuvre de diverses initiatives visant à rétablir et à renforcer la sécurité civile des communautés de la région, à renforcer les systèmes d'appui aux moyens de subsistance, à reconstruire les infrastructures essentielles et à rétablir les services de base dans le bassin du lac Tchad. Cependant, les projets adressés à la jeunesse sont principalement des interventions du type 'cash for work' sur une durée très ponctuelle. Le projet des «Tisserands de la paix» vise à intégrer ces volets jeunesse du Fonds de Stabilisation, contribuant à renforcer la lutte contre la radicalisation et le recrutement des jeunes dans des groupes terroristes, ainsi que la création d'emplois pour les jeunes des zones transfrontalières, contribuant ainsi à réduire la pauvreté au niveau des ménages ainsi que l'attractivité des activités illégales.

Les expériences des deux agences et de leurs partenaires ont été discutées à plusieurs reprises dans le cadre de la préparation du projet. L'UNESCO a organisé en particulier des séances de travail avec la CEEAC/MARAC, le PAYNCOP et la WPDI pour bénéficier de leur expertise également. Les leçons apprises en provenance de la coopération Sud-Sud (CEDEAO, WPDI, CEEAC) ont également été prises en compte. Enfin, les agences ont tenu compte des recommandations de l'évaluation finale du projet PBF « Soutenir les mécanismes de consolidation de la paix au niveau communautaire et l'inclusion des jeunes dans les zones situées à la frontière entre le Tchad et le Cameroun » datant d'octobre 2019 qui concluaient à la nécessité de créer des réseaux.

B- Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) Une brève description du contenu du projet

L'analyse contextuelle permet de tirer au moins deux leçons importantes : 1) les jeunes (filles et garçons), vivant dans les zones frontalières du Cameroun, Tchad et Gabon, sont les grands absents de la paix et de la stabilité, alors qu'ils ont un énorme potentiel d'être un puissant moteur de paix ; 2) les activités illicites, et notamment le braconnage et autres crimes environnementaux, montent en puissance dans la sous-région et risquent de se transformer en conflits ouverts, l'épidémie de Covid-19 étant un possible élément accélérateur. En outre, il n'y a ni de mécanisme de coopération, ni d'entraide judiciaire au niveau sous-régional.

Ce projet, en sensibilisant et en conscientisant les jeunes face aux risques liés aux trafics et à la criminalité et en les autonomisant économiquement, a pour objectif de non seulement renforcer leur contribution positive à la consolidation de la paix et de la sécurité pour le développement, mais également de contribuer à l'amélioration de la coopération transfrontière entre les trois pays. A travers quatre résultats escomptés, le projet vise à identifier et autonomiser les jeunes, à les équiper des outils nécessaires, à promouvoir leur contribution au mécanisme d'alerte de l'Afrique centrale (MARAC) et à soutenir et renforcer la coopération interétatique sur les sujets de la jeunesse et des risques et opportunités dans les zones transfrontières.

Résultat 1 : Les jeunes (hommes et femmes) participent à plein titre aux mécanismes communautaires de prévention et résolutions des conflits et à la prévention des flux illicites y compris le phénomène de la traite des personnes dans les zones frontalières ciblées

Dans un premier temps, les connaissances sur les acteurs, les vecteurs et dynamiques des conflits, et les trafics illicites dans les zones transfrontalières cibles et notamment leurs interactions avec, et impact sur la jeunesse, seront approfondies. Cet exercice inclut une cartographie de la jeunesse et des organisations juvéniles formelles et informelles, ainsi qu'un diagnostic des dynamiques et acteurs. Afin de pleinement inclure les jeunes concernés, et notamment les femmes et les filles, le mécanisme sera participatif et un effort particulier sera mis en œuvre pour atteindre les jeunes n'ayant pas habituellement accès aux informations de cet ordre (en raison de leur exclusion sociale, de l'illettrisme ou des rôles impartis en raison de la dynamique des genres localement). L'Initiative Whitaker pour la paix et le développement (WPDI), avec qui l'UNESCO a un partenariat global, sera associée dès ce stade afin de partager l'approche employée au Sud Soudan dans un contexte similaire, et en faire bénéficier le projet à différents niveaux : identification et sélection des jeunes (l'accent sera mis sur l'inclusion des femmes et des vulnérables), appui et accompagnement dans la création d'activités génératrices de revenus licites et ayant un impact positif sur la vie de la communauté.

A l'issue, **quelque 1800 jeunes (18-35 ans, égalité des sexes)** seront sélectionnés selon une méthode participative décrite dans la section suivante de ce document, afin de devenir des Tisserands de la paix. A cet effet, un curriculum sera élaboré par les partenaires afin d'équiper ces Tisserands en connaissances sur les principaux thèmes prédéfinis, et qui pourront être affinés pendant le mapping participatif :

- la prévention et la gestion des conflits par les moyens de la médiation
- la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent des jeunes
- la lutte contre la violence basée sur le genre
- la communication sur les risques et l'engagement communautaire (RCCE) en vue de lutter contre la pandémie de COVID 19 et prévenir la stigmatisation des personnes qui en sont atteintes ou qui en sont suspectées
- l'impact du trafic illicite d'espèces sauvages et ressources naturelles sur la paix, la sécurité et l'économie des communautés transfrontalières ;
- la compréhension des risques liés aux trafics illicites, (traite de personnes, drogues et armes à feu)
- la connaissance du Mécanisme d'alerte rapide d'Afrique centrale (MARAC) et des outils et procédures de contribution à l'alerte précoce
- la communication et animation de réunions, entre autres, en vue de la mobilisation communautaire

Des jeunes pairs seront identifiés, formés et pleinement intégrés au projet grâce au mécanisme VNU, afin de dispenser par la suite ces enseignements et outils, en présentiel ou à distance selon l'évolution des restrictions liées à la pandémie du Covid, aux 1800 Tisserands. Une plate-forme en ligne sera créée par l'UNESCO afin de partager les ressources et outils en matière de formation et renforcement des capacités adaptées aux jeunes et à leurs organisations, d'éducation et de formation à la culture de la paix, à la prévention et à la résolution de conflits, à la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, à la démocratie, aux droits de l'homme, à la citoyenneté mondiale, à la lutte contre la traite des personnes, et à l'intégration régionale. Des campagnes de dialogue et de consultations avec les communautés locales sur les thèmes évoqués de part et d'autre de la frontière ; des plaidoyers sont menés auprès des autorités locales et nationales afin de s'assurer que ces dernières ouvrent l'environnement aux jeunes pour pleinement participer à la prise de décision et aux mécanismes communautaires de prévention et de résolution des conflits. Les jeunes produisent des outils de recensements et de communication des informations, relayées grâce à une application mobile géolocalisée et aux radios locales et communautaires, qui sont renforcées et soutenues, tant au niveau technique et matériel que programmatique en lien avec le projet.

L'axe clé est l'animation du réseau des tisserands de la paix qui est cœur du projet. La formation des tisserands de la paix et leur déploiement ont accusé un retard. La mise en place du réseau des tisserands de la paix a du coup été retardée. Les tisserands de la paix déployés mènent déjà des activités sur le terrain, mais l'impact de leur action sera mieux perçu dans les semaines à venir quand le dispositif d'accompagnement sera définitivement opérationnel et le réseau fonctionnel de manière optimale. A cet effet, l'accompagnement par PAYNCoP qui a la responsabilité de l'animation du réseau sera de moins de 3 mois d'ici la fin indicative du projet. Ce qui est insuffisant pour atteindre une fonctionnalité optimale du réseau sur les 3 pays. Or, une période d'au moins 6 mois est nécessaire pour asseoir la stratégie, s'assurer de cette fonctionnalité (alimentation en information des tisserands de la paix, production des newsletters et articles hebdomadaires, partage d'expériences et de bonnes pratiques et mutualisation des actions, etc.) et d'une appropriation communautaire conséquente.

L'implication des radios communautaires (production et diffusion des émissions spécifiques) ainsi que la tenue des consultations-plaidoyers nationales et transfrontalières intergénérationnelles qui démarreront à la fin du T3 complèteront cette appropriation communautaire en accroissant l'impact du projet.

Résultat 2 : Le Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale (MARAC) de la CEEAC est renforcé et joue pleinement son rôle dans la prévention des conflits et des violences avec la participation des jeunes dans chacune des zones frontalières.

Afin de tenir pleinement compte de ces enseignements et pratiques novatrices et d'institutionnaliser la contribution de jeunes au Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale (MARAC), une coopération directe est envisagée avec d'autres mécanismes d'alerte sous-régionaux et régionaux.

Par le moyen de forums d'échanges et de réunions périodiques organisées sous l'égide de la CEEAC, les réseaux des jeunes tisserands de la paix sont mis en synergie et coopèrent avec le réseau des Correspondants du MARAC dans les trois pays. Les études produites par les jeunes Tisserands avec l'implication des communautés et incluent une analyse des données sur les vulnérabilités ainsi que les nouvelles menaces dans les zones frontalières, sont partagées avec le MARAC. Cela conduira à un renforcement des capacités du MARAC en matière d'implication des jeunes au sein de son dispositif, et à un développement de l'infrastructure de collecte et traitement de l'information. Des échanges de bonnes pratiques et expériences sud-sud avec d'autres mécanismes d'alerte précoce, y inclut le Système continental d'alerte rapide-SCAR (système d'alerte précoce de l'UA, de la CEDEAO, de l'IGAD, du COMESA, etc.) sont établis.

Bien que des discussions aient eu lieu sur les modalités pratiques relatives à sa contribution aux résultats du projet, au lendemain de la Réforme entreprise au sein de l'Institution, le partenariat avec la CEEAC n'est pas encore formalisé. Le point focal du MARAC a pris part à deux des trois sessions de formation des formateurs, en ligne pour celle du Cameroun et en présentiel au Tchad. A cette occasion, le MARAC a été présenté, notamment les textes de base, la méthodologie de travail, les outils et procédures, le processus décisionnel du COPAX y compris l'alerte et la capacité de réponse, les partenariats, etc. Il ne sera pas possible de procéder à la déclinaison de toutes les activités prévues sur la période restante, en termes de : Contribution des jeunes tisserands de la paix à l'alerte précoce ; Adaptation du système MARACReporter ; révision des indicateurs de conflit à travers les ateliers/séminaires prévus, etc.

Résultat 3 : Les connaissances sur l'implication des jeunes dans le trafic d'espèces sauvages, ressources naturelles et les autres formes de criminalité sont améliorées et des activités alternatives génératrices de revenus sont accessibles

Afin de diminuer l'attractivité des secteurs illicites, des activités génératrices de revenus cohérentes avec l'approche du projet, sont identifiées et soutenues. Un diagnostic de la situation, les aspirations et les revendications des jeunes impliqués dans les activités illicites et une étude de marché sur les secteurs porteurs d'activités (existantes et nouvelles activités socio-économiques viables et licites) permettent d'améliorer les connaissances sur l'implication des jeunes dans les activités illicites³². La compréhension de l'implication des jeunes dans ce trafic illicite permettra d'identifier les bénéficiaires cibles, de développer des alternatives viables et durables et de mettre en place les formations nécessaires pour sensibiliser et opérer un changement paradigmatique au sein des communautés ciblées.

L'Initiative Whitaker pour la paix et le développement (WPDI) sera associée à ce résultat aussi tant afin d'optimiser l'usage des fonds que d'inscrire l'activité dans la durabilité. Elles permettent par ailleurs d'identifier quelque 160 jeunes porteurs de projets d'entreprises sociales et d'accompagner la création et la consolidation par les jeunes de 16 entreprises sociales (associations et coopératives) dans les domaines identifiés par les études et leur mise en réseaux transfrontaliers. Cet objectif sera atteint grâce au développement et à la mise en œuvre de pratiques alternatives de subsistance durables. Les activités de subsistance alternatives seront axées sur l'introduction de technologies nouvelles et appropriées, l'amélioration des compétences pour accroître la productivité dans les chaînes de valeurs (agriculture, élevage, foresterie, tourisme etc..), l'amélioration de l'employabilité, la sécurité alimentaire, l'artisanat et l'accès au microcrédit. Des groupes de production des associations de jeunes cibles seront encouragés, contribuant ainsi au développement de petites entreprises et coopératives. L'intervention mettra l'accent sur une approche de développement holistique, centrée sur la communauté, qui renforcera la capacité des autorités locales à fournir de meilleurs services et à améliorer la situation sociale et économique des communautés cibles.

Cela leur permettra de réduire les vulnérabilités des jeunes face aux défis liés au crime transfrontalier et de surmonter les menaces posées par la drogue, le braconnage, le crime et de réduire les incitations des jeunes dans les communautés vulnérables à participer au trafic de drogues, produits fauniques et forestières etc.. En outre, l'intervention contribuera à l'objectif des gouvernements concernant la sécurité alimentaire et humaine ainsi que la stabilité nationale, fortement ébranlées par la crise du Covid et ses conséquences.

La dernière phase de ce projet à la progression séquentielle et liée tant aux évolutions sur le terrain qu'à son approche de « adaptive peacebuilding » (dont les résultats de chaque phase vont aider à déterminer et mieux affiner la phase suivante), est le renforcement des mécanismes étatiques et régionaux.

³² NB : cette étude porte plus particulièrement sur l'implication des jeunes dans les activités illicites, leurs aspirations et le marché du travail afin d'identifier des activités pertinentes, légales et profitables à la communauté, et se déroule dans un deuxième temps, après la cartographie réalisée dans la phase 1.

Les progrès vers l'atteinte de ce résultat sont notables. L'axe clé ici est la formation en entrepreneuriat des jeunes et la mise en place des entreprises sociales à base communautaire. Les sessions de formation ont connu également du retard et ne seront conclues sur les 3 pays qu'en Septembre. Sur la base de l'étude de marché réalisée, les données collectées par WPDI et certains pans de l'étude diagnostique, il faudra dès lors procéder à : (i) la sélection des 16 entreprises sociales bénéficiaires de l'accompagnement ; (ii) Au financement des entreprises sélectionnées ; (iii) la formation en suivi spécialisé basé sur les types d'entreprises sélectionnées ; (iv) L'évaluation et le suivi des entreprises sociales soutenues.

Toutes ces sous-activités nécessiteront au minimum 3 mois supplémentaires, sous-tendues également par le transfert de responsabilités.

Résultat 4 : Les responsables communautaires et les autorités locales ainsi que les autorités étatiques améliorent leurs mécanismes nationaux de coordination et de suivi et sont en mesure d'apporter une réponse plus efficace et plus équilibrée aux défis posés par la criminalité transfrontalière et les risques d'insécurité.

A travers ce résultat, le projet vise à placer la question des trafics illicites entre les trois pays au centre de l'agenda de la CEEAC, sur la base des informations et rapports produits par les tisserands de la paix. En ce faisant le projet crée une opportunité pour la CEEAC d'ouvrir un espace de dialogue politique au niveau du leadership des trois pays dans le domaine des trafics illicites et des possibles solutions issues d'une coopération transfrontalière et nationale accrue entre les 3 pays. Ainsi, le projet vise à établir une connexion du niveau national vers le niveau régional et du niveau régional vers le niveau national.

Des forums d'échange entre la partie nationale centrale, les communautés ciblées et les jeunes ainsi que des dialogues et consultations locales avec les autorités administratives et les communautés sur les questions de sécurité pour les communautés et en particulier les jeunes dans les zones transfrontalières permettent de créer une appropriation nationale en s'assurant que les ministères responsables puissent s'impliquer à leur tour et d'accroître la confiance entre la population, les communautés et autorités, y compris les forces de sécurité et de défense. Des festivals interculturels et activités d'intégration transfrontalières permettent, par le partage de valeurs culturelles communes ainsi que le partage par des moyens culturellement appropriés des enseignements tirés des différentes zones, d'impliquer les autorités administratives, militaires, communautaires et les populations. Les agences de sauvegarde de l'environnement et lutte contre les crimes fauniques et forestiers, animent des activités culturelles pour sensibiliser aux risques de maladies zoonotiques et de la criminalité.

La création de plateformes permet la coopération entre la société civile, les responsables communautaires, les autorités locales et les agences gouvernementales aux défis posés par la criminalité transfrontalière. En outre, des ateliers de réflexion sont menés des deux côtés de la frontière, une fois de chaque côté, avec les autorités locales sur le thème de l'entraide judiciaire. Les jeunes Tisserands font remonter dans un document de plaidoyer, leurs observations et réfléchissent à la sensibilisation des autorités étatiques sur cette thématique. La CEEAC appuie l'organisation d'une réunion interministérielle régionale sur l'entraide judiciaire, qui inclut une rencontre avec les représentants des Tisserands, qui font ainsi remonter les enseignements du programme. La Coopération transfrontalière entre les Etats est ainsi accrue, sous l'égide de CEEAC/MARAC et avec l'appui de l'UNOCA.

La réussite des activités prévues de ce résultat est dans une large mesure tributaire de celles des autres résultats. Ces activités sont donc liées et chronologiquement interdépendantes. A cet effet, les fora d'échange, les activités d'intégration transfrontalières, les plateformes de coopération, etc. qui n'ont pas commencé à ce jour se situent dans la continuité des premières et connaîtront un succès et un écho certains quand le dispositif communautaire en cours de mise en place (résultat 1) sera finalisé.

Par ailleurs, le forum transfrontalier sur la lutte contre la criminalité transnationale et l'insécurité à la frontière Cameroun-Tchad, pour lequel les autorités gouvernementales tchadiennes attachent une importance particulière, était initialement prévu en mai. Mais en raison de certains impondérables, le forum a été reporté en Octobre pour prendre en compte les résolutions du dialogue national inclusif prévu par le Conseil Militaire de Transition.

Approche/Stratégie du projet

Ce Programme reposera sur une approche a. inclusive et participative ; b. de création et renforcement des synergies et complémentarités, notamment avec les mécanismes sous-régionaux ; c. de pleine prise en compte des risques et modalités changeants dus à la pandémie de Covid ; d. *d'adaptive peacebuilding*, notamment par les biais de différentes phases, dont les résultats vont aider à déterminer et mieux affiner la phase suivante.

La stratégie de la mise en œuvre du projet sera axée sur **l'approche participative, inclusive et d'appropriation locale**. Les jeunes, les organisations de la société civile, les communes, les chefferies traditionnelles, les autorités étatiques ainsi que les associations des jeunes au niveau local prendront activement part à la mise en œuvre du projet. Notamment, les jeunes contribueront à la finalisation des critères de sélection des bénéficiaires et aux modalités de communication et sélection, ainsi qu'à l'élaboration des termes de référence des études prévues. Cela permettra notamment d'inclure de manière effective les femmes et les vulnérables. **Le projet vise en effet 50% de participation des femmes et jeunes filles parmi les quelque 2000 bénéficiaires directs**, un objectif ambitieux dans les zones ciblées, mais qui sera atteint grâce à cette participation. La participation active des jeunes hommes et femmes à la planification et à la mise en œuvre du projet demeure en effet une des stratégies payantes au regard de la problématique du projet, à savoir l'exclusion des jeunes hommes et femmes du processus de prévention et règlement des conflits.

L'approche d'appropriation locale visera à impliquer les autorités administratives, communales, traditionnelles, coutumières, religieuses, les leaders des jeunes hommes et femmes ainsi que les partenaires locaux communautaires de mise en œuvre. Les organisations de la société civile seront associées à toutes les étapes de planification, d'exécution et d'évaluation du projet.

Le caractère transfrontalier, par opposition à des activités organisées séparément dans les trois pays, a été pris en compte par les agences dès l'élaboration et se trouve en phase avec les mesures prises en réaction à la pandémie de Covid-19 : la plupart des réunions et certaines formations se feront en ligne avec l'ensemble des interlocuteurs concernées (et non au moyen de déplacements et réunions organisées localement); les dialogues et autres événements de consolidation de la paix se feront chaque fois d'un côté de la frontière, et les festivals prendront en compte les dynamiques culturelles et linguistiques de part et d'autre de la frontière. Par ailleurs à travers la mise en place d'un réseau de tisserands de la paix d'une part et d'autre de la frontière, le projet prévoit déjà au sein de son montage des échanges réguliers entre les tisserands de la paix pour une approche véritablement harmonisée. Enfin, le soutien aux activités génératrices de revenus comprendra l'étude et le soutien à des entreprises aux activités transfrontalières.

La mise en synergie inclura le rôle des jeunes cibles du projet en tant que relais entre les mécanismes communautaires et le Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale (MARAC) et participer ainsi de manière plus active et institutionnalisée aux mécanismes d'alerte régionaux, qui en sortiront renforcés, tant au point de vue de la collecte des données que de la crédibilité et prise en compte des préoccupations et propositions des communautés dans les zones frontières dites « oubliées ». Les partenariats existants avec des organisations ayant une activité phare et démontrée dans le domaine de la participation des jeunes à la résolution des conflits et la création concomitante d'activités génératrices de revenus éthiques pour la communauté seront mis à contribution, et ce notamment avec l'Initiative Whitaker pour la paix et le développement. La pleine coordination avec la CEEAC est d'ores et déjà une réalité dès la conception du projet. Enfin par l'intermédiaire de l'UNOCA, les liens avec les initiatives de renforcement des capacités de la COPAX et des forces de maintien de la paix dans les zones transfrontières (programme UNOCA/ OHCHR) ainsi qu'avec les systèmes d'alerte régionaux, seront renforcés.

Ce programme envisage aussi **l'implication du Programme VNU**, à travers notamment le déploiement de formateurs en matière de prévention et gestion des conflits, alerte rapide, etc... Les **10 VNU nationaux**, qui seront recrutés principalement dans les deux zones de frontière, constitueront la structure de base pour la création du réseau des 1800 jeunes Tisserands et 160 jeunes porteurs de projet, enrichis de l'expertise du PAYNCOP et de la WPDI. En sus, un(e) VNU international(e) fera partie de la cellule de gestion basée à Oyem, Gabon.

L'impact de ce projet pourra se mesurer par des indicateurs de revitalisation et professionnalisation des organisations de jeunesse appartenant à la société civile, d'une part ; et par des indicateurs de réactivité et de résilience de ces organisations face aux violences et aux conflits dans ces zones transfrontalières, d'autre part.

Le Covid ne sera pas uniquement pris en compte comme source de risques, mais également déterminera l'approche même de mise en œuvre du projet.

Ainsi, l'ensemble des activités, et notamment les réunions d'information, les plaidoyers, les ateliers de formation, pourront se tenir en présentiel ou en ligne, avec une éventuelle gradation entre ces approches en fonction de l'évolution de la pandémie dans les zones concernées et la gamme de mesures adoptées par les gouvernements. La conséquence directe de cette décision est que, pour ce qui concerne les activités en présentiel, les règles de distanciation physique seront respectées lorsque nécessaire, les fournitures nécessaires (masques, gel, gants) sont budgétées tant pour les personnels que les bénéficiaires, et la Charte de conduite inclura ces dispositions. Afin de rendre possibles les activités en ligne, les diagnostics incluront le mapping de moyens techniques et accès au réseau dans les zones ciblées et prend en compte la fourniture de moyens techniques et de réseau mobile.

Sur la base des leçons issus des programmes de consolidation de la paix en période d'Ébola, les réseaux des jeunes tisserands de la paix intégreront au sein de leur mission les aspects suivants : **1)** campagnes de sensibilisation au profit des populations sur le la prévention du virus, à travers des formations en matière de communication sur les risques et d'engagement communautaire (RCCE) ; **2)** diffusion de messages d'apaisement et de tolérance, notamment par les biais des radios communautaires ; **3)** intégration de la dimension Covid-19 dans les mécanismes de veille afin de prévenir la propagation rapide du virus, dans le respects des droits de l'Homme. Le programme se servira du « Risk Communication and Community Engagement » (RCCE), i.e. un outil utilisé pour mobiliser les individus et les communautés, et communiquer de façon systématique avec eux afin de leur donner les moyens de promouvoir des comportements sains et de prévenir la propagation de maladies infectieuses dans les situations touchant la santé publique, comme c'est le cas avec l'épidémie actuelle du COVID 19. L'objectif serait ainsi de protéger les populations de ces zones frontalières en lançant des initiatives efficaces de communication sur les risques et de mobilisation communautaire. En prenant en compte l'actualité due au COVID 19, le projet élargirait ainsi l'alerte précoce aux situations épidémiologiques et aux catastrophes naturelles.

L'adaptive peacebuilding a été retenu pour toutes ces raisons mais également en l'absence d'une littérature et d'études de références dans les frontières cibles et notamment sur la thématique centrale retenue, à savoir les trafics illicites, la recrudescence de l'insécurité liée aux actions des groupes extrémistes violents, de la criminalité transfrontière, et des tensions intercommunautaires, tous facteurs qui risquent d'être aggravés par la pandémie du Covid. De ce fait, et sur la base des recommandations des évaluations indépendantes des autres projets transfrontaliers financés par le PBF dans la sous-région, **la mise en œuvre du Programme suivra deux phases non séquentielles (se référer au tableau p. 46) :**

- **Phase d'études de référence** et approfondissement des connaissances sur la situation aux frontières : la première étude (diagnostic jeunes, vecteurs et dynamiques des conflits et organisations) sera réalisée et finalisée durant le premier semestre ; il est prévisible que la deuxième étude (entrepreneuriat, activités illicites et opportunités pour des entreprises transnationales de *green economy*) sera réalisée le deuxième semestre (également durant la première année, du projet)

- **Phase de mise en œuvre des activités communautaires** : sur la base des études de référence, l'UNESCO (Agence Lead) et l'ONU DC commenceront les activités de ciblage des jeunes au sein de leurs communautés à travers une approche participative et communautaire. Quelque **1800 Jeunes Tisserands** seront identifiés et formés, ainsi que **160 jeunes porteurs de projets d'entrepreneuriat social**. Cette phase est aussi celle de récolte d'information (« results harvesting ») sur la pertinence, « do no harm » et appropriation communautaire des activités et d'adaptation et mise en œuvre des recommandations. Les jeunes ont une opportunité réelle et reconnue au niveau institutionnel de contribuer à plein titre aux mécanismes communautaires de prévention et résolution des conflits et de lutte contre la traite et les trafics, ont accès à des activités génératrices de revenus licites par les biais de l'entrepreneuriat social. Les capacités du MARAC en matière d'implication des jeunes au sein de son dispositif sont renforcées et l'infrastructure de collecte et traitement de l'information est développée. La Coopération transfrontalière entre les États, est renforcée sous l'égide de CEEAC/MARAC avec le soutien de l'UNOCA.

Visibilité

Sous la supervision de l'UNESCO, agence-lead, un **plan de communication** sera élaboré en prenant en compte les orientations stratégiques en matière de visibilité des projets PBF, avec livrables intermédiaires, résultats et impacts. La visibilité du projet sera tout d'abord marquée par le lancement officiel. La stratégie s'assurera de toute la documentation et publication des bonnes pratiques du projet.

Le projet aura recours aux médias et réseaux sociaux à toutes les phases : tant pour le recrutement des jeunes que pour la diffusion des messages et d'initiatives de dialogue. Le programme s'appuiera sur les **16 radios communautaires existantes** (7 à la frontière Cameroun/Gabon et 9 à la frontière Tchad /Cameroun) et s'attellera à la création et la diffusion de messages par réseaux sociaux et d'émissions radiophoniques dans les langues locales parlées dans les zones transfrontalières. Une plate-forme en ligne de ressources et outils en matière de formation et renforcement des capacités adaptées aux jeunes et à leurs organisations, d'éducation et de formation à la culture de la paix, à la prévention et à la résolution de conflits, à la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, à la démocratie, aux droits de l'homme, à la citoyenneté mondiale, à la lutte contre la traite des personnes, sera créée.

L'organisation de festivals interculturels, le soutien aux festivals existants, et les autres activités d'intégration transfrontalières y compris de résolution des conflits, impliquant les autorités administratives, militaires, communautaires, les agences de sauvegarde de l'environnement et lutte contre les crimes fauniques et forestiers et les populations donneront lieu à de petits films, qui seront montrés dans les autres zones mais serviront également pour la promotion des valeurs de tolérance et pour la visibilité du projet.

Les jeunes Tisserands et les volontaires des nations Unies (VNUs) fourniront plusieurs dizaines de « news » par mois, qui seront diffusées par réseaux sociaux et au moyen des différents médias à la disposition des agences.

Un(e) VNU à plein temps sur le projet permettra de s'assurer de la production, le relais et la communication de toutes ces informations et supports, et sur les partages entre les partenaires et au-delà. Les tâches de cette personne ont d'ores et déjà été définies par l'agence lead, et comportent notamment :

- Sur la base du document PBF, préparer un plan de communication pour l'ensemble du projet, avec les étapes, calendrier des événements, activités, résultats et outputs
- Assurer le suivi du plan de communication
- Produire les produits de communication a. pour le grand public (site web, newsletter et réseaux sociaux) - pour le réseau des Tisserands (collecter et mettre en forme les messages et articles produits sur les zones hebdomadairement
- Assurer la couverture des événements, festivals, rencontres locales, nationales et transfrontalières, y compris la production de vidéos et photos
- Assister tous les intervenants du projet dans leurs besoins de communication
- Faire le lien avec les responsables communication des trois agences et la responsable communication de PBF a New York
- Faire le point régulièrement avec le/la Coordinatrice et Suivi évaluation, afin de s'assurer que les produits de Communication répondent bien au cahier des charges, et contribuer aux différents rapports pour l'UNESCO et les donateurs, sur ce projet.
- Toute autre activité telle que requise par le/la responsable du projet
- S'engage à respecter la Charte de conduite.

b) Fournir une **théorie du changement pour le projet.**

Dans un contexte de faible présence de l'Etat dans les régions frontalières du Gabon, du Cameroun et du Tchad, de l'insuffisance des opportunités de participation économique et citoyenne, et de discrédit des élites, qui peuvent être aggravés par la crise du Covid-19 de même que la criminalité, les jeunes sont en même temps exclus (chômage, pauvreté) ; ils sont à risque (recrutement par des groupes armés et/ou des trafiquants, violence sexuelle) ; ils sont une opportunité (par le formidable potentiel qu'ils représentent tant en main-d'œuvre qu'en créativité et envie de contribuer) ; et ils sont un ferment important pour la transmission aux générations futures de la biodiversité et de la gestion durable des ressources naturelles de la sous-région,

Si les jeunes (hommes et femmes) participent pleinement à la prise de décision au sein de leur communauté et dans les zones frontalières

alors ils contribueront à ressouder les liens intergénérationnels et à jouer un rôle actif dans la prévention des conflits et trafics illicites

parce qu'ils auront acquis des outils ainsi que la confiance et la représentation au sein de leur communauté,

Si les jeunes (hommes et femmes) prennent part activement à la gestion durable des ressources naturelles et au respect de l'environnement auprès des populations,

alors il y aura une amélioration des comportements locaux envers la protection des ressources naturelles

parce les communautés auront pris conscience des effets néfastes des activités illicites au niveau local et global ;

Si les jeunes (hommes et femmes) ont accès aux opportunités socio-économiques et notamment à des sources de revenu alternatives aux trafics illicites,

alors l'attractivité des activités illégales des réseaux criminels sera réduite

parce qu'un modèle viable et alternatif aux activités illégales sera accessible aux jeunes de manière effective et durable ;

Si les jeunes (hommes et femmes) sont plus intégrés dans les mécanismes de dialogue avec les leaders traditionnels et les forces de sécurité,

alors ils seront pleinement acteurs de la paix au sein de leur communauté

parce que la confiance mutuelle entre eux et les autorités locales ainsi qu'avec les forces de sécurité sera accrue ;

Si la CEEAC acquiert les outils, l'expertise et les informations en provenance des zones frontalières, nécessaires à placer la thématique des trafics illicites à l'ordre du jour des réunions avec les Etats membres,

alors les conditions seront plus favorables à une coopération inter-étatique et entraide judiciaire accrues entre les Etats membres

parce que les outils et la volonté politique nécessaires seront présents.

c) **Cadre des résultats du projet**

Cf. Annexe B

d) Le ciblage des bénéficiaires et le ciblage géographique du projet.

Le recrutement des 1800 Tisserands et des 160 porteurs de projets d'entreprises et activités génératrices de revenus sera un processus participatif et inter-agences décrit ci-dessous, et qui sera affiné, révisé et finalisé après le démarrage du projet, sur la base des résultats et recommandations des études de référence, afin de s'assurer de la pleine et entière participation à cette sélection des jeunes, des VNUs et de tous les partenaires du projet y compris PAYNCOP et WPDI.

Les jeunes Tisserands sont des personnes âgées de 18 à 35 ans (limite supérieure de la tranche d'âge définie par la Charte africaine de la Jeunesse); de sexe masculin (50%) ou féminin (50%) ; qui ont leur résidence habituelle dans les zones frontalières citées ; membres d'une association ou coopérative locale ; ou leader communautaire, et qui ont un engagement et la capacité à être au service de leurs concitoyens et à transmettre l'expertise reçue ; elles sont actives professionnellement (ou en recherche d'emploi). La participation des professions de l'éducation, de la santé, et toute profession au service de la communauté est encouragée. Les personnes en situation de vulnérabilité physique ou sociale sont encouragées à participer.

Il est prévu que des messages seront élaborés dans les langues parlées et comprises dans les zones, et des campagnes lancées via les radios locales (16 radios communautaires locales côté frontière camerounaise), et par WhatsApp (une vidéo d'une minute sera produite). Les VNUs et PAYNCOP seront pleinement associés à leur production. Les autorités locales, traditionnelles et religieuses seront associées à ces campagnes, de même que les communautés religieuses, les associations de femmes, les associations d'entraide et de jeunesse. L'expérience de WPDI dans une région présentant des risques et opportunités similaires (Sud-Soudan/Ouganda) notamment, contribuera grandement à l'identification et la participation des jeunes hommes et femmes parmi les vulnérables socialement, économiquement et physiquement, qui ne sont pas toujours associés à des organismes ni identifiés par eux, ou qui subissent une marginalisation forcée du fait des codes sociaux, notamment les femmes. Une attention particulière sera portée à l'inclusion de ces jeunes, et elle sera prise en compte dès la phase de conception et de diffusion des messages de recrutement.

Une fiche sera renseignée par chaque candidat, au moyen de sondage digital par téléphone afin d'éviter les risques de transmission Covid. Lorsque possible, des missions seront effectuées en présentiel par les VNUs pour inclure les personnes avec handicap, vivant avec une maladie chronique, ou non-alphabétisées, ainsi que les femmes qui auraient été exclues du fait de préjugés sociaux ou de leur charge et emploi du temps, dans les localités ayant déjà recensé un nombre significatif de candidats, les aideront à remplir.

En ce qui concerne les entrepreneurs, ce sont également des personnes âgées de 18-35 ans et qui ont leur résidence habituelle dans les zones frontalières citées ; en outre, ce sont des : jeunes chômeurs et désœuvrés porteurs de projet d'entrepreneuriat ou témoignant d'un esprit et d'une capacité à entreprendre en collectif ; ou des jeunes déjà engagés dans des activités économiques informelles et qui souhaitent les renforcer, les professionnaliser et les formaliser ; ou des jeunes qui, tout en recherchant leur autonomisation économique, se soucient de contribuer à la cohésion sociale et au développement durable local. Les personnes en situation de vulnérabilité physique ou sociale sont encouragées à participer. Ici également, il est prévu que les jeunes dont les VNUs et le WPDI seront impliqués dans l'identification de ces personnes et dans le développement des activités liées à l'entrepreneuriat social ainsi qu'à l'alerte précoce et réponse rapide.

L'ensemble des critères définis par les partenaires seront affinés avec la participation des jeunes VNUs et des organisations sous-contractantes au démarrage du projet.

Bénéficiaires	Lieu	Nombre
Bénéficiaires directs		
Tisserands	Frontière Gabon-Cameroun: Ambam, Kyè-Ossi et Abang-Minko'o, du côté camerounais Meyo-Kyé, Bitam et le Parc de Minkébé, et Oyem, du côté gabonais.	1800 (sexe, âge et handicap)

	<i>Frontière Cameroun-Tchad:</i> Lele, Pala, Binder, Gounou Gaya, Katoa, Fianga	
Entrepreneurs	Mêmes localités que ci-dessus	160
VNUs nationaux	Coordination frontière Cameroun/Tchad : 3 + 3 Cameroun/Gabon : 2+2 2 liaison CEEAC pour coordination MARAC Résidents ou originaires des zones frontières (critères de langue/ expertise locale). NB : Oyem, chef-lieu de la province gabonaise du Woleu-Ntem, abritera la Coordination du projet	10
Sous-total		1970
<i>Bénéficiaires indirects (estimation qui sera confirmée par les études)</i>		
Chefs traditionnels et autorités religieuses	Même zones	Environ 600, à compléter selon les résultats des études
Facilitateurs, animateurs de radios	Même zones	200
Public des émissions radio	Au-delà des zones	90 000, à compléter selon les résultats des études
Pour les AGR : sous-traitants, membres de famille	Potentiellement au-delà des zones	1 600, à compléter selon études
Membres de la communauté	Mêmes zones, avec effet de réplication potentielle au-delà	A compléter selon les résultats des études
Membres de famille et proches des Tisserands		10 000
Associations communautaires, culturelles et villageoises	Même zones	1 800
Autorités et personnel des Parcs	Parc de Waza, Parc National de Bouba Ndjidda, Parc National de la Vallée du Mbéré, Réserve de faune de Binder Léré, Parc National de Séna-Oura, Parc de Minkébé - Tri-national de Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM)	160
Membres de la communauté	Mêmes zones, avec effet de réplication potentielle au-delà	A compléter selon les résultats des études
Autorités de l'Etat	12 Ministères + autorités locales	500
TOTAL		Plus de 100 000

Les Zones géographiques retenues de mise en œuvre du projet sont:

- Gabon : Province du Woleu-Ntem, (Parc de Minkébé - Tri-national de Dja-Odzala-Minkébé), (TRIDOM)
- Cameroun : Région de l'Extrême Nord (parc de Waza), du Nord (Parc National de Bouba Ndjidda), Adamaoua (Parc National de la Vallée du Mbéré) et région du Sud (TRIDOM)
- Tchad : Province de Mayo-Kebbi Ouest (Réserve de faune de Binder Léré), Province Mayo-Kebbi Est (parc National de Séna-oura).

Comme établi ci-dessus,

- ces zones partagent des défis communs : absence de l'Etat, frontières poreuses, régions sous-développées, forte présence de jeunes, absence d'opportunités ;

- les braconniers et trafiquants circulent à travers ces régions et il serait insuffisant de les considérer individuellement ;
- elles seront les plus touchées par les mesures imposées par la pandémie Covid-19 (réduction des échanges et du commerce à la frontière etc.) ;
- à cause des mesures restrictives liées à la pandémie Covid-19, les recettes du tourisme pourraient diminuer mettant en péril les fonds disponibles pour la conservation et la régularité éventuelle des patrouilles anti-braconnage, ce qui peut créer un vide sécuritaire.

Les communes en particulier se situeront (à préciser après les études menées dans la phase 1) dans les localités suivantes :

- à la *frontière Gabon-Cameroun*: Ambam, Kyè-Ossi et Abang-Minko'o, du côté camerounais et Meyo-Kyé, Bitam et le Parc de Minkébé, et Oyem, du côté gabonais.
- à la *frontière Cameroun-Tchad*: Lele, Pala, Binder, Gounou Gaya, Katoa, Fianga.

C- Gestion du projet et coordination (4 pages max)

a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre.

Vu le rôle clef que l'UNESCO joue dans la sous-région en matière de promotion de la culture de la paix, notamment par les biais de la participation des jeunes, en appuyant le PAYNCOP³³, et ses capacités avérées dans ces domaines dans les 3 pays cibles, **l'UNESCO sera agence lead** de la mise en œuvre de ce Programme conjoint en partenariat avec l'ONUDC, qui a une expertise avérée en matière de lutte contre les trafics illicites dans la sous-région. Le Programme conjoint sera par ailleurs exécuté en étroite collaboration avec l'UNOCA et la CEEAC et le PAYNCOP, ainsi que les gouvernements des trois pays. Les partenaires locaux dans les zones frontalières : autorités locales, leaders communautaires, associations de jeunesse et association de femmes, seront identifiés lors de la phase d'étude (phase I). Un partenaire clés de ce projet est également la Whitaker Peace Foundation, qui à travers l'Initiative Whitaker pour la paix et le développement (WPDI) en partenariat avec l'UNESCO, a une expérience significative de création de réseau de jeunes acteurs de la paix entre le Soudan du Sud et l'Ouganda (environ 20.000 jeunes impliqués) avec un fort potentiel de coopération Sud-Sud, y compris dans la création d'activités génératrices de revenus.

L'UNESCO, qui œuvre depuis de nombreuses années pour la protection de la biodiversité, dans une approche inclusive a mis en œuvre sur financement de l'Union européenne et avec l'appui des partenaires techniques (African Wildlife Foundation, World Wide Fund et Zoologica Society of London), dans la sous-région de l'Afrique centrale et dans l'espace TRIDOM en particulier (Réserve de Faune du Dja), le projet CAWHFI (Central Africa World Heritage Forest Initiative). Ce projet dont l'objectif était d'assurer l'intégrité d'un réseau d'aires protégées et les paysages forestiers qui les relie, dans la zone forestière transfrontalière entre le Cameroun, le Congo, le Gabon et la RCA a contribué à son terme à : promouvoir la protection et la surveillance des sites d'importance mondiale, abritant des valeurs biologiques exceptionnelles dans la zone forestière transfrontalière entre le Cameroun, le Congo, le Gabon et la RCA au travers de la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel* (1972) ; renforcer les activités de gestion dans les sites du patrimoine mondial existants et ceux en cours de création et éviter la perte de la biodiversité. Ces résultats ont été obtenus grâce à la sensibilisation, au renforcement des cadres de consultation des parties prenantes, la multiplication des patrouilles, l'utilisation de technologies SMART innovantes (caméras photographiques, drones et télédétection), le renforcement des capacités des écogardes, l'appui au suivi judiciaire qui a permis l'augmentation des condamnations des braconniers.

Pour la mise en œuvre de ce projet, l'UNESCO s'appuiera également sur une expérience en cours, celle du Projet BIOPALT (en son titre entier « Appliquer le modèle des réserves de biosphère transfrontalières et des sites du Patrimoine mondial pour promouvoir la paix dans le bassin du Lac Tchad par la gestion durable de ses ressources naturelles »). Ce Projet a pour objectif de renforcer les capacités des États membres (Cameroun, Niger, Nigéria, RCA et Tchad) de la Commission du bassin du lac Tchad à la sauvegarde, à la gestion durable et au partage équitable des ressources hydrologiques, biologiques et culturelles du bassin du lac Tchad.

Enfin, l'UNESCO apporte, dans ce projet, son expertise en matière de radios communautaires et d'appui en matière de mobilisation communautaire et d'élaboration des programmes de prévention de l'extrémisme violent (PEV) et d'information et sensibilisation par les biais des radios communautaires.

L'ONUDC en tant que gardien de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, adoptée par la résolution 55/25 de l'Assemblée générale le 15 novembre 2000, est le leader mondial dans la lutte contre les crimes transnationaux, y compris le trafic illicite d'espèces protégées et ressources naturelles. En outre, L'ONUDC, à travers ses mandats accompagne les états membre à prendre des mesures efficaces contre la criminalité transnationale organisée, notamment : le trafic de drogue, le blanchiment d'argent,

³³ A titre d'exemple « Education à la culture de la paix, aux droits humains, à la citoyenneté, à la démocratie et à l'intégration régionale – Manuel de référence de la CEDEAO, à l'usage de la formatrice/du formateur de formateurs/formatrices » – UNESCO/Dakar : <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002211/221128f.pdf>

la traite des personnes, le trafic de migrants, le trafic d'armes à feu et d'autres tendances et problèmes émergents. A travers son Programme mondial de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts, l'ONUDDC fournit un cadre pour mettre en place une gamme d'activités d'assistance technique au sein de plusieurs domaines thématiques, en vue de renforcer les capacités de prévention et de répression de la criminalité de la faune et de la flore sur une base régionale, nationale et locale. Le Programme mondial sensibilise également les différentes parties prenantes, y compris la société civile, aux niveaux mondial et régional, afin de réduire la demande d'espèces sauvages. Plus précisément, l'ONUDDC travaille avec les systèmes juridiques et les organismes d'application de la loi des États membres afin de: renforcer les cadres politiques, législatifs et réglementaires ; améliorer les connaissances et les compétences d'enquête et de poursuite des activités criminelles connexes ; augmenter la prise de conscience quant à la nature et l'ampleur des crimes contre l'environnement ; renforcer la coopération au niveau bilatéral et régional.

Concerné par l'ampleur du braconnage et du trafic des espèces sauvages, des produits forestiers et d'autres ressources naturelles, à leur impact sur l'environnement, et surtout à leur impact en termes de paix et de sécurité en Afrique Centrale, vu que le braconnage est une source de financement importante pour différentes sortes de groupes armés qui opèrent dans la région, l'ONUDDC met en œuvre depuis 2018 le projet « Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne pénale et de la coopération entre les États Membres de la CEEAC pour la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et le trafic illicite des ressources naturelles », financé par l'Union européenne. Ce projet a pour ambition d'appuyer la lutte contre le braconnage et les trafics de ressources naturelles selon un axe sécuritaire notamment à travers des synergies renforcées entre les entités chargées de la préservation des aires protégées (eaux et forêts, éco-gardes, gestionnaires des parcs nationaux), les forces de défense et de sécurité et les structures chargées des enquêtes et des poursuites (agents et officiers de police judiciaire et magistrats).

Dans le souci de faire face à la nature transnationale de ce trafic et de cibler les zones plus vulnérables, l'ONUDDC a orienté ses interventions sur les foyers des fortes activités de trafic illicite, telles que les zones frontalières entre le Tchad et le Cameroun incluant notamment le parc national de Bouba Ndjida (Cameroun) et le parc national de Sena Oura (Tchad), entre le Tchad et la République Centrafricaine incluant notamment le parc national de Zakouma (Tchad) et le parc national de Manoyo-Gounda Saint-Floris (RCA), le TRIDOM incluant les parcs nationaux de Dja (Cameroun), Odzala (Congo) et Minkebe (Gabon). Les principaux organismes de coopération dans le cadre du projet sont : le Ministère des forêts et de la faune, Ministère de la Justice, Police, Douanes pour le Cameroun ; Agence nationale des parcs nationaux, Ministère de l'Économie forestière de la Pêche et de l'Environnement, Ministère de la Justice pour le Gabon; et le Ministère de la Justice, Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Environnement (à travers la Garde Faunique et Forestière) au Tchad. L'ONUDDC collabore aussi avec les ONG telles que TRAFFIC, AP LAGA et WWF. L'ONUDDC est aussi le dépositaire du Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, adoptée en 2000. Ce Protocole est l'instrument qui donne pour la première fois une définition reconnue au plan international, de la traite des personnes.

La mise en œuvre de ce Protocole comprend la promotion de la coopération entre les États et les autres parties prenantes, la protection des victimes de ce crime, et la répression et la prévention de celui-ci. Ces mesures d'assistance et protection sont prévues aux articles 6 à 8 du Protocole relatif à la traite. Ces mesures comprennent les soins médicaux et l'assistance psycho-sociale, l'accès à l'hébergement dans un lieu sûr, aux conseils et à l'information concernant leurs droits légaux, à l'emploi et la formation professionnelle, le droit à la compensation, à l'aide au retour. En vue de satisfaire à ces obligations, les États sont invités à coopérer avec toutes les parties prenantes, en particulier les ONG.

Pour la mise en œuvre de ce projet, l'ONUDDC s'appuiera aussi sur l'expérience de ses autres programmes et projets en cours tel que le projet « Assistance aux pays du bassin du lac Tchad pour l'élaboration et mise en œuvre des stratégies pour le dépistage, la poursuite, la réhabilitation et la réintégration des personnes associées à Boko Haram », mise en œuvre par le *Service de la prévention du terrorisme* et le projet susmentionné lié aux trafics d'espèces protégées et ressources naturelles. En tant que membre du consortium ICCWC, l'ONUDDC porte

au bénéfice de ce projet ses synergies de collaboration et de coopération renforcée avec la CITES, INTERPOL, OMD et la Banque Mondiale dans le domaine de lutte contre la fraude en matière d'espèces sauvages. L'ONUDDC travaille également en étroite collaboration avec l'UNESCO, INTERPOL, UNIDROIT, l'OMD, l'OSCE et l'ICOM dans différentes initiatives visant à renforcer la lutte contre le trafic illicite de biens culturels. En outre, l'UNESCO et l'ONUDDC ont déjà un partenariat établi au niveau global dans le cadre de l'« Éducation à la citoyenneté mondiale pour l'État de droit: agir correctement » (2018), pour aider les professionnels de l'éducation à concevoir et à mettre en œuvre des interventions éducatives qui dotent les apprenants des connaissances, des attitudes et des compétences nécessaires pour s'engager de manière constructive et responsable dans la société. Cela comprend le respect du principe de justice et l'aide à la mise en place d'institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux. Ce cadre de coopération s'insère dans le volet sécurité et paix.

Organisa- tion bénéfi- ciaire	Budget total de l'organi- sation en 2019 dans chaque pays	Sources principales du budget	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
UNESCO	Gabon 2 302 998	UNESCO, WB UE, UNICEF AIRTEL	Libreville	20 (dont 0 dans les zones du projet)	Jeunesse et culture de la paix: 9; Biodiversité et patrimoine: 6;
	Cameroun 6 899 933 USD	UNESCO, PBF, UE, GoC, WB	Yaoundé, Buea, Bamenda, Maroua (en cours d'ouverture)	70 (dont 2 en cours dans les zones du projet)	Communication Communautaire: 6; Résilience socio- économique: 7 ; Suivi et évaluation: 1 ; Information du public et visibilité: 4 Spécialistes IT : 3
	Tchad 12 690 638 USD	UNESCO, PBF, AFDB, WB, GPE	N'Djamena	13 (dont 0 dans les zones du projet)	
ONUDDC	Gabon 250 000 EUR	UE	Libreville (bureau régional)	3 staff et 4 consultants bases au Gabon qui couvrent les deux autres pays	Application de la loi questions financières et trafic illicite de ressources naturelles ; Analyse légale et révision juridique
	Cameroun 250 000 EUR	UE			
	Tchad 250000 EUR	UE			

Le partenariat avec les organismes CEEAC, WPDI et PAYNCOP a déjà été discuté de façon détaillée avec ces derniers et fera l'objet de contrats avec l'agence lead dès l'approbation du projet.

Le partenariat avec **WPDI** portera essentiellement sur les activités d'identification des bénéficiaires directs (Tisserands, VNUs nationaux et porteurs de projets d'entreprenariat social), de formation de ces deniers et d'accompagnement à la création d'entreprise. L'expertise de WPDI sur la zone Sud Soudan/Ouganda sera essentielle en termes d'échange sud-sud et de partage des bonnes pratiques, notamment pour l'identification des jeunes vulnérables et la participation des femmes (Activités 1.2.2, 1.2.3, 1.4.4, 3.1.1, 3.2.1, 3.2.2 du cadre de résultats). Un budget de 372 000 USD est prévu pour ce partenariat. Ce montant sera affecté comme suit : 102 000 USD pour l'expertise, la formation et le conseil de WPDI et 270 000 USD pour l'accompagnement de la création d'entreprise.

Le partenariat avec le **PAYNCOP** permettra d'animer et de gérer le réseau transfrontalier des jeunes tisserands, entre autres, par l'organisation de réunions en ligne avec les VNU et des représentants des tisserands des trois pays pour le partage d'expériences et de bonnes pratiques et la mutualisation des actions. Les jeunes du

PAYNCOP dans les trois pays, alimenteront aussi en information les représentants des Tisserands et les représentants des radios communautaires et locales en vue de renforcer leur collaboration et élargir progressivement le réseau des Tisserands à d'autres jeunes d'autres pays. Le PAYNCOP fournira des rapports mensuels et des articles hebdomadaires pour la newsletter du réseau des tisserands (Activités 1.4.3 du cadre des résultats). Un budget de 60.000 USD est prévu pour ce partenariat avec le PAYNCOP, essentiellement pour fournir leur expertise dans le développement du réseau dans les trois pays pendant toute la durée du projet.

Le partenariat avec la CEEAC/MARAC permettra la contribution des jeunes tisserands de la paix à l'alerte précoce dans les zones frontalières ciblées : Organiser des formations et des réunions périodiques de coordination des jeunes tisserands de la paix dans les zones frontalières ciblées et appuyer les jeunes tisserands de la paix à produire des études régulières avec l'implication des communautés, qui incluent une analyse des données sur les vulnérabilités ainsi que les nouvelles menaces dans les zones frontalières et organiser un forum d'échange entre les jeunes tisserands de la paix et les correspondants du MARAC pour le partage des études et la mise en place d'un système de suivi et d'alerte précoce. Le MARAC produira des rapports mensuels et un article par semaine au minimum pour alimenter la newsletter et les émissions radios. Par ailleurs Le MARAC organisera la révision des indicateurs de conflit avec la participation des mécanismes d'alerte précoce des autres régions d'Afrique pour prendre en compte les problématiques de genre et jeunesse (Activités 2.1.1 et 2.2.2 du cadre des résultats). Un budget de 75 000 USD est prévu pour le partenariat avec la CEEAC, essentiellement pour l'expertise, les formations et le suivi des jeunes pendant toute la durée du projet. Un budget de 15.000 USD supplémentaires est prévu afin d'adapter le système MARAC Reporter pour répondre à la collecte des données dans les zones transfrontalières (Activité 2.1.2 du cadre de résultats - Achat de serveurs par l'UNESCO et « upgrade » du système informatique).

- b) **Gestion du projet et coordination.** Remplissez l'**annexe C** : liste de vérification pour le lancement du projet et veuillez attacher les TDRs pour les postes principaux du projet.

Un **Comité d'Orientation et de Concertation Transfrontalier (COCT)** composé par

- les Coordinateurs Résidents de l'Organisation des Nations Unies ou leurs représentant(e)s,
- un(e) Représentant(e) de chacun des trois pays, désigné(e) par son gouvernement en fonction des compétences et prérogatives, dans chaque pays, des Ministères concernés par les activités du projet (Ministères de l'Intérieur, des Eaux et Forêts/Environnement ou de la Jeunesse) et des contacts déjà établis avec ces ministères dans ce cadre
- un(e) Représentant de l'UNESCO
- un(e) Représentant(e) de l'ONU DC
- un(e) Représentant de l'UNOCA
- un(e) Représentant(e) de la CEEAC/MARAC et
- deux Représentants des Tisserands³⁴,

sera constitué et co-présidé par rotation des RC (ou leurs représentants) et le/la représentant(e) d'un ministère par pays.

Le **COCT** aura pour tâches principales :

- fournir l'orientation stratégique de l'ensemble du projet en garantissant une véritable approche transfrontalière pour la mise en œuvre des activités de part et d'autre des frontières et approuver le plan de travail annuel
- superviser la mise en œuvre du projet, depuis l'initiation et tout au long du projet, en veillant notamment tant au processus (participatif, inclusif, respectueux du principe *ne pas nuire*) qu'à l'impact et aux résultats des activités
- le cas échéant, prendre toute action corrective afin d'assurer le bon déroulement, le respect des bonnes procédures et l'impact souhaité du projet
- approuver les rapports semestriels
- assurer une mobilisation des ressources en vue de la durabilité et la possible extension du projet, à de nouveaux bénéficiaires ainsi que sur le plan géographique. Des représentants des bailleurs de fonds seront invités occasionnellement par le Comité.

Les réunions du COCT auront lieu: dès la signature du projet ; tous les trois mois dans la phase 1 du projet ; puis tous les six mois dès la phase 2 du projet. Les réunions, qui seront conviées par rotation, se feront par défaut en ligne; elles peuvent être exceptionnellement convoquées en présentiel, sur décision des co-Présidents. Les réunions seront préparées par la Cellule de Gestion, qui assure la fonction de Secrétariat du COCT. Les décisions sont prises par consensus.

Un **Comité Technique**, rassemblant les mêmes institutions que celles du COCT (mais à un niveau technique), ainsi que un(e) représentant(e) de WPDI et de PAYNCOP, est établi concomitamment et présidé par le/la coordinateur/trice de la Cellule de gestion (cf. ci-dessous).

Le **CT** aura pour tâches principales:

- préparer le plan de travail annuel pour approbation du COCT
- veiller à la bonne coordination du projet entre tous les partenaires
- assurer le suivi des différentes phases du projet et le bon déroulement de ce dernier
- consolider les rapports d'étape du projet sur la base des informations fournies par les agences, pour approbation du COCT

Les réunions du CT, qui seront préparées par la Cellule de Gestion, auront lieu au moins trimestriellement et à la veille de chaque réunion du COCT.

Une **Cellule de Gestion** sera mise en place par l'agence lead (UNESCO) dans les 45 jours de l'approbation du projet, afin de s'assurer de la mise en œuvre, du suivi, du reporting et de la bonne coordination du projet, et

³⁴ Un représentant de sexe masculin et un de sexe féminin, par rotation géographique.

fera remonter tous problèmes, initiatives et leçons apprises. Cette cellule de gestion sera basée à Oyem au Gabon, à proximité de la zone frontière Cameroun-Gabon concernée par le projet. Elle comprendra :

Intitulé du poste	Fonctions	Financement	% du budget du programme PBF	
Coordinateur/trice du projet (cellule de gestion, Gabon) niveau P3	Coordination du projet, des équipes terrain, supervision de la mise en œuvre en temps des activités, de la production des rapports Liaison avec Comité de suivi et le Secrétariat PBF	Financé par le projet PBF (100%)	8,38%	Cf. TDR, Annexe F
Responsable suivi/évaluation	Mise en place du plan de suivi évaluation de manière participative, veille à la production des résultats, des rapports et des leçons apprises	UNV (international)	3,15%	Cf. TDR, Annexe F
1 assistant(e) administratif/ve,	Assiste quotidiennement la cellule de gestion dans les tâches administratives et de gestion	Financé par le projet PBF (100%)	0,675%	
1 chauffeur		Financé par le projet PBF (100%)	0,345%	
			TOTAL 12,56 % (502 550 USD)	

Le projet bénéficiera du programme VNU (10 nationaux et 1 international). Les candidatures de jeunes, hommes et femmes, seront encouragées.

c) Gestion du risque

Type de crise		Risque	Impact	Probabilité	Mesure de mitigation
Nature	Catégorie				
Politique	Externe	Instabilité socio-politique	Elevé	Modérée	Plaidoyer continu de l'UNOCA/CEEAC pour la continuité du projet Assurer la sécurité des équipes Continuer le projet, adapter au contexte (ex. déplacer vers camps de personnes déplacées etc.)
	Externe	Faible volonté politique aux niveaux national/local	Elevé	Faible	Plaidoyer continu de l'UNOCA/CEEAC ainsi que des RC et agence lead
Sécuritaire	Externes	Recrudescence des attaques par les groupes armés	Elevé	Moyen	Assurer la sécurité des équipes (relocalisation temporaire, travail à distance) Continuer le projet, adapter au contexte en lien avec les jeunes, qui ont une capacité de résilience dans ces zones (ex. Déplacer vers camps de personnes déplacées etc.)
	Externes	Recrudescence des conflits intercommunautaires	Elevé	Moyenne	Assurer la sécurité des équipes (relocalisation temporaire, travail à distance) Continuer le projet, adapter au contexte en lien avec les jeunes, qui ont une capacité de résilience dans ces zones (ex. Déplacer vers camps de personnes déplacées etc.)
	Externes	Intensification des incursions, et menaces ciblés, par les groupes criminels transnationaux	Moyen	Moyenne	En lien avec les jeunes et avec UNDSS, penser aux mécanismes de protection des participants au programme
Environnemental	Externe	Pandémie Covid	Variable dans le temps et l'espace	Elevée / Réalisée	Le projet ayant été préparé pendant la période de pandémie et de confinement, il a été pensé en fonction de ce facteur (activités en ligne, fourniture de kits de prévention aux Tisserands, personnel et participants, etc.)

	Externe	Inondations, invasion de nuisibles	Moyen	Moyen	Adapter la mise en œuvre du programme en fonction du calendrier saisonnier (pluies, inondations en particulier, etc.)
Opérationnel	Interne	Synergie / coordination faible	Elevé	Faible	Coordination accrue de la part des RC Cellule de gestion en place et opérationnelle maximum 45 jours après l’approbation du projet
	Interne	Coordination insuffisante dans la mise en œuvre des activités dans les trois pays	Moyen	Faible	Le mécanisme de coordination (Comité d’orientation et de concertation transfrontalier - COCT, Comité technique, Cellule de gestion), les fonctions, attributions et membres ont été longuement travaillés par les partenaires afin de veiller à la bonne coordination. Un personnel International P3 assurera la coordination (Oyem)
	Interne et externe	Avancée des phases par pays à des rythmes différents	Moyen	Faible	Un plan détaillé des activités et échéancier sera élaboré dès l’entrée en fonction du/de la coordinateur/trice et du/de la spécialiste suivi/évaluation, qui veilleront notamment à résoudre les éventuelles difficultés d’ordre interne et feront remonter aux instances de coordination via les RC, ainsi qu’au PBF, les éventuelles difficultés d’ordre externe.
	Interne	Retard dans le décaissement des tranches	Elevé	Faible	L’unité de gestion mise en place maximum 45 jours après l’approbation du projet Assurer le suivi de près de la mise en œuvre des activités (M&E position)
Réputationnel	Interne	Abus d’autorité, abus et exploitation sexuelle Non-respect des pratiques d’hygiène liées au Covid-19	Elevé	Faible	Charte de conduite signée par les membres et bénéficiaires Mécanisme de reporting des abus en place dès le démarrage du projet

d) Suivi / évaluation

Au cas où l'extension sollicitée est accordée, le dispositif de suivi-évaluation sera renforcé. Il sera question d'accélérer et d'exécuter plus pertinemment le plan de S&E qui tienne compte des spécificités des contextes et des contraintes opérationnelles, de collecter et analyser les informations et données manquantes ou supplémentaires (donc de compléter la base de données) et de faire le suivi de certains indicateurs clés en termes, d'impact sur la prévention des conflits, du niveau de confiance des communautés dans les capacités des jeunes Tisserands de la paix d'identifier les vecteurs d'instabilité, de conflit et d'activités illicites, et de participer pleinement aux mécanismes locaux et transfrontalier de dialogue et d'alerte précoce, du niveau de conscience des effets néfastes des activités illicites au niveau local et global, entre autres.

Un mécanisme de suivi et d'évaluation spécifique à la consolidation de la paix sera mis en place dès le démarrage du projet, prenant en compte la pertinence, l'efficacité, l'impact, la durabilité des résultats (critères OCDE CAD) avec des références de base, indicateurs et moyens de vérification pertinents et un calendrier de la collecte des données. L'approche participative qui a présidé à l'élaboration du projet sera maintenue, et, en sus du Secrétariat du PBF, tant le partenaire ONUDC, que WPDI, PAYNCOP et les jeunes, seront consultés par la Cellule de gestion du projet, laquelle sera opérationnelle avec déjà les deux postes, de coordination et de suivi/évaluation, pourvus dès le démarrage.

Afin de comprendre à partir de données fiables comment le projet progresse et vise les causes profondes de l'instabilité et y remédie, une étude de base sera réalisée au cours de la première phase afin de générer des données de base par rapport aux indicateurs du cadre des résultats et à d'autres données liées à la théorie du changement avec un focus sur la consolidation de la paix. Cette étude de base utilisera une approche tant quantitative que qualitative de collecte des données, et la sélection des répondants pour les données qualitatives sera fondée sur l'inclusivité et la sensibilité aux conflits de toutes les parties prenantes concernées. L'étude sera réalisée sur la base d'un échantillon statistiquement valide et qui assure l'inclusivité de tous les intervenants cibles.

Une attention particulière sera portée au suivi évaluation et à l'utilisation efficace et efficiente des ressources affectées au Projet conformément à la Gestion axée sur les résultats. Le plan de suivi décrira la méthodologie de S&E de la mise en œuvre du projet, les responsabilités, le budget et les échéances. Le suivi-évaluation devra accorder une attention particulière : i) à l'efficacité dans la mise en œuvre du projet ; ii) à l'efficacité des actions entreprises et la qualité des résultats annuels et finaux ; iv) à la documentation des bonnes pratiques. Les RUNO en particulier, accorderont une attention particulière dans le suivi des extrants et des résultats générés par les activités du projet. Les équipes de terrain dans les zones frontalières ciblées, ainsi que les bureaux des partenaires dans les trois pays, assureront la remontée des informations au niveau central. Des réunions de coordination régulières avec les agences d'exécution (UNESCO, ONUDC) seront organisées. Une base de données commune de suivi en ligne sera créée que les deux agences pourront compléter. Les moyens de vérification serviront une base de données à jour des participants au projet ventilés par âge, sexe, lieu, origine ethnique et religion. Les outils de collecte de données comprendront des rapports et articles hebdomadaires (PAYNCOP / VNU), des questionnaires conduits pré et post activité de formation afin de mesurer l'acquisition de connaissances et le changement, des questionnaires post-évaluation, des séances de réflexion périodiques, des études de cas sur les réussites et les entrevues avec les participants au projet et d'autres parties prenantes concernées. Des réunions d'observation sur le terrain lorsque rendu possible dans le cadre des restrictions liées à la pandémie Covid-19 (en ligne lorsque / dans les zones où un déplacement n'est pas possible), et de réflexion trimestrielle seront également organisées par l'équipe de coordination / suivi évaluation pour examiner les résultats de la surveillance et tirer parti des défis et des leçons apprises pour éclairer d'autres méthodes de programme et mise en œuvre.

Les données recueillies seront ventilées pour les variables pertinentes et des outils de visualisation de données graphiques seront générés et partagés. Le suivi et l'enregistrement de toutes les livrables d'activités seront intégrés à la gestion de projet et généreront de bonnes pratiques et des leçons apprises pour s'adapter aux changements nécessaires.

Le Secrétariat du PBF sera sollicité périodiquement pour l'appui au suivi-évaluation notamment en termes d'agrégation des données et d'analyses multisectorielles. Conformément aux directives de PBF, des rapports seront agrégés tous les six mois et les leçons apprises seront régulièrement archivées et partagées. Les rapports de suivi du projet sont établis semestriellement et consolidés par l'UNESCO.

En outre, une **évaluation finale indépendante** du projet sera organisée en temps opportun avec le budget alloué au projet. Le Secrétariat du PBF sera impliqué dans le processus de réalisation de cette évaluation indépendante. Cette évaluation permettra d'analyser les résultats du projet dans son ensemble, en examinant leur pertinence et les effets sur les bénéficiaires, de tirer les enseignements des actions menées et des résultats obtenus, de proposer aux parties prenantes les actions à entreprendre pour consolider et développer les acquis du projet. Cette évaluation des résultats et des impacts préliminaires du projet sera effectuée par une équipe d'experts indépendants.

Des ressources importantes de suivi évaluation ont été budgétées (de l'ordre de 6,15%, soit supérieures aux montants recommandés) en sus de la prise en charge du/de la responsable S&E afin de couvrir de manière satisfaisante les besoins liés à cette fonction importante du projet.

e) Stratégie de fin de projet / durabilité

Comme déjà évoqué, ce programme constitue une première phase, en tant que « proof of concept » pour tester des nouvelles approches en matière d'implication des jeunes dans les zones transfrontalières en Afrique Centrale, sur la base d'un modèle ayant fait ses preuves au Sud-Soudan/Ouganda.

A terme, et sur la base de la Stratégie de la CEEAC, l'ambition sera de mettre à échelle le programme et de l'étendre à tous les pays de la sous-région, avec l'appui de la BAD qui a déjà manifesté son intérêt au projet sous-régional portant « Renforcement des capacités des jeunes en gestion de mouvements associatifs et en prévention des conflits et des violences, et contribution de la jeunesse à l'alerte précoce pour la paix et la sécurité en Afrique centrale » ; projet adopté au *Forum panafricain des jeunes pour la culture de la paix et la lutte contre la radicalisation en vue de la création d'un système d'alerte précoce en Afrique centrale* (Libreville/Gabon 30 novembre – 02 décembre 2017) et qui lui a été soumis conjointement par le Représentant spécial du Secrétaire générale de l'ONU pour l'Afrique centrale, Chef du Bureau de l'UNOCA, et le Secrétaire général de la CEEAC.

La manifestation d'intérêt de la BAD pour ce projet sous-régional (cf. Lettre datée du 24 mai 2018 de son Directeur général Ousmane DORE) a débouché sur plusieurs missions de la BAD (du 23 au 27 juillet 2018 ; 05 au 23 novembre 2018) pour entamer des discussions avec la CEEAC et l'UNESCO en vue du démarrage d'une partie des activités de ce projet dans le cadre d'un projet intégré « Projet régional d'Appui de l'entrepreneuriat jeunes en milieu rural et péri-urbain en Afrique centrale » (PREJAC).

Pour la pérennisation et la stratégie de sortie du projet, il s'agira d'abord de veiller à mettre en place, dès le démarrage du projet, un mécanisme de capitalisation de toutes les formations qui seront dispensées aux jeunes tout au long de la mise en œuvre du projet par :

- la certification, dans chaque pays, de ces formations, en collaboration avec les universités et/ou les Chaires UNESCO et les autorités ministérielles compétentes
- la constitution d'un annuaire national par pays des jeunes tisserands de la paix pairs formateurs en prévention et résolutions des conflits et des violences
- le renforcement effectif des capacités locales, y compris dans les régions reculées, grâce au programme VNU
- le rôle des Jeunes Tisserands aura été reconnu durablement par les communautés locales

- le regroupement pour leur réutilisation, sous la forme d'une banque de données, de tous les modules des formations dispensées ; banque de données gérée par le Ministère en charge de la jeunesse et la Coordination nationale du PAYNCOP
- l'appropriation par le Ministère en charge de la jeunesse, en association avec le Ministère en charge de l'éducation et/ou en charge de l'enseignement supérieur, dans chacun des pays, de ces formations qui seront proposées aux jeunes comme des formations complémentaires et facultatives dans le cadre du cursus scolaire et universitaire traditionnel
- l'appropriation par la CEEAC/MARAC de la gestion, en partenariat avec le PAYNCOP, de toutes les plateformes des ressources de formation et radiophoniques créées dans le cadre du projet en vue de renforcer le potentiel de la CEEAC et du réseau des radios communautaires, en matière de renforcement des capacités des jeunes en prévention et résolution des conflits et des violences et de contribution de la jeunesse à l'alerte précoce. Les Tisserands ayant bénéficié du programme demeurent des formateurs eux-mêmes et sont capables de reproduire et poursuivre ce programme, leurs capacités ayant été durablement renforcées.

Par ailleurs,

L'effet catalytique sera atteint à quatre niveaux différents :

1. Le niveau institutionnel régional (notamment au niveau de la CEEAC et de la promotion du dialogue entre les trois Etats sur le thème des trafics illicites et leurs conséquences).
2. Le niveau institutionnel national (appropriation gouvernementale des activités d'alerte rapide et de lutte contre la criminalité transfrontière. Le problème du trafic illicite figure en haut lieu sur l'agenda politique).
3. Au niveau de la société civile (des jeunes formés, compétents, en mesure de gérer la dimension transfrontière)
4. Enfin, la BAD et autres bailleurs (banque mondiale, banque islamique, UE, AFD) seront invités par rotation au comité de pilotage.

D- Budget du projet

À toutes fins utiles, veuillez fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money).

Le renforcement des capacités et l'autonomisation des jeunes Tisserands ont été au cœur du projet, ce qui s'est manifesté par la part prise dans le budget par les activités et dépenses concernant ces points. La dimension de Covid a été prise en compte également pour diminuer le nombre d'événements en présentiel et de voyages, et multiplier les événements localement (dans les zones frontalières) ainsi qu'en ligne. En sus du renforcement des capacités des jeunes, le renforcement des radios et du mécanisme d'alerte MARAC, ainsi que l'utilisation des VNUs nationaux, contribuent à la pérennisation et donc à l'optimisation des ressources. En sus des partenaires principaux (UNESCO et ONUDC), des subventions sont prévues afin de bénéficier de l'expertise de partenaires sud-sud et afin d'assurer d'institutionnalisation les bonnes pratiques et la prise en compte de la jeunesse dans els thèmes clés du projet. Ainsi, des partenariats seront établis et des subventions seront versées à : WPDI, MARAC/CEEAC, PAYNCOP. Ces agences ont été consultées et incluses dès la conception du projet.

Indiquez clairement en combien de tranches le budget sera transféré et quelles sont les conditions pour le transfert de la deuxième tranche ou d'une tranche suivante. L'approche standard consiste en deux tranches pour les bénéficiaires de l'ONU et trois pour les bénéficiaires qui ne sont pas les agences de l'ONU. La deuxième tranche requiert que le projet ait dépensé ou engagé au moins 75% du budget de la tranche préalable et que les rapports PBF dus au cours de la période écoulée aient été soumis. Des tranches ou des conditions supplémentaires peuvent être ajoutées en fonction du contexte du projet, de la capacité de mise en œuvre et du niveau de risque.

Remplissez les deux tableaux du budget en annexe D (document Excel à part).

Cf. Annexe D

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in

Annual project progress report	15 November	consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent’s website (<http://mptf.undp.org>).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project³⁵
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

³⁵ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p>Résultat 1:</p> <p>Les jeunes (garçons et filles) participent à plein titre aux mécanismes communautaires de prévention et résolution des conflits et à la prévention des flux illicites dans les zones frontalières ciblées (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) ODD16 et ODD 5</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		<p>Indicateur 1.a Nombre de jeunes participants à des réseaux d'alerte précoce opérationnels de part et d'autre de la frontière Niveau de référence: n.d. Cible: 450 dont 225 hommes et 225 femmes</p> <p>Indicateur 1b Pourcentage de participation des jeunes filles dans les réseaux de Tisserands Niveau de référence: n .d. Cible: 50%</p> <p>Indicateur 1c Niveau de confiance des communautés dans les capacités des jeunes Tisserands de la paix d'identifier les vecteurs d'instabilité, de conflit et d'activités illicites, et de participer pleinement aux mécanismes locaux et transfrontière de dialogue et d'alerte précoce Niveau de référence: proche de zéro Cible: 40%</p> <p>Indicateur 1d Nombre d'informations sur le type de trafics illicites répertoriés par les jeunes Niveau de référence : 0 Cible : 20</p>	<p>Messages, informations et vidéos envoyées par les Tisserands de la paix</p> <p>Signataires Charte de conduite ; listes d'émargement des activités des Tisserands ; identité des expéditeurs de messages et informations</p> <p>Sondages d'opinion auprès des communautés cibles, compte-rendus de réunions de dialogue local</p>	<p>A partir de la 2e phase de mise en œuvre du projet</p>
	<p>Produit 1.1 <i>Produit 1.1 : Les connaissances sur les acteurs, vecteurs et dynamiques des conflits, et les flux illicites dans les zones transfrontalières cibles, impact, notamment sur la jeunesse, sont approfondies</i></p>	<p>Indicateur 1.1 Nombre d'études sur les acteurs, dynamiques et vecteurs de conflits, les trafics illicites dans les zones ciblées Niveau de référence: 0 Cible: 1</p>	<p>Rapport d'étude diagnostique de la situation des jeunes et de leurs organisations dans les zones transfrontalières</p>	<p>1^{ère} phase de mise en œuvre du projet (les 3 premiers mois)</p> <p>1^{ère} phase de mise en œuvre du projet (les 3 premiers mois)</p>
	<p>Liste des activités relevant du produit:</p>			

	<p>Activité 1.1 : Produire une étude diagnostique portant sur:</p> <ol style="list-style-type: none">1) la situation des jeunes et un mapping des organisations des jeunes dans les zones transfrontalières ciblées ainsi que les vulnérabilités structurelles des zones frontières (UNESCO)2) les dynamiques et les acteurs, y inclus les jeunes, impliqués dans les trafics illicites transfrontaliers : drogue, trafic d'armes, d'ivoire, or et autres ressources, traite (ONUDC)			
--	---	--	--	--

	<p>Produit 1.2 <i>Les jeunes (garçons et filles) tisserands de la paix sont identifiés, de part et d'autre des deux frontières (trois pays,) et leurs capacités en prévention et gestion pacifique des conflits et des trafics sont renforcées</i></p> <p>Liste des activités relevant du produit: Activité 1.2.1: Sur la base de la méthodologie proposée dans la section stratégie du projet, sélectionner 10 jeunes formateurs et 1800 jeunes tisserands de la paix dans les zones cibles du projet et vérification de leur accès à la téléphonie mobile et réseaux sociaux (UNESCO) Activité 1.2.2 : Elaborer un curriculum de 48 heures de formation du tisserand de la paix constitué de huit modules de 6 heures chacun et former les jeunes tisserands sélectionnés (1-prévention et gestion des conflits par les moyens de la médiation ; 2-lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent des jeunes ; 3-lutte contre la violence basée sur le genre ; 4-communication sur les risques et engagement communautaire (RCCE) en vue de lutter contre la pandémie de COVID 19 et prévenir la stigmatisation des personnes qui en sont atteintes ou qui en sont suspectées ; 5-compréhension des risques liés aux trafics, drogues et à la criminalité ; 6-lutte contre le phénomène de la traite; 7-connaissance du Mécanisme d'alerte rapide d'Afrique centrale (MARAC) et aux outils et procédures de contribution à l'alerte précoce ; 8-</p>	<p>Indicateur 1.2.a Nombre de jeunes tisserands identifiés et formés Niveau de référence: 0 Cible: 1810 dont 255 (Gabon), 900 (Cameroun) et 655 (Tchad) dont 50% au moins de filles.</p>	<p>Liste d'émargement formations, signataires de la Charte (50% H/F) Tests de connaissance pré et post formation Evaluation de la mise en œuvre des connaissances acquises</p> <p>Questionnaire d'évaluation des connaissances pré et post formation</p>	<p>1ère phase de mise en œuvre du projet (les 3 premiers mois)</p>
--	---	---	--	--

	<p>communication et animation de réunions) (UNESCO, ONUDC)</p> <p>Activité 1.2.3 : Organiser et animer deux ateliers de formation de six jours chacun (en raison de 8 heures par jour) des 10 formateurs, auxquels on ajoutera éventuellement certains des futurs Tisserands pré-identifiés pendant l'activité 1.2.1 ainsi que des jeunes du Payncop (UNESCO, ONUDC)</p> <p>Activité 1.2.4 : Organiser par cohorte de 30/40 jeunes, 55 ateliers de 48 heures de formation des jeunes tisserands de la paix par les formateurs formés en 1.2.4 (UNESCO ; ONUDC)</p> <p>Activité 1.2.5 : Créer une plate-forme en ligne de ressources et outils en matière de formation et renforcement des capacités adaptées aux jeunes et à leurs organisations, d'éducation et de formation à la culture de la paix, à la prévention et à la résolution de conflits, à la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, à la démocratie, aux droits de l'homme, à la citoyenneté mondiale, à la lutte contre la traite des personnes, et à l'intégration régionale (UNESCO)</p>	<p>Indicateur 1.2.b Pourcentage d'acquisition des connaissances de jeunes filles et garçons sur les formations reçues Niveau de référence: 0% Cible: 80%</p>		
--	---	---	--	--

	<p>Produit 1.3</p> <p><i>Les communautés et les autorités locales dans les localités de part et d'autre des deux frontières (3 pays) sont sensibilisées à la participation des jeunes à la prise de décision et les jeunes participent à plein titre aux mécanismes communautaires de prévention et résolution des conflits et de lutte contre les trafics</i></p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>Activité 1.3.1 : Mener deux consultations-plaidoyers au niveau national dans les trois pays avec le même format pour s'assurer que les autorités ouvrent l'environnement aux jeunes pour pleinement participer à la prise de décision et aux mécanismes communautaires de prévention et de résolution des conflits et de lutte contre la traite (UNESCO, ONUDC)</p> <p>Activité 1.3.2 : Mener quatre consultations-plaidoyers nationales et six consultations-plaidoyers transfrontalières intergénérationnelles de prévention des conflits, des violences et des risques liés à la traite et aux trafics, qui présente le rôle des jeunes tisserands de la paix avec l'implication des leaders traditionnels/religieux et des autorités locales ainsi que sur les mécanismes endogènes de gestion et de transformation de conflits et la sensibilisation et d'éducation communautaires sur la pandémie de COVID 19 par les jeunes tisserands de la paix avec l'implication des leaders traditionnels/religieux et des autorités locales et avec l'implication des radios locales. Là où le matériel le permettra et avec l'accord des participants et des autorités, filmer ces séances et les montrer aux communautés des autres zones frontalières cibles, ainsi qu'à la partie nationale (UNESCO/ONUDC)</p> <p>Activité 1.3.3 : Organiser deux dialogues transfrontaliers entre les jeunes tisserands de</p>	<p>Indicateur 1.3</p> <p>Pourcentage de jeunes Tisserands, désagrégé par sexe, qui participent aux mécanismes communautaires de prise de décision</p> <p>Niveau de référence: n.d.</p> <p>Cible: 15% (dont 50% H/F)</p>	<p>Informations, newsletters, message whatsapp et radios envoyés par les Tisserands</p>	
--	--	---	---	--

	<p>la paix et les communautés, les autorités des Parcs et les autorités locales sur les moyens d'éradiquer les phénomènes de trafic illicite dans les zones transfrontalières ainsi que la sensibilisation et d'éducation communautaires sur la pandémie de COVID 19 avec l'implication des leaders traditionnels et religieux et des autorités locales et avec l'implication des radios locales (ONU DC)</p>			
--	---	--	--	--

	<p><i>Produit 1.4 : Un réseau transfrontalier de jeunes tisserands de la paix est créé au niveau national et dans chacune des zones frontalières, sous l'égide du PAYNCOP</i></p> <p>Activité 1.4.1 : Développer une application mobile géolocalisée (Africa4Peace), administrée par le PAYNCOP, pour recenser les organisations, les jeunes tisserands de la paix au niveau national et dans chacune des zones frontalières (UNESCO)</p> <p>Activité 1.4.2 : Adapter les messages produits en ateliers des Tisserands (sur la résolution des conflits, le partage de la culture dans els zones transfrontalières, la lutte contre la criminalité et les trafics, la lutte contre la traite des personnes, et la prévention Covid) et les partager dans ce réseau, et produire des articles sur les activités du réseau sur le terrain, et partager régulièrement, y compris au moyen d'une newsletter en ligne, et d'émissions radio (UNESCO)</p> <p>Activité 1.4.3 : Appuyer le PAYNCOP dans l'animation et la gestion du réseau transfrontalier des jeunes tisserands de la paix (Des réunions en ligne seront organisées avec les VNUs et des représentants des tisserands pour le partage d'expériences et de bonnes pratiques et la mutualisation des actions, d'une part ; et entre des représentants des tisserands et des représentants des radios communautaires et locales en vue de renforcer leur collaboration, d'autre part. Le PAYNCOP produira des rapports mensuels et un article par semaine au minimum pour alimenter la newsletter et les émissions radios) (UNESCO/ONU DC)</p> <p>Activité 1.4.4 : Appui à l'Initiative WPDI pour le transfert de bonnes pratiques du réseau PMN créé au Sud Soudan</p>	<p>Indicateur 1.4.a Nombre de Tisserands qui se servent d'une application géolocalisée pour faire remonter les messages et informations Niveau de référence: 0 Cible: 100 (dont 50 jeunes femmes)</p> <p>Indicateur 1.4.b Nombre de lecteurs des outils de communication produits par le PAYNCOP sur la base des informations remontées par les Tisserands</p>	<p>Messages produits et reçus</p> <p>Rapports du PAYNCOP sur leurs activités et abonnés</p>	
--	---	--	---	--

	<p><i>Produit 1.5 : La contribution des radios communautaires au Système de prévention des conflits et de résolution de la paix et de prévention des crimes transfrontaliers est effective et une plateforme d'échanges des programmes radiophoniques est opérationnelle entre les trois pays</i></p> <p>Activité 1.5.1 : Réaliser une cartographie des radios locales et communautaires, recenser les ressources radiophoniques relatives à la prévention et à la résolution des conflits et identifier sur une base inclusive (du point de vue communautaire et en matière d'égalité de sexes) des jeunes susceptibles de devenir des animateurs des radios communautaires à créer, d'une part ; et encourager une composition inclusive des équipes d'animateurs des radios déjà créées, d'autre part (UNESCO)</p> <p>Activité 1.5.2 : Organiser trois formations transfrontalières des gestionnaires et journalistes radios locales et communautaires à la prévention des conflits et des violences et à l'utilisation de la plateforme régionale de partage des émissions radiophoniques et les doter d'équipements adaptés, en tenant compte des expertises de l'ONU DC, notamment sur la base des activités de formation en lien avec leur domaine de compétence (UNESCO)</p> <p>Activité 1.5.3 : Créer une plateforme informatique transfrontalière de sauvegarde et de partage des ressources et émissions radiophoniques (collecte, indexation et intégration) portant sur la prévention des conflits et la promotion du vivre-ensemble (UNESCO)</p> <p>Activité 1.5.4 : Produire au moins 50 émissions radiophoniques en plusieurs langues (au moins 6 langues par émission), en particulier les langues parlées dans les zones transfrontalières (UNESCO)</p>	<p>Indicateur 1.5.a Nombre de radios Niveau de référence: 16 Cible: 20</p>	Rapport de l'étude cartographique	Les 6 premiers mois du démarrage du projet
		<p>Indicateur 1.5.b Pourcentage de jeunes garçons et filles dans les équipes dirigeantes des radios Niveau de référence : non disponible Cible : 50%</p> <p>Indicateur 1.5.c nombre d'émissions radios en langue locale animées par les jeunes formés sur le trafic illicite Niveau de référence: 0 Cible: 3</p> <p>Indicateur 1.5.d Nombre d'auditeurs des émissions radiophoniques produites et/ou traduites Niveau de référence : non disponible Cible: 30 000</p>	<p>Organigramme des radios</p> <p>Bande enregistrée des émissions</p> <p>Bandes enregistrées des émissions ; enquêtes auprès des auditeurs</p>	

<p>Résultat 2:</p> <p>Le Mécanisme d’alerte rapide de l’Afrique centrale (MARAC) de la CEEAC est renforcé et joue pleinement son rôle dans la prévention des conflits et des violences avec la participation des jeunes dans chacune des zones frontalières</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p> <p>ODD16, Paix et justice ODD 15 (Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres)</p> <p>(Recommandations de l’Examen périodique universel des droits de l’homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l’année de l’Examen)</p>		<p>Indicateur 2 a Nombre de réunions officielles de la CEEAC qui intègrent la thématique des trafics illicites dans les frontières des trois pays dans leur agenda Niveau de référence: 0 Cible: 4</p> <p>Indicateur 2 b Degré de satisfaction et utilisation par le MARAC des informations produites par les Tisserands de la paix Niveau de référence: 0 Cible: élevé</p> <p>Indicateur 2c Nombre d’accords de coopération inter-étatique au sujet de la lutte contre les trafics illicites signés entre les 3 Etats Niveau de référence : 0 Cible : 2</p> <p>Indicateur 2d Nombre de réunions d’échanges de bonnes pratiques entre la CEEAC et la SCAR/CEDEAO Niveau de référence: 0 Cible: 4</p>	<p>Rapports, études et recommandations des Tisserands, articles produits par MARAC</p> <p>Rapport des ateliers et échanges avec SCAR/CEDEAO</p> <p>Documents d’accords, communiqués de presse</p>	<p>A partir du 2° semestre du projet (2° tranche)</p>
--	--	--	---	---

	<p>Produit 2.1</p> <p><i>Les réseaux des jeunes tisserands de la paix sont mis en synergie, en coopération avec le réseau des Correspondants du MARAC dans les trois pays et avec les parties prenantes nationales et locales concernées</i></p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>Activité 2.1.1 : Appuyer le MARAC dans la contribution des jeunes tisserands de la paix à l’alerte précoce dans les zones frontalières ciblées : Organiser des réunions périodiques de coordination des jeunes tisserands de la paix dans les zones frontalières ciblées ; et appuyer les jeunes tisserands de la paix à produire des études régulières avec l’implication des communautés, qui incluent une analyse des données sur les vulnérabilités ainsi que les nouvelles menaces dans les zones frontalières et organiser un forum d’échange entre les jeunes tisserands de la paix et les correspondants du MARAC pour le partage des études et la mise en place d’un système de suivi et d’alerte précoce. Le MARAC produira des rapports mensuels et un article par semaine au minimum pour alimenter la newsletter et les émissions radios (UNESCO)</p> <p>Activité 2.1.2 : Adapter le système MARACReporter pour répondre à la collecte par les jeunes tisserands de la paix des données dans les zones transfrontalières (UNESCO)</p>	<p>Indicateur 2.1.a: Nombre de réunions organisées entre les correspondants du MARAC et les Tisserands Niveau de référence : 0 Cible : 4</p> <p>Indicateur 2.1.b Nombre d’articles produits par le MARAC en utilisant MARACReporter Niveau de référence : 0 Cible: 40</p>	<p>Rapports mensuels d’activités produits par le MARAC</p>	<p>A partir du 2^e semestre du projet (2^e tranche)</p>
--	--	---	--	---

	<p>Produit 2.2</p> <p><i>Des échanges de bonnes pratiques et expériences sud-sud avec d'autres mécanismes d'alerte précoce, y inclus le Système continental d'alerte rapide-SCAR (système d'alerte précoce de l'UA, de la CEDEAO, de l'IGAD, du COMESA, etc.) sont établis.</i></p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>Activité 2.2.1 : Organiser des échanges d'expériences des jeunes tisserands de la paix (6) et des VNUs (3) avec les autres mécanismes d'alerte précoce du SCAR pour effectuer des études conjointes avec l'UA, la CEDEAO et l'IGAD, etc. sur les problématiques d'intérêt commun (transhumance transfrontalière, trafics transfrontaliers illicites, extrémisme violent, violences armées, VBG) (UNESCO)</p> <p>Activité 2.2.2 : Appuyer le MARAC dans l'organisation de six ateliers/séminaires en ligne pour la révision des indicateurs de conflit avec la participation des mécanismes d'alerte précoce du SCAR pour prendre en compte les problématiques de genre et jeunesse (UNESCO)</p>	<p>Indicateur 2.2.1</p> <p>Nombre d'échanges d'expériences avec des systèmes d'alerte précoce de l'UA, de la CEDEAO, de l'IGAD, du COMESA</p> <p>Niveau de référence: 0</p> <p>Cible: 6</p>	<p>TDR, rapports de réunion, communiqué conjoint</p>	
<p>Résultat 3:</p> <p>Les connaissances sur l'implication des jeunes dans le trafic d'espèces sauvages, ressources naturelles et les autres formes de criminalité sont améliorées et des activités alternatives génératrices de revenus sont accessibles</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p>		<p>Indicateur 3a</p> <p>Nombre des jeunes vulnérables aux activités illicites qui s'organisent en entreprises sociales à base communautaire</p> <p>Niveau de référence: n.d.</p> <p>Cible: 160 dont 80 jeunes femmes</p> <p>Indicateur 3b</p> <p>Niveau de conscience des effets néfastes des activités illicites au niveau local et global</p> <p>Niveau de référence: faible</p> <p>Cible: élevé</p> <p>Indicateur 3c</p> <p>Nombre d'activités communautaires de protection de la nature (salubrité,</p>	<p>Rapports, étude, photos de missions de terrain, des activités des entreprises, transfert de fonds pour les AGR</p>	<p>A partir du 2^e semestre du projet (2^e et 3^e tranche)</p>

<p>ODD 5 (accent sur les jeunes filles); ODD 3 (dimension Covid-19); ODD 15 (Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres)</p>		<p>prévention des incendies, inondations et trafics illiçtes). Niveau de référence : n.d Cible : 40</p>		
<p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		<p>Indicateur 3d Nombre de jeunes vulnérables aux activités illicites et qui se reconvertissent dans des AGR licites Niveau de référence: n.d. Cible: 600</p>		
	<p>Produit 3.1 <i>Les connaissances sur l'implication des jeunes dans les activités illicites sont améliorées, ainsi que sur les créneaux porteurs d'activités génératrices de revenus alternatives aux activités illicites.</i> Liste des activités qui appartiennent au produit: Activité 3.1.1 : Étude, avec la participation des VNU et des jeunes tisserands de la paix, portant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Diagnostic des causes de l'implication des jeunes impliqués dans les activités illicites et identification et sélection des jeunes, y inclus 50% de vulnérables qui participeront aux activités d'entreprenariat social 2) Etude de marché sur les secteurs porteurs d'activités déjà existantes et de possibles nouvelles activités socio-économiques viables et licites de part et d'autre des frontières et dans les zones transfrontalières (ONU DC, UNESCO) 	<p>Indicateur 3.1.a Pourcentage d'habitants des zones frontalières ayant participé à l'étude, désagrégé par sexe et tranches d'âge Niveau de référence: 0 Cible: au moins 5%, dont 70% de jeunes et 50% de femmes</p>	<p>Annexe des interviews</p>	

	<p>Produit 3.2</p> <p><i>Les jeunes des zones frontalières ont accès à des activités génératrices de revenus licites par les biais de l'entrepreneuriat social.</i></p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>Activité 3.2.1 : Sur la base des diagnostics, mener des formations en matières de mise en œuvre de mécanismes d'entrepreneuriat social adaptés au contexte, avec un accent sur les pratiques innovantes ainsi que les technologies appropriées pour accroître la productivité, ainsi que des mises à niveau alphabétisation et comptabilité (UNESCO)</p> <p>Activité 3.2.2 : Accompagner la création et la consolidation par les jeunes de 16 entreprises sociales (associations et coopératives) dans les domaines identifiés par les études et leur mise en réseaux transfrontaliers, y compris la mise en place de mentorat et d'échanges entre les jeunes entrepreneurs sociaux et des entrepreneurs à succès des environs, qui pourront partager leurs pratiques et leurs connaissances pour réussir (ONU/UNESCO)</p>	<p>Indicateur 3.2.a</p> <p>Nombre d'entreprise sociale créée et effective</p> <p>Niveau de référence: -</p> <p>Cible: 16 dont 3 (Gabon), 8 (Cameroun) et 5 (Tchad), dont au moins la moitié sont dirigées par des femmes</p> <p>Indicateur 3.2.b</p> <p>Chiffre d'affaire de ces entreprises</p> <p>Niveau de référence: n.d.</p> <p>Cible: supérieur ou égal à la moyenne sur la localité</p>	<p>Interviews avec les chef.fes d'entreprise, vidéos, bulletins d'information, émargement pour les aides reçues</p> <p>Etude de marché, rapport des entreprises</p>	
<p>Résultat 4:</p> <p>Les responsables communautaires et les autorités locales ainsi que les autorités étatiques améliorent leurs mécanismes nationaux de coordination et de suivi et sont en mesure d'apporter une réponse plus efficace et plus équilibrée aux défis posés par la</p>		<p>Indicateur 4.a</p> <p>Niveau de confiance entre les jeunes, les autorités locales, forces de sécurité et les communautés</p> <p>Niveau de référence: faible</p> <p>Cible: 30% d'opinions (des Tisserands, des forces de sécurité, autorités locales et des communautés, désagrégé par sexe et tranche d'âge) favorables</p> <p>Indicateur 4.b</p> <p>Nombre d'initiatives culturelles, sociales ou économiques à base communautaire mises en place de part et d'autre de la frontière</p>	<p>Sondage d'opinion</p> <p>Vidéos, photos, émissions radios, newsletter</p>	<p>A partir du 2^e semestre du projet (2^e et 3^e tranches)</p>

<p>criminalité transfrontalière et les risques d'insécurité.</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) ODD16, Paix et justice ODD 15 (Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres)</p>		<p>pour améliorer la protection de l'environnement Niveau de référence: n.d. Cible: 6</p> <p>Indicateur 4c Nombre de cas d'entraide judiciaire sur des affaires de trafic illicite entre les 3 Etats. Niveau de référence : 0 Cible : 3</p>		
<p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>	<p>Produit 4.1 <i>La confiance est accrue entre la population, les communautés et autorités, y compris les forces de sécurité et de défense</i> <i>Ceci sera atteint</i> par la sensibilisation et la responsabilisation des responsables communautaires et des autorités locales au phénomène de la criminalité transfrontalière et la vulgarisation des valeurs culturelles partagées.</p> <p>Liste des activités relevant du produit: Activité 4.1.1: Organiser deux (02) forums d'échange entre la partie nationale centrale, les communautés ciblées et les jeunes ainsi que huit (08) dialogues et consultations locales avec les autorités administratives et les communautés sur les questions de sécurité pour les communautés et en particulier les jeunes dans les zones transfrontalières. (ONUDC)</p> <p>Activité 4.1.2 : Organiser festivals interculturels et activités d'intégration transfrontalières, renforcer les festivals existants, en impliquant les autorités administratives, militaires, communautaires et les populations pour la vulgarisation des valeurs cultures partagées. Les agences de sauvegarde de l'environnement et lutte contre les crimes fauniques et forestiers, animent des activités culturelles pour sensibiliser aux</p>	<p>Indicateur 4.1.a Nombre de forums, dialogues et festivals avec participation des autorités et échanges culturels et sur les risques zoonotiques tenus Niveau de référence: n.d. Cible: 12 actions de sensibilisation</p>	<p>Rapports d'activité et listes de participants, photos, vidéos</p>	<p>A partir du 2° semestre du projet (2° tranche)</p>
		<p>Indicateur 4.1.b Nombre de réunions des plateformes et niveau de participation désagrégé par âge et sexe Niveau de référence: 0 Cible: 4 (30% de jeunes dont 50% de jeunes femmes)</p>	<p>Rapports d'activité du projet / A la fin de chaque semestre</p>	<p>A partir du 2° semestre du projet (2° et 3° tranches)</p>

	<p>risques de maladies zoonotiques et de la criminalité. (UNESCO)</p> <p>Activité 4.1.3 : Créer quatre (04) plateformes de coopération entre la société civile, les responsables communautaires et autorités locales et les agences gouvernementales aux défis posés par la criminalité transfrontalière. <i>Créer une appropriation nationale en s'assurant que les ministères responsables puissent s'impliquer à leur tour.</i> <i>Responsabiliser l'Etat à présenter ses programmes</i> (ONUDC)</p>			
	<p>Produit 4.2</p> <p><i>La Coopération transfrontalière entre les États, est renforcée sous l'égide de CEEAC/MARAC avec le soutien de l'UNOCA.</i> (ONUDC)</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>Activité 4.2.1 : Organiser des ateliers de réflexion des autorités locales (des deux côtés de la frontière, une fois de chaque côté) sur le thème de l'entraide judiciaire. Les jeunes Tisserands font remonter dans un document de plaidoyer, leurs observations et réfléchissent à la sensibilisation des autorités étatiques sur cette thématique. (ONUDC)</p> <p>Activité 4.2.2 : Appuyer la CEEAC pour l'organisation d'une réunion interministérielle régionale sur l'entraide judiciaire, qui inclut une rencontre avec les représentants des Tisserands, qui font ainsi remonter les enseignements du programme. (ONUDC)</p>	<p>Indicateur 4.2.a taux de participation des jeunes Tisserands de la paix aux réunions d'entraide judiciaire Niveau de référence: 0 Cible: 50% des auteurs de l'étude et 10% des participants</p>	<p>Auteurs des rapport et étude préparatoire de la réunion Rapports d'activité du projet, déclaration interministérielle, communiqué</p>	<p>A partir du 3^e semestre (3^e tranche)</p>

Annexe C: Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme.	X		Des partenaires supplémentaires seront identifiés au niveau local
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ? Veuillez attacher.	X		Annexe F
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme.	X		Sera affiné suite aux études diagnostiques, prévues en phase I
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ? Veuillez expliquer quand cela a été fait ou quand ce sera fait.	X		Les ministères de tutelle ont été informés par l'agence lead et les RC. En raison de la pandémie Covid, les missions de terrain ont été remises à la phase de mise en œuvre, une fois les précautions et mesures adaptatives en place
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?		X	Une analyse préliminaire formelle avec identification des leçons apprises n'a pas été effectuée, mais les expériences des deux agences et de leurs partenaires ont été discutées à plusieurs reprises lors de la préparation du projet. L'UNESCO a organisé en particuliers des séances de travail avec la CEEAC/MARAC, le PAYNCOP et la WPDI pour bénéficier de leur expertise également.
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme.	X		
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?		X	Cf. 4
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ?	X		
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?		N/A	

ANNEXE E : Termes de Référence des Comités de coordination du projet

Un **Comité d'Orientation et de Concertation Transfrontalier** (COCT) composé par :

- les Coordinateurs/trice Résident(e)s de l'Organisation des Nations Unies ou leurs représentant(e)s,
- un(e) Représentant(e) de chacun des trois pays, désigné(e) par son gouvernement en fonction des compétences et prérogatives, dans chaque pays, des Ministères concernés par les activités du projet (Ministères de l'Intérieur, des Eaux et Forêts/Environnement ou de la Jeunesse) et des contacts déjà établis avec ces ministères dans ce cadre
- un(e) Représentant de l'UNESCO
- un(e) Représentant(e) de l'ONUDC
- un(e) Représentant de l'UNOCA
- un(e) Représentant(e) de la CEEAC/MARAC et
- deux Représentants des Tisserands³⁶,

sera constitué et co-présidé par rotation des RC (ou leurs représentants) et le/la représentant(e) d'un ministère par pays.

Le COCT aura pour tâches principales :

- fournir l'orientation stratégique de l'ensemble du projet en garantissant une véritable approche transfrontalière pour la mise en œuvre des activités de part et d'autre des frontières et approuver le plan de travail annuel
- superviser la mise en œuvre du projet, depuis l'initiation et tout au long du projet, en veillant notamment tant au processus (participatif, inclusif, respectueux du principe *ne pas nuire*) qu'à l'impact et aux résultats des activités
- le cas échéant, prendre toute action corrective afin d'assurer le bon déroulement, le respect des bonnes procédures et l'impact souhaité du projet
- approuver les rapports semestriels
- assurer une mobilisation des ressources en vue de la durabilité et la possible extension du projet, à de nouveaux bénéficiaires ainsi que sur le plan géographique. Des représentants des bailleurs de fonds seront invités occasionnellement par le Comité.

Les réunions du COCT auront lieu: dès la signature du projet ; tous les trois mois dans la phase 1 du projet ; puis tous les six mois dès la phase 2 du projet. Les réunions, qui seront conviées par rotation, se feront par défaut en ligne; elles peuvent être exceptionnellement convoquées en présentiel, sur décision des co-Présidents. Les réunions seront préparées par la Cellule de Gestion, qui assure la fonction de Secrétariat du COCT. Les décisions sont prises par consensus.

Un **Comité Technique**, rassemblant les mêmes institutions que celles du COCT (mais à un niveau technique), ainsi que un(e) représentant(e) de WPDI et de PAYNCOP, est établi concomitamment et présidé par le/la coordinateur/trice de la Cellule de gestion (cf. ci-dessous).

Le CT aura pour tâches principales:

- préparer le plan de travail annuel pour approbation du COCT
- veiller à la bonne coordination du projet entre tous les partenaires
- assurer le suivi des différentes phases du projet et le bon déroulement de ce dernier
- consolider les rapports d'étape du projet sur la base des informations fournies par les agences, pour approbation du COCT

³⁶ Un représentant de sexe masculin et un de sexe féminin, par rotation géographique.

Les réunions du CT, qui seront préparées par la Cellule de Gestion, auront lieu au moins trimestriellement et à la veille de chaque réunion du COCT.

Une **Cellule de Gestion** sera mise en place par l'agence lead (UNESCO) dans les 45 jours de l'approbation du projet, afin de s'assurer de la mise en œuvre, du suivi, du reporting et de la bonne coordination du projet, et fera remonter tous problèmes, initiatives et leçons apprises. Cette cellule de gestion sera basée à Oyem au Gabon, à proximité de la zone frontière Cameroun-Gabon concernée par le projet.

Annexe D - Budget du projet PBF

Instructions:

1. Ne remplissez que les cellules blanches. Les cellules grises sont verrouillées et / ou contiennent des formules de feuille de calcul.
2. Remplissez les feuilles 1 et 2.
 - a) Premièrement, préparez un budget organisé par activité / produit / résultat dans la feuille 1. (Les montants des activités peuvent être estimations indicatives.)
 - b) Ensuite, divisez chaque budget en fonction des catégories de budget des Nations Unies dans la feuille 2.
3. Assurez-vous d'inclure % en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes (GEWE).
4. N'utilisez pas les feuilles 4 ou 5, qui sont destinées au MPTF et au PBSO.
5. Laissez en blanc toutes les organisations / résultats / réalisations / activités qui ne sont pas nécessaires. NE PAS supprimer les cellules.
6. Ne pas ajuster les montants des tranches sans consulter PBSO.

Tableau 1 - Budget du projet PBF par résultat, produit et activité

Nombre de resultat/ produit	Formulation du resultat/ produit/activité	Organisation recipiendiaire 1: UNESCO Cameroun (budget en USD)	Organisation recipiendiaire 2: ONUUDC Cameroun (budget en USD)	Organisation recipiendiaire 3 (budget en USD) UNESCO Gabon	Organisation recipiendiaire 4 ONUUDC Gabon (budget en USD)	Organisation recipiendiaire 5 UNESCO Tchad (budget en USD)	Organisation recipiendiaire 6 ONUUDC Tchad (budget en USD)	Total	Pourcentage du budget pour chaque produit ou activité reserve pour action directe sur égalité des sexes et autonomisation des femmes (GEWE) (cas echeant)	Niveau de depense/ engagement actuel (a remplir au moment des rapports de projet)	Notes quelconque le cas echeant (.e.g sur types des entrants ou justification du budget)
RESULTAT 1:	Les jeunes (garçons et filles) participent pleinement aux mécanismes communautaires de prévention et résolution des conflits et à la prévention des flux illicites y compris le phénomène de la traite des personnes dans les zones frontalières ciblées										
Produit 1.1:	Les connaissances sur les acteurs, vecteurs et dynamiques des conflits, traite et trafics illicites dans les zones transfrontalières cibles et notamment leur interactions avec, et impact sur la jeunesse, sont approfondies										
Activite 1.1.1:	Etude diagnostique	\$ 34,050.00	\$ 21,000.00	\$ 5,825.00	\$ 14,500.00	\$ 27,025.00	\$ 14,500.00	\$ 116,900.00	50%		-1200
Activite 1.1.2:								\$ -			
Activite 1.1.3:								\$ -			
Activite 1.1.4:								\$ -			
Activite 1.1.5:								\$ -			
Activite 1.1.6:								\$ -			
Activite 1.1.7:								\$ -			
Activite 1.1.8:								\$ -			
	Produit total	\$ 34,050.00	\$ 21,000.00	\$ 5,825.00	\$ 14,500.00	\$ 27,025.00	\$ 14,500.00	\$ 116,900.00	\$ 58,450.00	\$ -	
Produit 1.2:	Les jeunes (garçons et filles) tisserands de la paix sont identifiés et leurs capacités en prévention et gestion pacifique des conflits, traite et trafics sont renforcées										
Activite 1.2.1:	Sélection des 10 jeunes formateurs (VNU) et des 1800 jeunes tisserands de la paix	\$ 59,301.50		\$ 14,650.75		\$ 26,650.75		\$ 100,603.00	50%		-6000
Activite 1.2.2:	Elaboration du curriculum 48 heures et formation (consultants)	\$ 32,801.00	\$ 31,500.00	\$ 11,400.50	\$ 21,750.00	\$ 16,400.50	\$ 21,750.00	\$ 135,602.00	50%		-5000
Activite 1.2.3:	2 Ateliers de formation des	\$ 45,726.00	\$ 18,900.00	\$ 12,324.00	\$ 13,050.00	\$ 33,402.00	\$ 13,050.00	\$ 136,452.00	50%		
Activite 1.2.4:	55 ateliers de formation des	\$ 27,301.00	\$ 18,900.00	\$ 13,650.50	\$ 13,050.00	\$ 13,650.50	\$ 13,050.00	\$ 99,602.00	50%		
Activite 1.2.5:	Plate-forme de ressources et	\$ 17,801.00		\$ 8,900.50		\$ 8,900.50		\$ 35,602.00	50%		
Activite 1.2.6:								\$ -			
Activite 1.2.7:								\$ -			
Activite 1.2.8:								\$ -			
	Produit total	\$ 182,930.50	\$ 69,300.00	\$ 60,926.25	\$ 47,850.00	\$ 99,004.25	\$ 47,850.00	\$ 507,861.00	\$ 253,930.50	\$ -	
Produit 1.3:	Les communautés et les autorités locales sont sensibilisées à la participation des jeunes à la prise de décision et les jeunes participent à plein titre aux mécanismes communautaires de prévention et résolution des conflits et lutte contre la traite										
Activite 1.3.1:	Deux consultations-plaidoyers par pay	\$ 17,801.00	\$ 6,300.00	\$ 6,900.50	\$ 4,350.00	\$ 8,900.00	\$ 4,350.00	\$ 48,601.50	50%		
Activite 1.3.2:	Quatre campagnes nationales et 6	\$ 74,745.50	\$ 29,400.00	\$ 17,033.25	\$ 20,300.00	\$ 47,913.25	\$ 20,300.00	\$ 209,692.00	50%		-11800
Activite 1.3.3:	Deux dialogues transfrontaliers		\$ 25,200.00		\$ 17,400.00		\$ 17,400.00	\$ 60,000.00	50%		
Activite 1.3.4:								\$ -			
Activite 1.3.5:								\$ -			
Activite 1.3.6:								\$ -			
Activite 1.3.7:								\$ -			
Activite 1.3.8:								\$ -			
	Produit total	\$ 92,546.50	\$ 60,900.00	\$ 23,933.75	\$ 42,050.00	\$ 56,813.25	\$ 42,050.00	\$ 318,293.50	\$ 159,146.75	\$ -	
Produit 1.4:	Un réseau transfrontalier de jeunes tisserands de la paix est créé au niveau national et dans chacune des zones frontalières, sous l'égide du PAYNCOP										
Activite 1.4.1:	Application mobile géolocalisée	\$ 21,801.00		\$ 10,900.50		\$ 10,900.50		\$ 43,602.00	50%		
Activite 1.4.2:	Messages et outils de communication	\$ 23,516.50		\$ 10,758.25		\$ 11,758.25		\$ 46,033.00	50%		-1000
Activite 1.4.3:	Appui au PAYNCOP pour l'animation	\$ 33,801.00	\$ 6,300.00	\$ 16,900.50	\$ 4,350.00	\$ 16,900.50	\$ 4,350.00	\$ 82,602.00	50%		
Activite 1.4.4:	Appui à l'initiative transfrontalière	\$ 19,801.00		\$ 9,900.50		\$ 9,900.50		\$ 39,602.00	50%		
Activite 1.4.5:								\$ -			
	Produit total	\$ 98,919.50	\$ 6,300.00	\$ 48,459.75	\$ 4,350.00	\$ 49,459.75	\$ 4,350.00	\$ 211,839.00	\$ 105,919.50	\$ -	
Produit 1.5	La contribution des radios communautaires au Système de prévention des conflits et de résolution de la paix et de prévention des crimes transfrontaliers est effective et une plateforme d'échanges des programmes radiophoniques est opérationnelle entre les trois pays										
Activite 1.5.1:	Cartographie des radios locales et	\$ 22,301.50		\$ 11,150.75		\$ 11,150.75		\$ 44,603.00	50%		
Activite 1.5.2:	Forums radio transfrontalières des	\$ 37,801.00	\$ 8,820.00	\$ 12,900.50	\$ 6,090.00	\$ 24,900.50	\$ 6,090.00	\$ 96,602.00	50%		
Activite 1.5.3:	Plateforme en ligne de sauvegarde	\$ 25,300.50		\$ 12,650.25		\$ 12,650.25		\$ 50,601.00	50%		
Activite 1.5.4:	Production / traduction de 50 émissions	\$ 37,874.50		\$ 13,137.25		\$ 18,937.25		\$ 69,949.00	50%		-5800
Activite 1.5.5:								\$ -			
	Produit total	\$ 123,277.50	\$ 8,820.00	\$ 49,838.75	\$ 6,090.00	\$ 67,638.75	\$ 6,090.00	\$ 261,755.00	\$ 130,877.50	\$ -	
RESULTAT 2:	Le Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale (MARAC) de la CEEAC est renforcé et joue pleinement son rôle dans la prévention des conflits et des violences avec la participation des jeunes dans chacune des zones frontalières										

RESULTAT 4:	Les responsables communautaires et les autorités locales ainsi que les autorités étatiques améliorent leurs mécanismes nationaux de coordination et de suivi et sont en mesure d'apporter une réponse plus efficace et plus équilibrée aux défis posés par la criminalité transfrontalière et les risques d'insécurité										
Produit 4.1	La confiance est accrue entre la population, les communautés et autorités, y compris forces de sécurité et de défense										
Activité 4.1.1	10 Forums / Dialogues d'échange entre la partie nationale centrale, les communautés ciblées et les jeunes		\$ 29,400.00		\$ 20,300.00		\$ 20,300.00	\$ 70,000.00	50%		
Activité 4.1.2	4 Festivals interculturels / activités d'intégration transfrontalières	\$ 82,303.50		\$ 35,151.50		\$ 41,152.00		\$ 158,607.00	50%		-6000
Activité 4.1.3	4 plateformes de coopération entre la société civile, les responsables communautaires et autorités locales		\$ 11,760.00		\$ 8,120.00		\$ 8,120.00	\$ 28,000.00	50%		
Activité 4.1.4								\$ -			
Activité 4.1.5								\$ -			
Activité 4.1.6								\$ -			
Activité 4.1.7								\$ -			
Activité 4.1.8								\$ -			
Produit total		\$ 82,303.50	\$ 41,160.00	\$ 35,151.50	\$ 28,420.00	\$ 41,152.00	\$ 28,420.00	\$ 256,607.00		\$ 128,303.50	\$ -
Produit 4.2	La coopération transfrontalière entre les Etats, sous l'égide de CEEAC/MARAC										
Activité 4.2.1	4 Ateliers de réflexion des autorités locales (des deux côtés de la frontière, une fois de chaque côté) sur le thème de l'entraide judiciaire		\$ 37,800.00		\$ 26,100.00		\$ 26,100.00	\$ 90,000.00	50%		
Activité 4.2.2	réunion de la CEEAC inter-ministérielle régionale sur l'entraide judiciaire, avec représentants des États		\$ 21,000.00		\$ 14,500.00		\$ 14,500.00	\$ 50,000.00	50%		
Activité 4.2.3								\$ -			
Activité 4.2.4								\$ -			
Activité 4.2.5								\$ -			
Activité 4.2.6								\$ -			
Activité 4.2.7								\$ -			
Activité 4.2.8								\$ -			
Produit total		\$ -	\$ 58,800.00	\$ -	\$ 40,600.00	\$ -	\$ 40,600.00	\$ 140,000.00		\$ 70,000.00	\$ -
Produit 4.3											
Activité 4.3.1								\$ -			
Activité 4.3.2								\$ -			
Activité 4.3.3								\$ -			
Activité 4.3.4								\$ -			
Activité 4.3.5								\$ -			
Activité 4.3.6								\$ -			
Activité 4.3.7								\$ -			
Activité 4.3.8								\$ -			
Produit total		\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -		\$ -	\$ -
Produit 4.4											
Activité 4.4.1								\$ -			
Activité 4.4.2								\$ -			
Activité 4.4.3								\$ -			
Activité 4.4.4								\$ -			
Activité 4.4.5								\$ -			
Activité 4.4.6								\$ -			
Activité 4.4.7								\$ -			
Activité 4.4.8								\$ -			
Produit total		\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -		\$ -	\$ -
Cout de personnel du projet si pas inclus dans les activités si-dessus			\$ 52,500.00	\$ 617,550.00	\$ 36,250.00		\$ 36,250.00	\$ 742,550.00	50%		115000
Coûts opérationnels si pas inclus dans les activités si-dessus			\$ 4,200.00	\$ 130,689.00	\$ 2,900.00		\$ 2,900.00	\$ 140,689.00			-31461
Budget de suivi		\$ 62,500.00	\$ 27,300.00	\$ 1,250.00	\$ 18,850.00	\$ 50,711.00	\$ 18,850.00	\$ 179,461.00	50%		-10539
Budget pour l'évaluation finale indépendante		\$ 20,000.00		\$ 10,000.00		\$ 10,000.00		\$ 40,000.00			
Coûts supplémentaires total		\$ 82,500.00	\$ 84,000.00	\$ 759,489.00	\$ 58,000.00	\$ 60,711.00	\$ 58,000.00	\$ 1,102,700.00		\$ 461,005.50	\$ -

	Totaux						Total
	UNESCO Cameroun	ONU DC Cameroun	UNESCO Gabon	ONU DC Gabon	UNESCO Tchad	ONU DC Tchad	
	0	0	0	0	0	0	
Sous-budget total du projet	\$ 1,021,867	\$ 401,520	\$ 1,183,329	\$ 277,240	\$ 577,123	\$ 277,240	\$ 3,738,319
Coûts indirects (7%):	\$ 71,531	\$ 28,106	\$ 82,833	\$ 19,407	\$ 40,399	\$ 19,407	\$ 261,682
Total	\$ 1,093,398	\$ 429,626	\$ 1,266,162	\$ 296,647	\$ 617,521	\$ 296,647	\$ 4,000,001

Répartition des tranches basée sur la performance

	UNESCO Cameroun	ONUDC Cameroun	UNESCO Gabon	ONUDC Gabon	UNESCO Tchad	ONUDC Tchad	Total	Tranche %
	0	0	0	0	0	0		
Première tranche	\$ 382,689	\$ 150,369	\$ 443,157	\$ 103,826	\$ 216,132	\$ 103,826	\$ 1,400,000	35%
Deuxième tranche	\$ 382,689	\$ 150,369	\$ 443,157	\$ 192,820	\$ 216,132	\$ 192,820	\$ 1,577,988	35%
Troisième tranche (le cas échéant)	\$ 328,019	\$ 128,888	\$ 379,849		\$ 185,256		\$ 1,022,012	30%
Total	\$ 1,093,398	\$ 429,626	\$ 1,266,162	\$ 296,647	\$ 617,521	\$ 296,647	\$ 4,000,001	100%

* Note: 2nd tranche for ONUDC Gabon and ONUDC Chad is 65%

\$ alloué à GEWE (inclut coûts indirects)	\$ 1,903,332
% alloué à GEWE	48%
\$ alloué à S&E (inclut coûts indirects)	\$ 234,823
% alloué à S&E	6%
<p>Note: Le PBF n'accepte pas les projets avec moins de 5% pour le S&E et moins 15% pour le GEWE. Ces chiffres apparaîtront en rouge si ce seuil minimum n'est pas atteint.</p>	

Total des dépenses	\$ -
Taux d'exécution	0%

For MPTFO Use

	Totals						Totals
	UNESCO Cameroun 0	ONUDC Cameroun 0	UNESCO Gabon 0	ONUDC Gabon 0	UNESCO Tchad 0	ONUDC Tchad 0	
1. Staff and other personnel	\$ -	\$ 52,500	\$ 617,550	\$ 36,250	\$ -	\$ 36,250	\$ 742,550
2. Supplies, Commodities, Materials	\$ 68,525	\$ 37,842	\$ 40,613	\$ 26,129	\$ 37,413	\$ 26,129	\$ 236,651
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	\$ 89,349	\$ 5,460	\$ 96,883	\$ 3,770	\$ 64,535	\$ 3,770	\$ 263,768
4. Contractual services	\$ 366,917	\$ 227,556	\$ 129,045	\$ 157,122	\$ 182,481	\$ 157,122	\$ 1,220,243
5. Travel	\$ 170,600	\$ 64,932	\$ 40,761	\$ 44,834	\$ 129,995	\$ 44,834	\$ 495,955
6. Transfers and Grants to Counterparts	\$ 205,000	\$ -	\$ 158,300	\$ -	\$ 105,500	\$ -	\$ 468,800
7. General Operating and other Costs	\$ 121,476	\$ 13,230	\$ 100,178	\$ 9,135	\$ 57,199	\$ 9,135	\$ 310,352
Sub-Total	\$ 1,021,867	\$ 401,520	\$ 1,183,329	\$ 277,240	\$ 577,123	\$ 277,240	\$ 3,738,319
7% Indirect Costs	\$ 71,531	\$ 28,106	\$ 82,833	\$ 19,407	\$ 40,399	\$ 19,407	\$ 261,682
Total	\$ 1,093,398	\$ 429,626	\$ 1,266,162	\$ 296,647	\$ 617,521	\$ 296,647	\$ 4,000,001

	Performance-Based Tranche Breakdown						TOTAL	Tranche %
	UNESCO Cameroun 0	ONUDC Cameroun 0	UNESCO Gabon 0	ONUDC Gabon 0	UNESCO Tchad 0	ONUDC Tchad 0		
First Tranche:	\$ 382,689.2	\$ 150,369.2	\$ 443,156.7	\$ 103,826.4	\$ 216,132.4	\$ 103,826.4	\$ 1,400,000.3	35%
Second Tranche:	\$ 382,689.2	\$ 150,369.2	\$ 443,156.7	\$ 192,820.4	\$ 216,132.4	\$ 192,820.4	\$ 1,577,988.4	35%
Third Tranche:	\$ 328,019.3	\$ 128,887.9	\$ 379,848.6	\$ -	\$ 185,256.3	\$ -	\$ 1,022,012.2	30%
TOTAL	\$ 1,093,397.7	\$ 429,626.4	\$ 1,266,162.0	\$ 296,646.8	\$ 617,521.1	\$ 296,646.8	\$ 4,000,001	